

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## DORDOGNE

From Terroir :  
tout bon, tout cru

## TOULOUSE

Tourisme d'affaires :  
le MEET s'impose

## PAYS BASQUE

Biarritz, l'aéroport  
redécouvre



ALICE  
CASSANY

Hippodrome de  
Villeneuve-sur-Lot

# La femme qui tient les rênes





4



14



2



10

2



38



## À la une

- 4** Hippodrome de Villeneuve-sur-Lot :  
La femme qui tient les rênes

## Dordogne

- 10** Périgord : le poids de l'histoire  
dans l'économie
- 13** Distillerie de l'Ôrt :  
le Périgord en bouteille
- 14** From'Terroir : tout bon, tout cru
- 17** Énergies renouvelables :  
un parc à hydrogène en projet
- 18** Brèves Dordogne

## Haute-Garonne

- 20** Tourisme d'affaires : le MEETT s'impose
- 22** Seniors : Edenis dans la fleur de l'âge
- 24** Toulouse : les sportives en quête de mécènes
- 26** Aéroport de Toulouse-Blagnac :  
easyJet vise l'Europe
- 27** JO 2024 : l'Occitanie aussi
- 28** Brèves Haute-Garonne

## Gironde

- 30** Conjoncture : l'économie au ralenti en 2024
- 32** Brèves Gironde

## Landes

- 34** Connexion électrique entre  
la France et l'Espagne : création d'un comité  
de suivi environnemental
- 36** Brèves Landes

## Lot-et-Garonne

- 38** Com'Sud, une transmission en douceur
- 40** Tonneins : Traditab, exemple de mutation
- 42** Brèves Lot-et-Garonne :

## Béarn

- 44** Pau : le futur visage des Rives du Gave
- 46** Brèves Béarn

## Pays basque

- 48** Biarritz, l'aéroport redécolle
- 50** Réindustrialisation : l'IA en pointe
- 51** Investa, l'investissement locatif de A à Z
- 52** Brèves Pays basque

## Hautes-Pyrénées

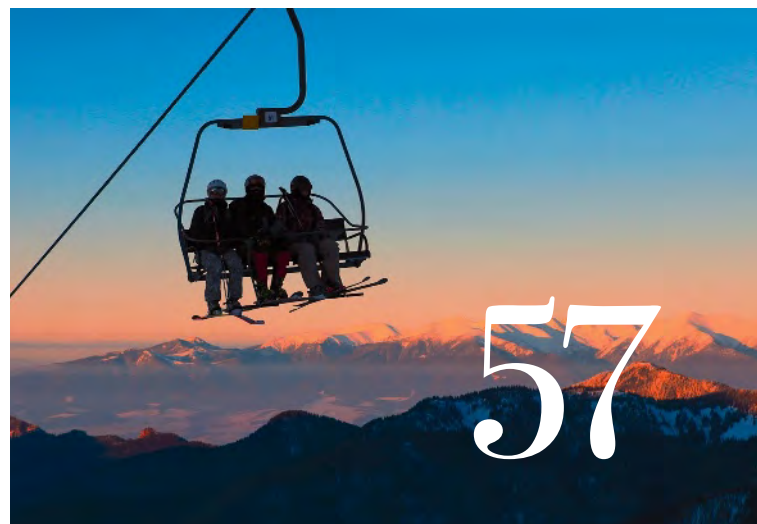
- 54** Esprit Parc : la patte du Parc national
- 56** Col du Soulor : valorisation en marche
- 57** : Changement climatique :  
stations de ski en sursis
- 58** Brèves Hautes-Pyrénées

## Le Cercle des Experts

- 60** Congés payés et maladie :  
un casse-tête pour les entreprises

## Tendances Business

- 66** Endettement privé :  
un risque sous-estimé
- 68** Robotisation :  
comment la France rattrape son retard ?
- 70** Envolée des salaires des cadres
- 72** Métiers en croissance
- 74** Cinéma
- 77** Annonces légales





## **Alice Cassany, Bio Express**

32 ans, Cavalière depuis l'enfance

**2011 :**

BTS productions animales,  
spécialisé dans l'élevage du  
cheval à Laval

**2014 :**

Licence en insémination équine

**2021 :**

diplôme d'ingénieur agronome

**2021 :**

Conseillère d'entreprise pour  
l'installation de jeunes agriculteurs

**2023 :**

présidente de la société  
hippique de Villeneuve-sur-Lot  
(mandat de 4 ans), membre  
de la Fédération régionale des courses  
(seule femme parmi 12 membres) et  
et secrétaire du Groupement des éleveurs  
de trotteurs du Sud-Ouest

**Alice  
Cassany**

présidente  
de l'hippodrome de  
Villeneuve-sur-Lot





# Hippodrome de Villeneuve-sur-Lot

# La femme qui tient les rênes

À 32 ans, Alice Cassany est la plus jeune présidente d'hippodrome de France et l'une des rares femmes à occuper cette fonction. Passionnée par les chevaux, elle représente une nouvelle génération à la tête de la filière équine en Lot-et-Garonne. Rencontre avec elle à l'hippodrome de Sangruère, lieu emblématique des courses de chevaux.

Par Jonathan BITEAU

**L'**histoire des Haras nationaux à Villeneuve-sur-Lot a fait long feu (lire encadré), pourtant il est évident que la bastide a lié son destin pendant des décennies avec celui du cheval. Il suffit d'ailleurs de se promener dans la campagne villeneuvoise

pour constater qu'ici plus qu'ailleurs en Lot-et-Garonne, les équidés sont très présents. À sa façon, Alice Cassany est l'héritière de ce passé et elle représente aussi le futur d'un milieu où longtemps, les femmes n'ont pas eu voix au chapitre : « les courses sont un milieu masculin. Au sein des présidences, il y a peu ou pas de femmes. Les centres équestres attirent beaucoup les filles mais dans le milieu professionnel, ce sont essentiellement des hommes », commente-t-elle.

## LE CHOIX DE LA JEUNESSE ET DE LA MODERNITÉ

Passionnée par les chevaux et cavalière depuis l'enfance, Alice s'est d'abord dirigée vers les concours de saut d'obstacles. Devenue inséminateur





“ Il ne faut pas oublier que sans les parieurs, il n’y aurait pas de filière équine ”

professionnel en 2014, elle commence à côtoyer les éleveurs de trotteurs. Mais c’est alors que son père, Patrick, était maire de Villeneuve-sur-Lot (2012-2020) qu’elle découvre l’hippodrome de Sangrèze : « De par ses fonctions, mon père était invité chaque année pour remettre des prix et je l’accompagnais. Je connaissais le monde des courses sans le connaître. Alors, l’ancien président de l’hippodrome, Jean-Marc Gruppi, m’a demandé de devenir

bénévole de la société hippique », se souvient Alice. La rencontre avec son mari, driver amateur, l’a définitivement poussée vers l’élevage de trotteurs et les courses hippiques. En 2023, alors qu’un nouveau président doit être élu, plusieurs candidats sont en lice et les sociétaires font le choix de la jeunesse et de la modernité en élisant une jeune femme qui prend les rênes de la société hippique de Villeneuve-sur-Lot : Alice Cassany.



© Bertrand Destruhaut







## LA SOCIÉTÉ HIPPIQUE : UNE INSTITUTION

La société hippique de Villeneuve-sur-Lot est la plus vieille association de la ville. Créée en 1875, elle fêtera ses 150 ans en 2025. Initialement basé dans le quartier Virebeau, l'hippodrome déménage à Sangrèze en 1959. Le site de 20 hectares est la propriété du marquis Louis de Scorraille, qui la loue via un bail emphytéotique. La piste en herbe mesure 1 150 mètres de long pour 16 mètres de large. La société hippique y organise chaque année 6 journées de courses de fin mai à fin septembre. Si le cadre est champêtre et le site entretenu par des sociétaires bénévoles, l'hippodrome de Sangrèze abrite l'une des plus belles pistes de France. Pour preuve, elle fait partie des 14 étapes du Trophée Vert qui est le circuit majeur du trot sur herbe. Chaque année, les meilleurs trotteurs de France se retrouvent donc à Villeneuve-sur-Lot, généralement fin mai. La course est alors disponible pour les paris du PMU dans le monde entier. Les autres jours

## LE BIEN-ÊTRE ANIMAL EN QUESTION

L'hippodrome de Sangrèze est en cours de labellisation EquuRES (label bien-être animal et environnemental) et a intégré en 2023 le dispositif « Race And Care » mis en place par la Fédération Nationale des Courses Hippiques. L'objectif est de promouvoir les actions de la filière hippique sur la toile et sur le terrain. Il englobe trois grandes thématiques sur le cheval athlète : le respect et la considération à son égard, sa sécurité (médications, conception des infrastructures, réglementation du code des courses), et bien sûr, sa reconversion.

“ Chaque année,  
les meilleurs  
trotteurs de France  
se retrouvent à  
Villeneuve-sur-Lot,  
fin mai ”







## VILLENEUVE-SUR-LOT ET LES CHEVAUX : UNE LONGUE HISTOIRE !

Le Haras national de Villeneuve-sur-Lot a été créé par décret impérial du 4 juillet 1806 et il fonctionna sans interruption jusqu'en 1832. Supprimé à cette époque par suite de réduction budgétaire, la nécessité d'étalons reproducteurs et d'un dépôt de matériel équestre se fit vite sentir et le projet fut étudié à partir de 1844. En 1845, le conseil municipal villeneuvois fut invité à opter entre le rétablissement du Haras et le passage par Villeneuve-sur-Lot de la ligne de chemin de fer Paris – Limoges – Agen – Tarbes. À l'unanimité, les édiles se prononcèrent en faveur du rétablissement du dépôt d'étalons et l'établissement a fonctionné de nouveau à partir de 1846.

Ce vote, resté célèbre, a placé Villeneuve-sur-Lot en capitale équine pendant des décennies et l'a isolé de la modernité du rail tout aussi longtemps. La disparition de l'étalonnage public en 2008 a vidé de son activité principale les Haras nationaux. Fermé au public, le Haras national de Villeneuve-sur-Lot est aujourd'hui géré par la Mairie. Le site accueille à présent l'Institut Français du Cheval et de l'Équitation en charge de l'état civil des équidés.

de course, ce sont 700 à 800 personnes qui se retrouvent en bord de Lot pour un montant avoisinant les 35 000 euros de paris : « Une petite partie de cette somme revient à l'hippodrome et surtout à la filière. Il ne faut pas oublier que sans les parieurs, il n'y aurait pas de filière équine », explique la jeune présidente.



“ Nous avons à Sangruère un public familial et nous faisons tout pour le conserver ”



### UN SPORT POPULAIRE ET FAMILIAL

Les chiffres du PMU en France peuvent donner le tournis : avec 9 milliards d'euros par an, les paris hippiques représentent un montant considérable. Avec des chevaux qui trottent à plus de 40 km/h, la question du dopage est évidemment un enjeu majeur. Sur ce sujet, Alice se veut rassurante : « Il y a chaque année 60 à 80 tests positifs sur plus de 35 000 prélèvements. Cela

représente 0,23 %. Les amendes peuvent aller jusqu'à 100 000 euros et la licence d'entraîneur peut être suspendue, voire retirée. C'est dissuasif ». Et quand on l'interroge sur le rapport à l'argent dans le milieu équin, sa réponse est sans détour : « C'est vrai dans le galop où une certaine élite se rend sur les hippodromes. Le trot, historiquement ouvrier, est resté populaire. Nous avons à Sangruère un public familial et nous faisons tout pour le conserver ». ■

### HIPPODROME DE VILLENEUVE-SUR-LOT : LES PROCHAINS TEMPS FORTS 2024

La saison hivernale est traditionnellement la période de préparation de l'hippodrome pour les courses estivales. Le premier rendez-vous de l'année aura lieu le 2 mars avec l'Assemblée générale de la Société hippique. Le 16 du même mois, sera rendu le verdict concernant la labellisation EquuRES, un enjeu majeur pour montrer au grand public le respect de l'environnement et l'attention portée au bien-être animal.

Les mois printaniers seront dédiés à des travaux d'un montant global de 30 000 euros. D'une part, une enveloppe de 25 000 euros est dédiée au système de filtration et à l'irrigation de la piste pour diminuer la consommation d'eau. D'autre part, 5 000 euros seront consacrés à la mise en place de nouveaux points d'eau pour les chevaux et à l'installation d'un nouveau système d'éclairage. Celui-ci permettra pour la première fois une course en semi-nocturne à partir de 17 heures le 8 juin prochain pour la première journée de courses de l'année. Les 5 autres dates des courses en 2024 sont les suivantes : 30 juin, 21 juillet, 18 août, 8 septembre et 22 septembre.





# Périgord Le poids de l'histoire dans l'économie

Lors de l'ouverture du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Société historique et archéologique, à la préfecture, l'historienne Corinne Marache s'est demandé : « Que veut dire Périgord aujourd'hui ? » En fait bien des réponses sont liées à sa réalité économique.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**A**près un rappel de la construction sociale du Périgord, la professeure d'histoire contemporaine à l'université Bordeaux-Montaigne, contributrice de la Nouvelle Histoire du Périgord (Cairn), souligne les points forts que sont ses productions industrielles ou artisanales innovantes, « avec des *success stories*

comme Repetto ou la sellerie CWD, les biscottes La Chantéracoise ou Innovfruit pour la châtaigne, on peut établir une longue liste ». Si l'industrie locale a connu la fin d'Adidas à Nontron ou de Marbot à Neuvic dans les années 1980, des secteurs économiques ont eu la capacité de se réinventer, notamment autour de l'agroalimentaire.





**SECTEURS D'EXCELLENCE**

Deuxième en Nouvelle-Aquitaine pour le nombre d'exploitations passées en bio, quatrième en surface agricole utile, le département opère des choix qui vont de pair avec les secteurs d'excellence, en lien avec la reterritorialisation de l'alimentation. Au-delà de Lascaux et des châteaux, le savoir-faire gastronomique ajoute à la réputation du Périgord. « La cuisine paysanne, l'art de vivre, les manières de table font partie de sa définition actuelle, beaucoup plus complexe. »

Le tourisme compte pour 20 % dans la richesse économique du département (3 millions de visiteurs par an) et plus encore dans l'imaginaire collectif. Les villages sont, eux aussi, labellisés. « Le patrimoine est vivant, avec des savoir-faire artisanaux autour de la pierre, de la laine... La volonté assumée de sauvegarde et de transmission, loin de tout passéisme, devient une force d'innovation et de développement. » Des festivités, des salons, mettent en avant la culture locale.



CORINNE MARACHE

© SBT - La Vie Économique

**UNE IMAGE PORTEUSE**

L'agriculture est passée de 27 000 exploitations en 1970 à 6 000 aujourd'hui, pour beaucoup aux mains de chefs d'entreprise qui devront passer la main dans une poignée d'années. « Cette chute massive est un bouleversement civilisationnel du monde rural, ce secteur ne concernant plus que 10 % à peine de la population active. » Mais l'historienne aime les mises en perspective et propose de regarder les chiffres autrement. « Étendu à l'agroalimentaire et à l'agrotourisme, cela représente un actif sur quatre et ces activités deviennent les atouts du Périgord, contribuant à une image magique. » Si le modèle familial est amené à disparaître au profit d'une agriculture de firme, qui produit 60 % des ressources sur le sol français, cette agriculture a vu plus qu'ailleurs des choix s'opérer en lien avec son histoire et son héritage : des labels, signes de qualité et d'origine, orientations distinctives concernent plus de 50 % des produits élaborés localement. Ce repérage qualitatif apporte une valeur ajoutée à l'économie et au renom du Périgord. « Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'image du Périgord qui apportait de la valeur à un produit, perçue partout dans le monde où il voyageait ; c'est aujourd'hui le phénomène inverse : ces produits labellisés donnent de la valeur au territoire. » La marque Saveurs du Périgord est née sur ce constat.

**FABRIQUES COLLABORATIVES**

« Alors, que veut dire Périgord aujourd'hui ? Ce territoire encore rural et agricole sait vivre avec son

temps en s'appuyant sur son héritage et tirer profit de ses avantages comparatifs avec d'autres espaces. C'est une richesse en mouvement, une représentation d'imaginaires qui diffèrent selon qu'on est un enfant du pays, un néorural guidé par une vision fantasmée ou un étranger qui a tout à découvrir. Cette population hétéroclite met sur ce mot des attentes diverses. » La Shap contribue à y réfléchir pour ne pas se déconnecter de ce Périgord en plein renouvellement. La collecte des savoirs et des mémoires, organisée en lien multipartenarial pour repérer des fonds d'archives d'entreprises (les livres de comptes d'agriculteurs, d'artisans, commerçants disent beaucoup d'une époque), renouvellerait des champs historiographiques, tout comme la recherche d'acteurs de terrain méconnus pour prendre la parole lors de cafés historiques mêlant érudits locaux et historiens professionnels. La chercheuse pense spécialement au musée Voulgre, à Mussidan, qui recueille des traces de l'industrie de la chaussure en vallée de l'Isle. « Et pourquoi pas un bus de la Shap qui circulerait pour apprendre à « faire de l'histoire » ? » Laisser de la place aux jeunes est une piste qui n'a rien d'anecdotique pour le futur de notre passé... ■



Distillerie  
de l'Òrt

# Le Pèrigord en bouteille



NOLWENN  
ET LOÏS  
GAUTHIER  
dirigeants de la  
distillerie de l'Òrt



Nolwenn et Loïs Gauthier ont lancé, depuis 2021 leur SAS : la distillerie de l'Òrt. Dans la grange familiale, ils créent leurs alcools avec un tout nouvel arrivant dans la gamme : après le gin et le pastis, le vermouth.

Par Marie LEMAITRE

**L**oïs Gauthier est un magicien des saveurs. Tel un alchimiste, il enferme en bouteille le pétilllement du citron, la douceur de la lavande, et surtout, il extrait leurs émotions. Nolwenn Gauthier est un condensé de connaissances, les mains dans la terre. Elle cultive les plantes, connaît leur secret, et surtout maîtrise la transition écologique des pratiques agricoles. Ensemble, le frère et la sœur ont créé il y a trois ans un lieu à leur image : la Distillerie de l'Òrt, infusant la France avec leurs gins et pastis, grâce à une production annuelle de 14 000 bouteilles. Pour 2024, Loïs, formé en Écosse et qui a travaillé pendant 5 ans dans une distillerie anglaise, a cette fois jeté son dévolu sur la création d'un vermouth. Il est disponible à la vente dès ce mois de février.

### DES SAVEURS HAUTES EN COULEURS

Pour cette nouveauté, son créateur a voulu jouer sur l'amertume de la boisson. À partir de vin local, de la Rosette du château de Combrillac, Loïs a twisté les





© Loïc Mazalrey - La Vie Économique



saveurs avec notamment de l'achillée millefeuille. Ses boissons, le maître distillateur les conçoit comme des tableaux. « La particularité de ces alcools, c'est qu'on peut y mettre toutes les plantes qu'on veut, tant qu'on respecte la base. » Quand il parle des saveurs, il évoque des couleurs, voire des tableaux de grands maîtres, imaginant la palette d'un Gauguin.

### UNE MÉDAILLE D'OR

Sentir le gin de la gamme de la distillerie de l'Ôrt, ce n'est pas seulement reconnaître du genièvre, c'est voyager dans un jardin au printemps, sentir ses notes de thym, de citron, de romarin, de marjolaine ou de lavande qui viennent chatouiller les narines. « C'est l'odeur du Périgord, quand la terre remonte, on a ce côté herbacé, citronné. C'est cette image de balade en Périgord que j'ai voulu donner », note Loïs Gauthier. Un travail récompensé puisque le gin a été médaillé d'or au concours général du salon de l'agriculture 2023.

Dans le pastis, l'orfèvre des arômes a joué sur les goûts avec du miel de Brantôme. Et, pour multiplier les terrains de jeu, avec sa sœur, Nolwenn Gauthier, le Périgourdin a créé des gins saisonniers : un d'hiver et un d'été. Celui de Noël 2023 est « une ode aux pâtisseries de nos grands-mères ». Après une édition 2022 axée sur des saveurs chocolatées, Loïs Gauthier a cette fois misé sur la noix, la mirabelle, le coin, la cannelle... Et pour le frère comme pour la sœur, en venant s'installer dans la grange familiale en 2023 pour y monter la distillerie de l'Ôrt, deux évidences se sont imposées : le respect du terroir en travaillant avec des acteurs locaux, et les enjeux écologiques et climatiques.

### 5 000 M<sup>2</sup> DE JARDIN

Ainsi tout est fait sur place, de la distillation à la mise en bouteille en passant par l'étiquetage. Loïs Gauthier est allé travailler avec un dinandier de Saint-Amand-de-Coly pour réaliser « Félicie », en référence à la félicité et au nom de leur arrière-grand-mère, leur alambic. Le jardin, quant à lui, est l'apanage de Nolwenn Gauthier.

Diplômée en sciences sociales, spécialisée dans la transition écologique des pratiques agricoles, elle a créé sur 5 000 m<sup>2</sup> un jardin, certifié bio, dans lequel elle cultive les plantes nécessaires pour leurs produits : romarin, lavande, camomille, hysope, fenouil... Même les mirabelles du gin d'hiver sont cultivées au fond du pré. Tous ces produits finissent dans le ventre de Félicie pour la distillation, réalisée trois fois par semaine.

« On voulait montrer qu'on peut faire une entreprise rentable en milieu rural avec des valeurs, et innovante », résume Loïs Gauthier. Pour cela, ils ont investi plus de

## “ Un vermouth vient compléter la gamme à partir de février 2024 ”

120 000 euros, et ont notamment installé des panneaux solaires pour faire tourner l'alambic. L'eau qui y circule fonctionne également en circuit fermé, permettant d'économiser des centaines de mètres cubes d'eau. Pour le frère et la sœur, il était évident de véhiculer ces valeurs dans leur entreprise.

### DE LA VISIBILITÉ EN SALON

Nolwenn Gauthier, gère aussi la partie commerciale et la cohérence du projet. Et aujourd'hui, leurs produits sont distribués dans plus de 150 points de vente avec une production « en flux tendu ». Et pour continuer de faire connaître leur distillerie de l'Ôrt, ils écument les salons : Made In France, Ginsiders, Wine expo... De quoi gagner en visibilité et augmenter leur chiffre d'affaires qui atteint pour l'instant les 240 000 euros en 2022. Car si l'entreprise est pour l'instant rentable, Loïs et Nolwenn Gauthier aimeraient continuer de la voir grandir, et pouvoir embaucher. ■



A photograph of Stéphane Calassou, a middle-aged man with a balding head, smiling warmly. He is wearing a white lab coat over a dark jacket and a grey shirt. He is holding a wooden box filled with several round, golden-brown pastries, possibly croissants or brioche, which are partially wrapped in white paper. The background shows a warehouse or bakery storage area with shelves stacked with wooden crates, many of which are labeled with the number '147'. The lighting is bright and focused on the man and the box he is holding.

**STÉPHANE  
CALASSOU**  
dirigeant de  
FromTerroir



From'Terroir

# Tout bon, tout cru

L'affaire est discrète et florissante, nichée dans un lotissement d'Augignac, plus haut que Nontron dans le Nord Dordogne. From'Terroir distribue une sélection de fromages au lait cru auprès de professionnels, dont une belle part en Europe.

Par Suzanne  
BOIREAU-TARTARAT

**T**out a commencé presque par hasard : Didier Bois annonce à Stéphane Calassou avoir juste cédé son activité. « Dommage, ça aurait pu m'intéresser », répond-il. Quelques jours après, son ami le recontacte car la vente ne s'est pas faite. Celui qui est encore codirigeant de Sendo, spécialiste du colis isotherme, saisit l'opportunité et arrive en tant que salarié en avril 2020, en pleine crise sanitaire, pour remplacer un chef d'équipe tragiquement disparu. Il passe par tous les postes : préparation de commande, livraisons, coupe..., tout

en finalisant son dossier de reprise, conclue en novembre. « J'ai eu la chance de trouver un associé sans avoir recours aux banques. » Michel Bosmans, propriétaire de six pâtisseries industrielles, est tout comme lui un ancien de Gelpat, entreprise locale qu'ils avaient essayé de reprendre en 2012. Dix ans plus tard, ils se retrouvent pour From'Terroir, dont Stéphane Calassou a repris la totalité des parts début 2023. « J'ai hérité du bon positionnement de l'entreprise et je veux continuer à travailler sur ce créneau de clientèle », affirme-t-il.

## UN SUPER PLATEAU DE 360 RÉFÉRENCES

En amont dans la chaîne d'approvisionnement, en contact direct avec les producteurs, souvent des

fermiers, il aime se définir comme dénicheur de fromages et se laisse guider par la curiosité avec un maître-mot : « le lait cru, pour 95 % de ce que nous vendons. Je cesse parfois de travailler avec certains parce qu'ils passent en pasteurisé ». Les normes et les services vétérinaires veillent sur ce parti pris. L'entreprise gère l'équilibre entre la demande et la relative pénurie de produits. « Certains petits producteurs n'iront jamais au-delà de leur apport actuel. L'un d'eux couronné de médailles aux concours suscite l'intérêt sans vouloir augmenter son troupeau de 35 vaches. »

## UNE PALETTE DE GOÛTS COMPLEXES

Le lait cru offre une palette de goûts complexes, des affinages



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

## TROIS PÉRIGOURDINS AU SALON DU FROMAGE À PARIS

Parmi 300 exposants, dont 18 de Nouvelle-Aquitaine, au salon professionnel du fromage et des produits laitiers, biennale généraliste qui se tiendra en parallèle du Salon international de l'agriculture du 25 au 27 février, porte de Versailles, et rassemblera 8 000 professionnels du monde entier (crémiers-fromagers, affineurs, négociants, restaurateurs), From'Terroir compte parmi les trois entreprises périgourdines attendues avec Chêne vert (fromages de chèvre aromatisés) et Marc Peyrey (préparations culinaires à base de fruits).







© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

gustativement intéressants et des conservations poussées, dans une approche très traditionnelle. « Didier est resté un an à mes côtés, j'ai tout appris avec lui. Je suis allé voir les producteurs, ce que mangent leurs animaux, j'ai dormi dans les estives... ça se mérite parfois ! », sourit celui qui a pris goût à cette aventure gourmande et entrepreneuriale, au contact de plus de 80 fournisseurs, fermiers et fromageries, basés en France, Suisse, Italie, Espagne, Portugal, et Grande-Bretagne. Le bouche à oreille et la présence sur les salons permettent de trouver les pépites qui s'ajoutent à l'écrin parfumé d'Augignac, fort de trois chambres froides à divers degrés. L'entreprise distribue son super plateau de fromages en France et en Europe. « Nous en proposons 360 sortes », quasi un pour chaque jour de l'année. « On ne trouve certains fromages que chez nous, fabriqués à notre demande. » Un seul producteur périgourdin, de chèvre, figure à



© Loïc Mazalrey - La Vie Économique

sa carte. Ainsi est née la Figuetine, mise au point en interne et réalisée par Le Chêne Vert voisin.

### 20 % DU CHIFFRE HORS DE FRANCE

Son fromage le plus cher ? Un bleu de chèvre italien (La Voie lactée, Bergame) au lait cru recouvert d'une purée de fruits rouges et pétales de roses (60 euros le kilo chez les crémiers) ; From'Terroir en est le diffuseur exclusif en France. Celui qui se vend le mieux ? Le comté, comme partout, « mais de garde, entre 12 et 43 mois ». Une trentaine de ses fromages sont passés en bio, « mais ce n'est pas une attente prioritaire ». Le réseau de crémiers-fromagers constitue le socle de clientèle de From'Terroir, qui fournit aussi quelques références de vin et de confitures, compagnons privilégiés du produit. « Les restaurateurs passent par nos clients, qui sont des professionnels exigeants. L'un d'eux, affineur et

MOF, en sélectionne pour Pierre Gagnaire et d'autres étoilés, et pour l'Élysée. » Une tournée de livraison en direct dessert la façade atlantique, s'ajoutant à deux départs quotidiens de palettes. Les clients se trouvent partout en France, en Allemagne, Suisse, Italie et Espagne. « J'ai développé la vente à l'international, qui atteint 20 % du

## “ From'Terroir expose depuis 24 ans au salon international Cheese Slow food, à Bra, dans le Piémont, qui défend le lait cru ”

chiffre. » From'Terroir expose depuis 24 ans au salon international Cheese Slow food, à Bra, dans le Piémont, qui défend le lait cru.

### HAUSSE DES PRIX

Les fêtes de fin d'année portent le meilleur sur les tables d'ici et d'ailleurs : « je fais deux mois de chiffre d'affaires en un », dit-il, mais avec l'inflation, le consommateur a baissé d'un cran le niveau de gamme : « on n'est pas un produit de première nécessité, le prix du kilo dépasse souvent celui de la viande... » Avec la crise, From'Terroir a dû répercuter des hausses qui ont un peu freiné son élan, après la propulsion des années Covid. « On a fait +20 % entre 2020 et 2021 alors que l'évolution habituelle est de 5 % par an. » Désormais, avec autant de positions d'expédition, le volume a baissé de 10 %, avec pourtant de nouveaux clients. Dans ce petit milieu, la concurrence est faite de grossistes basés à Rungis, « il n'y a pratiquement pas de structure comme la nôtre, perdue dans un coin de campagne ». Surtout en réalisant 3 millions d'euros de chiffre d'affaires avec 7 salariés, et estimée « au maximum de la cote Banque de France ». ■

### EN AVANT LA MUSIQUE

Stéphane Calassou, lui-même saxophoniste et passionné de jazz, a conservé le concept des soirées musicales proposées par son prédécesseur. Tous les deux mois sauf l'été, le village voit le public converger vers l'entrepôt pour des séquences de dégustation-concert. Les 100 places assises de la mezzanine qui domine la scène sont vite réservées, comme début février, pour la chanteuse américaine Robyn Bennett.



Énergies  
renouvelables

# Un parc à hydrogène en projet

Les entreprises Equans et Valeco vont réaliser un parc de production d'hydrogène vert dans le Bergeracois.

Par Marie LEMAITRE

**A** l'occasion du salon Hyvolution, les deux entreprises Equans et Valeco ont dévoilé leur projet « Dordogne H2 », soit la construction d'une infrastructure de production d'hydrogène par électrolyse, dans le Bergeracois. Equans aura la charge de la conception, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance du site, et Valeco se chargera de la fourniture de l'électricité renouvelable nécessaire à la production d'hydrogène. En effet, Valeco a déjà un projet de parc solaire en Dordogne, « l'idée sera de le raccorder à l'électrolyseur », note François Daumard, président de Valeco. L'hydrogène sera donc produit à partir de l'eau, et sa molécule sera cassée par l'électrolyse réalisée à partir d'électricité verte. Un hydrogène renouvelable et local donc.

## 2 TONNES PAR JOUR

La puissance installée sera de 5 MW et permettra la production de deux tonnes d'hydrogène chaque jour. « En sachant que le réservoir d'un autocar ou d'un poids lourd est de 10 kg », illustre Caroline Mazzoleni, directrice des activités hydrogène et e-fuels d'Equans France. La production sera « mise à disposition de la région Nouvelle-Aquitaine afin de décarboner les mobilités, là où l'électricité n'est pas adaptée », continue la directrice. L'objectif est aussi de contribuer à la décarbonation industrielle, en proposant aux industriels du département leur hydrogène. À ce titre, la Chambre d'Agriculture et la Cuma de la Dordogne sont intéressées par le projet. « La Dordogne est une terre de cinéma, et nous aimerions proposer de substituer les



groupes électrogènes par des groupes hydrogène pour des tournages bas carbone », note Caroline Mazzoleni.

## UNE DIZAINE D'EMPLOIS

Ce projet, devrait voir le jour d'ici « 12 à 24 mois », selon François Daumard. L'hydrogène sera utilisé dans un périmètre de 100 km. « Au-delà le coup du transport est significatif. ». Le site occupera environ 3 000 m<sup>2</sup> de terrain. Le montant des travaux est estimé à 20 millions d'euros, la moitié pour la construction de la partie production avec les électrolyseurs, et l'autre moitié pour la partie distribution. La maintenance du site demandera la présence de personnel en permanence, et une dizaine d'emplois devraient ainsi être créés. En Dordogne, Equans a déjà conçu une centrale de production d'hydrogène pour la direction générale de l'aviation civile, à Sarlat, ce qui a suscité l'intérêt dans le département. Les entreprises ont également identifié en Dordogne des « usages identifiés » et « des acteurs engagés ». ■

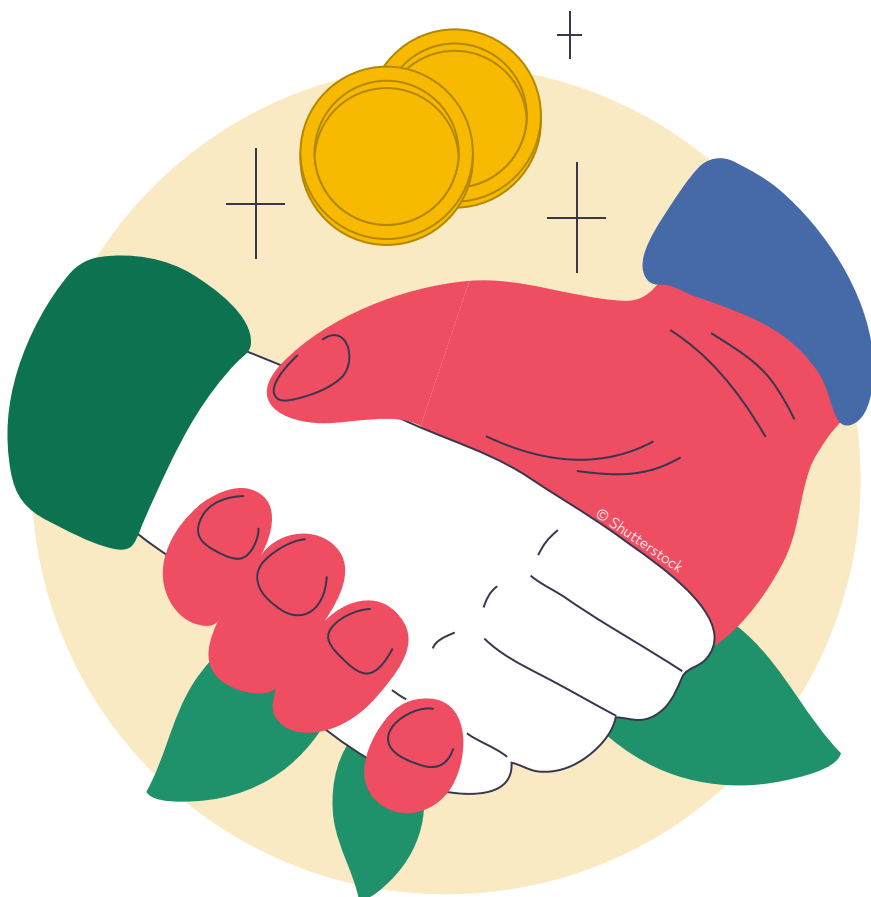


## Bergerac UN CONTRAT DE PROGRÈS TERRITORIAL SIGNÉ

Un accord technique et financier de progrès territorial a été signé le 5 février visant à mettre en place une gestion intégrée de la ressource en eau sur la communauté d'agglomération de Bergerac (CAB). La CAB pilote ce contrat qui vise à améliorer la qualité de la ressource en eau, à améliorer la fonctionnalité des milieux aquatiques connexes, à participer à une gestion quantitative équilibrée de la ressource. Entre la lutte contre les pollutions domestiques, la restauration des milieux aquatique, la prévention des inondations, l'amélioration de la gestion quantitative et protection de la ressource, le soutien à l'agriculture vertueuse et l'animation le montant estimé de ce contrat est de 17,77 millions d'euros hors taxes dont près de 4,5 millions d'euros de subvention pour 2023-2024.



© Shutterstock



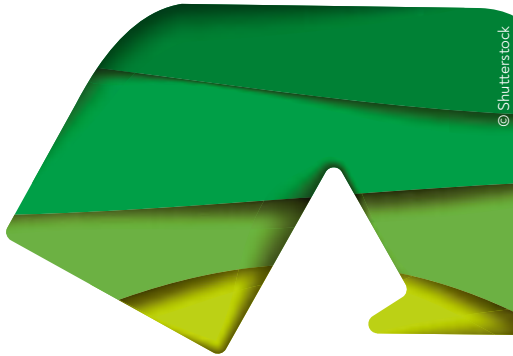
## Dordogne DES ACHATS GROUÉS D'ÉNERGIE POUR LE MEDEF

Face à la hausse des prix de l'énergie et ses fluctuations, le Medef Périgord a en 2023 fait un test, avec une quinzaine d'entreprises, d'achats groupés d'énergie. Dans ce groupe d'entreprises, il y avait « des profils très variés » selon François Gaillard, délégué général. En moyenne, 26 % d'économies ont été réalisées. Fort de ce succès, le syndicat va, pour 2024, ouvrir cet achat mutualisé à l'ensemble de ses adhérents. Et va même plus loin : la plateforme d'achats groupés sera même ouverte aux salariés. « Une entreprise, c'est aussi des personnes ; défendre les intérêts d'une entreprise, c'est un tout », note François Gaillard.



## Abjat-sur-Bandiat **UNE AIDE DE L'ADEME POUR LE DOMAINE DU BANDIAT**

Parmi 805 projets soutenus financièrement par l'Ademe dans la région en 2023 pour accélérer la transition écologique (240 millions d'euros d'engagements pour 1,198 milliard d'euros d'investissements accompagnés), on trouve les travaux de réhabilitation du restaurant du Domaine du Bandiat. L'objectif est de moderniser les installations de cet ancien camping tout en réduisant l'impact environnemental. Il s'agit de former le personnel aux écogestes et à la cuisine durable, de faire évoluer les approvisionnements et de lutter contre le gaspillage alimentaire, de réduire les dépenses d'énergie (cuisson, groupe froid, confort d'été et d'hiver, isolation des toitures et des murs, réseau de chaleur/froid) et d'eau (cuisine, sanitaires, espaces extérieurs).



## Neuvic-sur-l'Isle **PRIX D'EXCELLENCE POUR LE MOULIN DE LA VEYSSIÈRE**

Héritier d'un savoir-faire transmis au fil de 7 générations depuis 1857, le moulin de la famille Élias se diversifie à partir de la fabrication d'huile. Repris en 2012 par Christine qui a donné un nouvel élan avec des visites immersives et dégustations, renforcé en 2020 par son fils Paul Dieudonné qui a mis en place un verger pédagogique et un espace muséographique avant de reprendre fin 2022 une exploitation agricole à Sarlat, le moulin enchaîne les médailles : Argent en 2017 pour l'huile de noix conventionnelle, Or en 2020 pour l'huile vierge de noix, Argent en 2022 pour l'huile de noix du Périgord AOP et l'Or en 2023 pour cette même huile labellisée. Trois médailles consécutives lui ont valu de recevoir le Prix d'Excellence du Concours Général Agricole des mains du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



# Tourisme d'affaires **Le MEETT** **s'impose**

Troisième plus grand Parc des expositions - Centre de congrès français (hors région parisienne) avec 80 000 m<sup>2</sup> de surface, le MEETT est devenu en moins de 3 ans un acteur majeur de l'événementiel en France. Le site toulousain pourrait encore prendre de l'ampleur dans les années à venir.

Par **Bérengère BOSI**

**C**ahuté à ses débuts par la crise sanitaire, le MEETT, nouveau Parc des expositions et Centre de congrès de la métropole toulousaine, est devenu depuis son ouverture en septembre 2021 « une véritable locomotive du tourisme d'affaires toulousain », se félicite Toulouse Événements, la filiale de GL Events en charge de l'animation du site. Pas moins de 86 événements se sont ainsi tenus au MEETT en 2023, soit 21 % de plus qu'en 2022. Le site a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires 68 % supérieur à celui que réalisait son prédécesseur : l'ancien parc des expos situé sur l'île du Ramier à Toulouse.

## **PLUS DE 700 000 VISITEURS EN 2023**

En 2023, par moins 700 000 visiteurs se sont rendus à un salon organisé au MEETT. Un succès qui s'explique notamment par une programmation en développement : neuf nouvelles manifestations sont ainsi venues compléter le programme de 2022, notamment

le Salon Occ'Ygène porté par Toulouse Événements. Reconduit en 2024, ce salon du tourisme, des loisirs et de la randonnée se tiendra du 1<sup>er</sup> au 3 mars. « Nous avons un rôle d'animateur du territoire. Nous avons par conséquent à cœur de créer des événements, quitte à prendre des risques », déclare Olivier Chanelle. Le directeur général de Toulouse Événements annonce d'ailleurs vouloir créer un nouvel événement d'envergure chaque année au MEETT. Pour 2024, il s'agira du Toulouse Space Festival : un rendez-vous inédit sur le spatial à destination du grand public qui devrait faire venir 15 000 personnes du 24 au 26 mai.

## **DES ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE**

Autre moment fort en 2024 : l'accueil du Congrès de la société francophone du diabète et ses 3 500 participants. « Il s'agit d'un très grand congrès médical qui va nous permettre de nous faire connaître de ce secteur. » Car pour le MEETT, il n'y a pas de meilleure publicité que celle faite par les organisations clientes. « En 2023, nous avons accueilli le congrès des Sapeurs-pompiers. La CCI a réalisé un sondage auprès des participants, et les retours ont été dithyrambiques », se réjouit Olivier Chanelle.

Les Pro-Days constitueront également un des temps forts de l'année. « Il s'agit du salon professionnel du vélo qui se tient habituellement à Paris. Jeux olympiques obligent, il a fallu déplacer le rendez-vous cette année. Nous étions notamment en compétition face à Lyon ou encore Bordeaux, et c'est nous qui avons gagné le contrat », déclare le directeur général. Plus de 7 000 visiteurs venus de toute la France sont ainsi attendus au mois de juin.





OLIVIER  
**CHANELLE**  
 directeur du MEETT

© Adrien Nowak - La Vie Economique

© Toulouse events

## UN CENTRE DE CONVENTIONS PLUS CHALEUREUX

Autre source d'optimisme pour 2024 : la fin des aménagements réalisés dans la partie Centre de conventions et de congrès. Plus de 800 000 € ont été investis en 2023 dans les espaces du « Niveau 1 » afin de proposer un accueil sur-mesure pour les événements de taille modérée. « Nous avons écouté les retours de nos premiers clients qui attendaient un environnement plus chaleureux. Nous les avons invités le 6 février à découvrir ce nouveau Niveau 1, réagencé, dans lequel nous avons mis de la moquette, des bardages en bois, des lumières plus chaudes, des plantes ou encore des rideaux », explique Olivier Chanelle.

## BIENTÔT UN HÔTEL *IN SITU*

Si l'année 2024 s'annonce sous les meilleurs auspices, Olivier Chanelle est encore plus ambitieux pour la suite. Ainsi, 126 nouveaux dossiers sont déjà programmés d'ici à 2032. Et le MEETT veut voir encore plus grand. « Aujourd'hui, nous sommes encore handicapés par l'absence d'un hôtel *in situ*. Ce manque d'hébergements nous empêche de capter certaines opportunités car nous ne sommes pas capables de répondre à tous les critères des cahiers des charges. Mais nous sommes

optimistes pour l'avenir : nous espérons l'ouverture d'un hôtel pour 2026. » La LGV entre Bordeaux et Toulouse devrait également constituer un nouvel argument en faveur de la tenue d'événements au MEETT.

## À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX ESPACES

Le sourire est retrouvé chez Toulouse Événements, après la déception en 2022 de la perte des concessions à Toulouse de l'espace Vanel (dernier étage de la médiathèque de Toulouse) et du Centre de congrès Pierre-Baudis au bénéfice de Toulouse Congrès. « Nous nous concentrons aujourd'hui pleinement sur la satisfaction de nos clients au MEETT », confie Olivier Chanelle. Si Toulouse Événements ne gère aujourd'hui plus que le MEETT, l'entreprise reste toutefois à l'affût des opportunités. « Nous regardons les sites existants ou que l'on pourrait réhabiliter. Un nouvel espace dans Toulouse serait idéal pour compléter notre offre ». ■





La nouvelle  
résidence autonomie  
à Muret.

# Seniors Edenis dans la fleur de l'âge

Fondée en 1985 par le bailleur social toulousain Promologis, l'association Edenis est aujourd'hui un acteur emblématique de l'hébergement et de l'accompagnement des seniors. Le groupe associatif poursuit son déploiement, dépassant les frontières de son territoire historique de Haute-Garonne.

Par Bérengère BOSI

**E**n quatre décennies d'existence, Edenis s'est imposé sur le secteur de l'hébergement et de l'accompagnement des personnes âgées en Occitanie. Avec 21 établissements gérés en Haute-Garonne et un à Montauban, le groupe associatif, qui héberge aujourd'hui 1 800 résidents, emploie près de 1 500 salariés sur le territoire. Forte de

40 ans d'expérience, l'association veut aujourd'hui poursuivre son engagement pour contribuer à répondre à un enjeu essentiel : le vieillissement de la population. « On compte aujourd'hui 7 500 Ehpad en France, soit 600 000 lits. Avec le vieillissement de la génération baby-boom, il en faudra 700 000 en 2030 et 900 000 en 2040. Si on prend le problème au sérieux dès aujourd'hui, on peut encore le résoudre mais les pouvoirs publics ne semblent pas prêts à ouvrir de places supplémentaires dans les prochaines années », déplore David Maugé, directeur général d'Edenis.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS À MURET ET BLAGNAC

À son échelle, le groupe veut toutefois agir pour le bien vieillir de nos aînés, en assurant un service de qualité à ses résidents. Pour ce faire, Edenis porte régulièrement des projets de rénovation ou de construction de nouveaux établissements. L'association a ainsi investi 5,5 millions d'euros pour rénover un de ses anciens Ehpad à Muret afin de le transformer en résidence autonomie de 70 places. Le site a ouvert ses portes le 16 janvier et accueille déjà une quinzaine de résidents. Douze millions d'euros ont par ailleurs été fléchés vers



un nouvel Ehpad, toujours à Muret, destiné à accueillir les anciens résidents de l'établissement devenu résidence autonomie.

À Blagnac, l'ancien Ehpad situé rue des Amandiers a été rasé pour construire à la place une résidence autonomie flamboyante neuve. L'établissement de 90 places devrait ouvrir fin 2026. Les résidents de l'ancien Ehpad ont quant à eux été transférés dans un nouveau site, également à Blagnac.

## UN EHPAD À LA CARTOUCHERIE

Le temps fort de l'année 2024 sera toutefois l'ouverture en juin d'un établissement de 88 places situé dans le quartier de la Cartoucherie à Toulouse. « Ce nouvel Ehpad remplacera un autre site que nous portons à Toulouse. Il comprendra plus d'espaces communs et sera « sectorisable », notamment en cas d'épidémie comme la Covid », explique le directeur général qui a tiré des enseignements de la crise sanitaire.

Véritable vitrine du savoir-faire d'Edenis, le nouveau site devra bien entendu proposer des soins de qualité, mais également s'ouvrir sur l'extérieur « Nous allons

“ Parmi les projets, l'ouverture d'un « bar thérapeutique » tenu par les résidents, équipé notamment d'une tireuse à bière ”



DAVID  
**MAUGÉ**  
 directeur  
 général  
 d'Edenis

© Lilian Cazabet - La Vie Economique

## EDENIS EN CHIFFRES

Budget 2024 : **97 M€**

**22 établissements** (19 Ehpad et 3 résidences seniors)

**1 500 salariés**

**1 800 résidents**

**Taux d'occupation : 97 %**

faire profiter nos résidents de la vie de ce nouveau quartier, avec l'objectif de permettre les rencontres entre les générations ». Parmi les projets, l'ouverture d'un « bar thérapeutique » tenu par les résidents, équipé notamment d'une tireuse à bière. « Tous les projets qui peuvent favoriser le bien-être de nos résidents sont poussés et valorisés par le Comité exécutif. Et s'il faut pour cela détacher un budget exceptionnel, nous sommes prêts à le faire », indique le directeur général, citant par exemple la tenue d'une exposition d'art brut en 2021 dans l'un des établissements Edenis. « Une de nos résidentes était une collectionneuse de renom (Cérés Franco, NDLR). Elle a proposé de prêter une partie de sa collection pour ouvrir une galerie au sein de l'Ehpad pendant 15 jours ».

## DE NOUVEAUX PROJETS EN PERSPECTIVE

En parallèle de la modernisation de ses établissements, Edenis travaille activement à son développement. « Nous pensons que nous apportons aux résidents un accompagnement de très bonne qualité : lors des dernières évaluations réalisées par un organisme tiers indépendant dans nos établissements, nous avons obtenu une moyenne de 3,93 sur 4. Nous avons par conséquent la volonté de proposer notre expertise à d'autres seniors », déclare David Maugé. Edenis propose aux collectivités de gérer leurs établissements, dans un contexte où le savoir-faire nécessaire est de plus en plus pointu.

Edenis a ainsi remporté en 2020 un appel à projet de la mairie de Brive pour gérer une résidence autonomie de 105 places. La première pierre a été posée fin 2023 et l'ouverture est prévue fin 2025. « Deux mairies (une dans le sud de la Haute-Garonne et une dans les Hautes-Pyrénées) nous ont également sollicités pour envisager une reprise en gestion de leurs Ehpad jusqu'alors gérés en propre, via leurs CCAS. Les projets devraient aboutir dans les prochaines semaines », confie David Maugé.

Et pour accompagner toujours mieux nos aînés, le groupe envisage même d'aller dans les prochaines années sur un créneau qu'il ne couvre pas encore : l'accompagnement du maintien des seniors à domicile. ■



# Toulouse

# Les sportives

## en quête de mécènes



La Maison du Sport au Féminin de Toulouse s'attaque au financement des carrières des sportives. Une plateforme de mise en relation avec les entreprises du territoire vient d'ouvrir pour encourager les parrainages et ainsi améliorer les conditions de travail des femmes dans le sport.

Par Maxime FAYOLLE

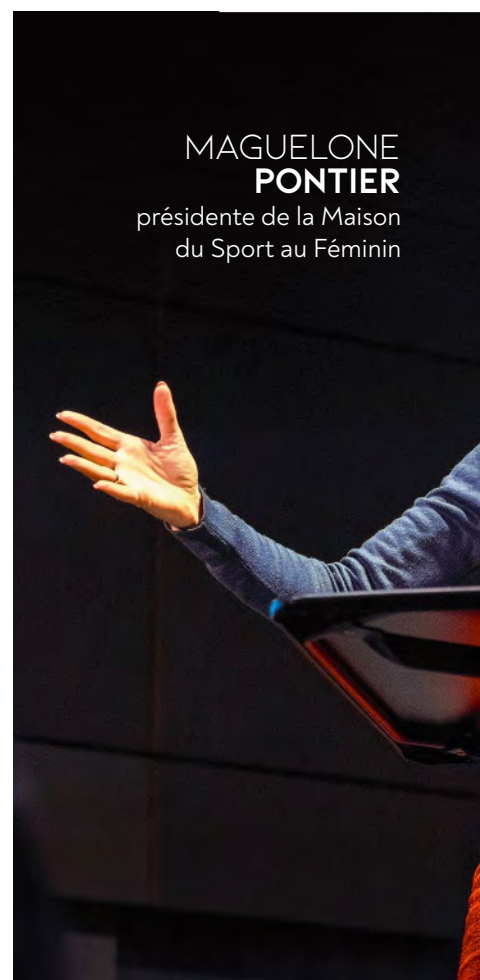
**U**n chiffre résume souvent de longs discours. En France, les sportives gagnent encore en moyenne 3 à 4 fois moins que les hommes tous sports confondus. Un chiffre qui grimpe même à 27 quand on parle du sport roi dans notre pays, le football. « Beaucoup de sportives sont sous le seuil de pauvreté », déplore Maguelone Pontier, la présidente de la Maison du Sport au Féminin, inaugurée en décembre 2022. Pour remédier à ce problème, l'association a créé une plateforme pour mettre en lien ces sportives avec des entreprises du territoire qui veulent s'engager dans une action de mécénat.

### SYSTÈME UNIQUE EN FRANCE

C'est la première fois qu'un tel dispositif est mis en place en France. « Les sportives s'inscrivent en détaillant leurs besoins. Les entreprises indiquent de leur côté ce qu'elles peuvent apporter. Ce peut être de l'argent, mais aussi un soutien en nature ou en bénévolat », détaille Maguelone Pontier. La plateforme est également anonymisée, ce qui fait qu'une entreprise ne peut pas sélectionner spécifiquement une sportive à parrainer. C'est la Maison du Sport au Féminin qui joue le rôle de l'entremetteur.

### DÉFISCALISATION

Pour l'entreprise, ce mécénat entre évidemment dans le cadre de la politique RSE, même si ce n'est pas le seul objectif comme le rappelle le vice-président de l'association, Damien Comolli, président du TFC. « J'en ai marre qu'on voie le sport féminin uniquement par le biais de la RSE. Au Téfécé, je gère aussi la section féminine et mon envie, c'est de performer, de gagner des



MAGUELONE  
PONTIER  
présidente de la Maison  
du Sport au Féminin

“ Quand on s'entraîne 6 heures par jour, on n'a pas le temps de chercher des soutiens financiers ”



# “ Avec la loi PACTE, une entreprise peut défiscaliser jusqu’à 20 000 euros par an en mécénat ”



La nageuse Madelon CATTEAU (à droite) avec sa marraine, grossiste au MIN de Toulouse

© Adrien Nowak - La Vie Economique



© Adrien Nowak - La Vie Economique



**DAMIEN COMOLLI**  
 président du Toulouse FC  
 et vice-président de la Maison  
 du Sport au Féminin

© Adrien Nowak - La Vie Economique

répètent à l’envi qu’ils veulent des médailles aux JO, mais pour cela il faut les aider, et principalement les femmes », souligne Valérie Jimenez, présidente déléguée du Medef 31. « On parle beaucoup des Jeux en ce moment, mais il n’y a pas que ça. On a besoin d’aide à plein d’autres moments », rappelle la nageuse Madelon Catteau, 20 ans et parrainée par le Marché d’Intérêt National (MIN). « Une saison coûte très cher, que ce soit pour l’entraînement, les déplacements, les compétitions, l’équipement... Toute aide qu’on reçoit est cruciale pour notre carrière », souligne celle qui a reçu une médaille de bronze aux championnats d’Europe en 2022. L’aide fournie par le MIN concerne l’alimentation de la championne. Des paniers de fruits et légumes indispensables à l’équilibre nutritif d’une sportive et qui représente également une dépense en moins pour la jeune femme. « C’est important pour mon équilibre physique et mental. Quand

on s’entraîne 6 heures par jour, on n’a pas toujours le temps de chercher des soutiens financiers. Cette précarité dans le sport féminin doit cesser. »

## VIE DE SPORTIVE, VIE DE FEMME

Une précarité qui est d’autant plus problématique lorsque la sportive envisage la maternité pendant sa carrière. « Il y a une vraie peur chez ces femmes qui se retrouvent en position de faiblesse par rapport à leur sponsor », témoigne l’avocat toulousain Daniel Capeller-Arnaud. C’est le cas de la triathlète Manon Genêt. « Je suis dans une discipline où les sponsors sont la seule source de financement. Si je voulais tomber enceinte, je n’avais aucune couverture. » La Maison du Sport au Féminin a aidé la Toulousaine d’adoption pour intégrer une clause qui la sécurise financièrement en cas de grossesse. « Je ne devrais pas avoir à choisir entre ma vie d’athlète et ma vie de femme ! » Signe du destin, quelques semaines après avoir signé cet avenant avec son sponsor, Manon Genêt est tombée enceinte. Elle attend désormais des jumeaux pour le printemps. ■

titres. Or aujourd’hui, il n’y a pas encore de modèle économique, on a donc besoin des entreprises pour cela. » Un moyen aussi pour l’entreprise de réaliser une belle opération fiscale. « La loi PACTE permet aujourd’hui aux TPE / PME de choisir un plafond de mécénat annuel, qui peut atteindre 20 000 euros », détaille Philippe Spanghero, membre fondateur de la Maison du Sport au Féminin. « C’est intéressant pour ces entreprises car 9 sur 10 n’utilisent pas tout leur potentiel de défiscalisation. »

## LE MÉCÉNAT POUR LA RÉUSSITE

Pour les sportives, ce mécénat est une bouffée d’air. Une chance pour que l’argent ne soit pas un obstacle à la pratique de leur discipline. « Les politiques nous





Aéroport de Toulouse-Blagnac

# easyJet vise l'Europe



© Lillian Cazabett - La Vie Économique

© Shutterstock

Présente depuis 2003 à l'aéroport de Toulouse-Blagnac, la compagnie aérienne low cost easyJet veut continuer d'étendre son maillage en Europe depuis la Ville rose. Trois nouvelles destinations (Berlin, Milan, Zadar) seront accessibles dans les prochaines semaines.

Par Maxime FAYOLLE

**R**eginald Otten a le sourire. Le directeur adjoint d'easyJet France annonce fièrement que les chiffres de fréquentation de la compagnie low cost retrouvent peu à peu les standards d'avant Covid-19. « Aujourd'hui, on traite près de 2 millions de passagers depuis ou à destination de Toulouse. » Avant la pandémie, easyJet dépassait de peu les 2,5 millions. « On a bon espoir que 2024 soit l'année du retour à la normale. »

## EASYJET FORTEMENT LIÉE À AIRBUS

Toulouse reste une place forte pour easyJet. La compagnie orange est, de par son histoire, fortement liée à la Ville rose. « Notre flotte est 100 % Airbus », souffle le directeur adjoint qui rappelle qu'easyJet vient de commander 157 avions de la gamme neo (56 A320, 101 A321) pour renouveler une partie de sa flotte. « C'est l'un des

leviers à actionner pour parvenir à la neutralité carbone en 2050. » D'ici 10 ans, la compagnie estime que 80 % de ses avions seront de la gamme Airbus neo qui permet d'économiser 15 % de carburant.

## 20 DESTINATIONS CET ÉTÉ

En attendant les livraisons, les avions actuels d'easyJet vont sillonner l'Europe cet été avec 20 destinations au départ de Toulouse, dont 9 exclusives. « L'année dernière, nous avons ouvert Faro (Portugal) et Rhodes (Grèce). Cette année, ce sera Milan, Berlin et Zadar en Croatie. » À chaque fois, il s'agira de 2 vols par semaine avec des prix démarrant entre 30 et 50 euros. De quoi ravir les dirigeants de l'aéroport toulousain et notamment le directeur commercial, Bruno Balerdi : « ces ouvertures de lignes correspondent à des destinations qui nous manquaient ».

## LA LIGNE PARIS - TOULOUSE EN QUESTION ?

L'avenir s'annonce donc radieux pour easyJet qui vise une flotte de 400 avions d'ici 10 ans. Néanmoins, l'arrivée de la LGV Bordeaux - Toulouse va ouvrir une interrogation à partir de 2032. La capitale et la Ville rose seront séparées de 3 heures de train et easyJet se refuse aujourd'hui à proposer des lignes lorsqu'une autre solution de transport inférieure à 4 heures existe. Avec 5 rotations pleines par jour avec Orly, la liaison avec la capitale est fondamentale pour easyJet. « Il faut être prudent et attendre la fin des travaux avant de parler de l'avenir de cette ligne », tempère Reginald Otten. ■





# JO 2024 L'Occitanie. aussi

Si aucune épreuve des Jeux olympiques de Paris n'aura lieu en Occitanie, l'Occitanie reste une terre de sport où les athlètes olympiques français comme internationaux sont nombreux à s'entraîner.

Par Maxime FAYOLLE

**P**errine Laffont est excitée à l'aube de ces Jeux olympiques de Paris. La skieuse ariégeoise compte profiter à fond de l'été pour suivre ses copains occitans dans leur course à la médaille. « Il y en a tellement ! Mais je tiens à être présente à leurs côtés », sourit la championne de 25 ans, dont la carrière est actuellement en pause. L'Occitanie, si elle n'accueille aucune épreuve olympique, sera malgré tout bien représentée à Paris du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre pour les Jeux paralympiques.

mettant à disposition ses infrastructures, l'Occitanie m'a donné les moyens de réussir », se rappelle Perrine Laffont qui a débuté au CREPS de Font-Romeu où elle portera la flamme olympique d'ici quelques mois.

## RETOMBÉES TOURISTIQUES

Pour la Région, cette excellence sportive est aussi vectrice de retombées touristiques importantes. Le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) estime que 25 000 nuitées sont générées par l'accueil de ces délégations françaises et étrangères. « L'impact en termes d'image et de visibilité pour notre région est également prépondérant », se félicite Vincent Garel, le président du CRTL. ■

## 184 STAGES EN OCCITANIE

Si aujourd'hui les qualifications ne sont pas toutes terminées, on estime qu'une centaine d'athlètes occitans verront les Jeux. Parmi eux, il existe de bonnes chances de médaille avec les Toulousains Léon Marchand (natation), Sofiane Oumiha (boxe) ou encore Antoine Dupont (rugby à 7). « Nous allons donc pleinement contribuer à la réussite de ces JO », se réjouit Kamel Chibli, vice-président de la Région en charge des Sports.

Chaque année, la Région accompagne plus de 800 athlètes pour un budget de 500 000 euros. Au-delà de cette aide financière, l'Occitanie est une véritable terre d'entraînement pour de nombreux sportifs. Au total, 184 stages ont été programmés sur le territoire régional jusqu'au début des Jeux. Les CREPS (centre de ressources, d'expertise et de performance sportive) de Toulouse, Montpellier (34) et Font-Romeu (66) vont tourner à plein régime pour aider 1 500 sportifs venus de 47 pays du monde à réaliser leur rêve olympique. « En

Vincent Garel,  
 président du Comité  
 Régional du T  
 ourisme et des Loisirs  
 et Kamel Chibli,  
 vice-président à la  
 région en charge  
 des sports





## Haute-Garonne LES START-UPS TOULOUSAINES ONT LEVÉ 220 MILLIONS D'EUROS EN 2023



Les start-ups de l'agglomération toulousaine ont séduit les investisseurs en 2023. Elles ont levé 220,7 millions d'euros (contre 219 M€ en 2022), sur 26 opérations (contre 20 en 2022), indique le Toulouse Tech Index dévoilé par la French Tech Toulouse. « L'écosystème tech toulousain a effectivement mieux résisté en 2023 que ce qu'on a pu observer de manière globale en France. Alors que sur le territoire national, nous observons une forte baisse des levées de fonds (8,5 Mds€ en 2023 par rapport à 14,7 Mds€ en 2022) [...] nous restons sur l'aire toulousaine dans une phase de développement », commente Clément Bauguil, Directeur de participations - Venture Capital, qui s'attend à un maintien de la dynamique en 2024. Parmi les secteurs les plus financés en 2023 à Toulouse, l'espace (73 M€), l'aéronautique (39,60 M€), les biotechs (48,50 M€) et la Medtech (13 M€). Exotrail réalise la plus grosse levée de l'année (54 M€), devant Ascendance Flight Technologies (34 M€) et Antabio (25 M€).

## LGV Bordeaux-Toulouse LES TRAVAUX DÉMARRENT EN MARS

Ce n'était plus qu'une question administrative. Le préfet d'Occitanie et de Haute-Garonne, Pierre-André Durand, vient de publier l'arrêté sur l'autorisation environnementale des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT). Il fait suite à l'avis favorable rendu par la commission d'enquête le 4 janvier. Il s'agit de la première étape du projet de LGV qui reliera Bordeaux et Toulouse en une heure en 2031. Les travaux au nord de Toulouse vont donc débuter en mars prochain. Ils devraient déboucher également sur la création d'une halte à Lespinasse afin de rejoindre Toulouse plus rapidement. « Avec cette LGV, nous répondrons concrètement aux attentes des usagers et des acteurs locaux, qui expriment très majoritairement un besoin et une envie de mobilité. C'est pour défendre cette liberté et lutter contre l'assignation à résidence que nous portons collectivement ce grand projet pour le territoire », s'est félicitée la présidente de la Région Occitanie Carole Delga.







## Agglomération toulousaine **LE MARCHÉ IMMOBILIER AU PLUS BAS**

L'année 2023 restera « marquée par une crise historique et profonde de la promotion immobilière, fortement touchée par une demande entravée », affirme L'ObserveR de l'immobilier toulousain. Sur l'aire urbaine de Toulouse, à 2 936, les mises en vente de biens immobiliers ont diminué de moitié sur un an. Quand dans le même temps, les investisseurs et primo accédants « désertent les marchés » du fait de la hausse des taux d'intérêt, le nombre de ventes s'écroule. « On dénombre ainsi 2 515 ventes nettes au détail sur l'année, soit -47 % par rapport à 2022 et - 58 % par rapport à 2021. Symptômes des difficultés de financement, le taux de désistement atteint 29 % des ventes en 2023, contre 21 % en 2022 », affirme Laëtitia Vidal, présidente de l'ObserveR.

# Carnet

Le président de la CCI d'Occitanie **Jean-François REZEAU** devient le nouveau délégué régional Nouvelle-Aquitaine / Occitanie chez Véolia. Déjà en charge de l'unité Recyclage et Valorisation des déchets France, Jean-François Rezeau aura pour mission de renforcer la position de Véolia comme acteur de la transition écologique des territoires. Entré dans le groupe en 1995 comme responsable des activités propreté urbaine dans les départements de la Charente, Charente-Maritime et Limousin, il a grimpé les échelons jusqu'à ce poste de délégué régional sur les deux grandes régions du sud-ouest.

À 53 ans, ce passionné de boxe (il a présidé l'Académie de Basso Combo de 2015 à 2022) devra aussi tisser des liens avec les collectivités locales, les acteurs économiques et les entrepreneurs des deux régions. Sa position de membre d'administration du Medef Occitanie devrait l'y aider.



JEAN-FRANÇOIS  
**REZEAU**



# Conjoncture L'économie au ralenti en 2024

Les prévisions économiques de ce début d'année sont marquées par de nombreuses incertitudes, notamment sur le ralentissement de l'inflation, la reprise de la consommation des ménages et un contexte international instable. La croissance devrait ainsi encore ralentir en 2024. Deux points noirs sont à surveiller selon la Banque de France régionale et la CCI Bordeaux-Gironde : le secteur de la construction et celui du commerce.

Par Jennifer WUNSCH

**C'**est avec le dynamisme et le franc-parler qui caractérisent la nouvelle directrice régionale de la Banque de France Nouvelle-Aquitaine, Marie-Agnès de Montbron, et le président de la CCI Bordeaux-Gironde, Patrick Seguin, que s'est tenue la conférence présentant le bilan de l'activité néo-aquaine en 2023 et les perspectives 2024, le 8 février, à Bordeaux. Dans un contexte international ayant subi de nombreuses transformations depuis 4 ans, provoquant des aléas sur l'activité et l'inflation et un contexte national marqué par des incertitudes sur le niveau de consommation des Français, de la baisse des prix de l'alimentation et de l'énergie, mais aussi des besoins d'investissements toujours importants en faveur de la transition écologique et énergétique, « les prévisions économiques sont fortement impactées, et nous

devons rester prudents », prévient Marie-Agnès de Montbron.

Selon la Banque de France, la croissance mondiale devrait rester faible en 2024, à 3,1 %. En Europe, la reprise est fragile et hétérogène, avec une prévision de croissance de 0,8 % en zone euro en 2024, et 0,9 % en France, où le ralentissement attendu de l'inflation (+ 2,5 % en 2024 contre + 5,7 % en 2023) devrait relancer la consommation des ménages. Un retour sous la barre des 2 % est même attendu pour 2025 et 2026. Enfin, « après avoir reculé en 2023, les salaires réels devraient progresser sensiblement en 2024-2026. L'emploi quant à lui s'ajusterait avec retard au ralentissement économique et le taux de chômage devrait continuer de progresser jusqu'en 2025, allant jusqu'à 8 %, avant de redescendre à 7,6 % en 2026 », précise-t-elle.

## ÉDUCATION ÉCONOMIQUE

En Gironde, « où nous sommes entrés dans une économie d'instabilité, les entreprises doivent s'adapter en permanence. Certaines y parviennent très bien, d'autres non. On constate d'ailleurs une hausse inquiétante de 40 % des procédures de mises sous protection des tribunaux de commerce », alerte Patrick Seguin, qui regrette « qu'environ 70 % des entreprises s'y prennent trop tard et aillent directement en liquidation ». Si les chiffres n'ont pas





La directrice régionale de la Banque de France, Marie-Agnès de Montbron, et Patrick Seguin, le président de la CCI Bordeaux Gironde, entourant Jacky Phillips et Nathalie Wong-So, le 8 février au Palais de la Bourse de Bordeaux.

24  
31  
**33**  
Gironde  
40  
47  
64  
65

“ Le taux de chômage devrait continuer de progresser jusqu'en 2025, allant jusqu'à 8 % ”

encore dépassé ceux de 2019, il est urgent selon le président de la CCI Bordeaux-Gironde de palier aux « problèmes d'éducation économique des chefs d'entreprise ».

Autres points d'attention selon lui : le secteur du commerce de proximité, « qui a besoin de se remettre en question pour imaginer le commerce de demain » ; de même que le secteur viticole, qui doit trouver de nouveaux marchés, à l'image de l'Inde, où sera organisé le premier salon Vinexpo Mumbai, en septembre.

Enfin, Patrick Seguin a regretté « la concurrence déloyale des politiques françaises sur les aides à l'Économie sociale et solidaire (ESS), en défaveur de l'économie de marché, dont les entreprises intègrent pourtant la RSE (Responsable sociale et environnementale), non subventionnée ».

## SITUATIONS CONTRASTÉES

Dans le détail, 2023 a été marquée par un ralentissement général de l'activité dans tous les secteurs de l'économie néo-aquitaine, selon l'enquête annuelle de la Banque de France en Nouvelle-Aquitaine<sup>(1)</sup>. Même si l'industrie, les services

marchands et la construction ont vu leurs chiffres d'affaires légèrement progresser entre 2022 et 2023 respectivement de 0,4 %, 2,1 % et 1,4 %, avec un effet prix à la hausse et en dépit de difficultés de recrutement persistantes. Les situations très contrastées en fonction des secteurs de chaque catégorie devraient perdurer en 2024, avec des prises de commandes record attendues dans certaines filières industrielles, comme l'aéronautique, et des perspectives négatives pour les petites structures.

En ce début d'année, les projections de croissance pour 2024 sont ainsi de + 4,1 % dans l'industrie ; + 2 % dans les services marchands, si la consommation des ménages reprend effectivement ; et - 2 % dans la construction, « secteur dont les carnets de commandes sont à un niveau historiquement bas, avec des reports et annulations de programmes », note Jacky Phillips, chef du département entreprises et activités régionales à la Banque de France Nouvelle-Aquitaine. Malgré tout, l'indice de confiance des dirigeants girondins dans la pérennité de leur entreprise reste positif dans l'industrie (81 %), les services marchands (72 %) et la construction

(78 %), selon l'enquête trimestrielle de la CCI Bordeaux-Gironde<sup>(2)</sup>.

Une ombre au tableau : le secteur du commerce, « dont les perspectives de fréquentation de la clientèle restent négatives. Ce qui impacte l'indice de confiance des dirigeants sur la pérennité de leur entreprise, passant de 73 % à 64 % sur les 3 derniers mois », insiste Nathalie Wong-So, chef de projet Études économiques à la CCI Bordeaux-Gironde. ■

1 - L'enquête de la Banque de France régionale a été réalisée en décembre auprès de 3 600 chefs d'entreprise représentant 270 000 emplois en Nouvelle-Aquitaine

2 - L'enquête trimestrielle de la CCI Bordeaux-Gironde a été réalisée auprès de 600 chefs d'entreprise



Vue aérienne du projet BioTJet, installé sur le bassin de Lacq, dans le Béarn.

© Elyse Energy

## Bordeaux-Mérignac AVIATION : VERS UNE FILIÈRE NÉO-AQUITAINE DE CARBURANTS DURABLES

La PME industrielle lyonnaise Elyse Energy, pionnière de la production de molécules bas-carbone et l'Aéroport de Bordeaux annoncent leur coopération pour développer la filière de carburants d'aviation durables en Nouvelle-Aquitaine. « L'Aéroport de Bordeaux souhaite jouer son rôle d'accélérateur et d'intégrateur des carburants d'aviation durables pour accompagner la transition du transport aérien en France. Ensemble, nous tirerons parti de notre expertise collective », assure dans un communiqué Simon Dreschel, président du directoire de SA Aéroport de Bordeaux-Mérignac. Les expertises des deux entités accompagneront ainsi, depuis la production de carburant à Lacq, jusqu'à l'avitaillement à Bordeaux, la politique de transition vers des modes de déplacement aériens décarbonés. « Avec le projet BioTJet que nous portons avec partenaires (Avril, Axens et l'IFPen sur le bassin de Lacq), il nous semblait naturel d'unir nos forces pour travailler conjointement aux modalités de fourniture de e-biokérosène sur la plateforme aéroportuaire de Bordeaux-Mérignac », ajoute Pascal Pénicaud, président d'Elyse Energy.



Le bâtiment a été livré en janvier.

© Olivier Soubeiran

## Mérignac QUARTUS A LIVRÉ LE COCKPIT AU CŒUR DE L'AÉROPARC

C'est un bâtiment emblématique pour la filière Aéronautique-Spatial-Défense. Le promoteur Quartus a annoncé, début février, la livraison du projet Cœur Aéroport baptisé le « Cockpit » à Mérignac. L'opération qui se déploie sur un foncier de près de 40 000 m<sup>2</sup> comprend un ensemble tertiaire de 9 712 m<sup>2</sup> prévu pour accueillir le siège social de Bordeaux Technowest, l'Institut Evering de l'Université de Bordeaux, le pôle de compétitivité Aerospace Valley, le restaurant Lulu dans la prairie ainsi qu'un hôtel d'entreprises et de services. L'ambition de Quartus et de l'architecte Olivier Brochet, agence BLP & Associés, était de créer un lieu innovant constitué d'espaces de travail hybrides pour encourager la recherche et la création. Le projet a été labellisé BREEAM Very Good et certifié BiodiverCity.





**DELPHINE DEPEYRAS**  
nouvelle directrice générale du Catie.

# Carnet

**Delphine DEPEYRAS** a été nommée au poste de directrice générale du Centre aquitain des technologies de l'information et électroniques (Catie), en remplacement de Bertrand Castagnet, qui a pris sa retraite. Titulaire d'un doctorat en mathématiques appliquées à la mécanique des fluides, elle a travaillé durant près de 14 ans dans la simulation numérique chez Ingeliance, société d'ingénierie et de conseil aux entreprises industrielles basée à Mérignac. « Cette année, le Catie célébrera son 10<sup>e</sup> anniversaire. Dix années durant lesquelles nous avons œuvré pour la transformation numérique [des entreprises] dans un esprit de recherche d'excellence. Cet anniversaire marque le début d'un nouveau chapitre pour le Catie, et nous sommes fiers de passer cette étape avec Delphine Depeyras », affirme le Catie sur sa page LinkedIn.



Jean-François Faure, fondateur et dirigeant d'Au Coffre, lance CrypCool, plateforme d'achat-vente de cryptomonnaies.

## Bordeaux **AU COFFRE LANCE SA PLATFORME DE VENTE ET ACHAT DE CRYPTOACTIFS**

Le spécialiste bordelais de l'achat de métaux précieux lance sa première plateforme d'achat et de vente de cryptoactifs, CrypCool, mettant à la disposition des utilisateurs les cryptomonnaies phares du marché : le Bitcoin et l'Ethereum. L'idée de son fondateur, également dirigeant d'Au Coffre, Jean-François Faure : « populariser ces actifs ouverts et transparents (...), grâce à une plateforme tout public, intuitive et simple d'utilisation », précise l'entreprise dans un communiqué. « Contrairement aux plateformes traditionnelles, l'interface de CrypCool est pensée de manière à simplifier le parcours utilisateur, y compris de ceux n'ayant aucune connaissance en cryptomonnaies », ajoute-t-elle. CrypCool s'appuie sur un service client disponible pour accompagner les utilisateurs, mais également sur un système de stockage et de conservation unique permettant d'assurer le plus haut niveau de sécurité. Les fonds des clients sont ainsi sécurisés dans des portefeuilles froids, gardés dans les chambres fortes du groupe Au Coffre à Genève, qui hébergent déjà 500 millions d'euros en métaux précieux.

Connexion  
électrique entre la  
France et l'Espagne

# Création d'un comité de suivi environnemental

La préfète des Landes, Françoise Tahéri, vient d'annoncer l'installation d'un comité de suivi environnemental pour le projet d'interconnexion électrique souterraine et sous-marine entre la France et l'Espagne par le golfe de Gascogne, porté par RTE (Réseau de transport d'électricité français). Objectifs : donner la parole aux associations environnementales et rassurer la population.

Par Hubert RAFFINI



De gauche à droite : Nadine Chevassus, Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), Vincent Jechoux, directeur régional de la Dreal, Françoise Tahéri, préfète, Jérôme Rieu, délégué régional de RTE Sud-Ouest

« **C'**est un projet essentiel pour la transition énergétique qui répondra à notre besoin d'électricité et sécurisera l'apport d'électricité décarbonée répondant aux objectifs climatiques, à un coût abordable. Il n'y a aucun danger », a affirmé Françoise Tahéri, préfète des Landes, le 2 février dernier à l'issue de l'installation du comité de suivi environnemental du projet d'interconnexion électrique Golfe de Gascogne. Prévu dans le Code de l'environnement et faisant l'objet d'un arrêté préfectoral - il y en aura un autre en Gironde -, ce comité réunira à parité huit représentants de l'État, huit représentants d'associations de défense de l'environnement<sup>(1)</sup> et 14 élus locaux<sup>(2)</sup>, « pour apporter toute l'objectivité nécessaire, être un facteur de transparence

et répondre aux questions de toutes les parties prenantes », a précisé la représentante de l'État.

Les associations, dont certaines ont formé des contentieux, joueront, selon elle, « un rôle essentiel, aux côtés des pouvoirs publics, en tant qu'acteurs de la participation, pour suivre le déroulement du projet dans sa dimension écologique. Elles pourront participer aux différentes phases du projet, être bien informées de l'avancement du projet et participer, comme les élus, à toutes les campagnes de mesures des champs magnétiques avant, pendant et après les travaux. »

La méthode de travail retenue prévoit a minima trois réunions de travail par an, puis autant que de besoins,



## LE PROJET RTE GOLFE DE GASCOGNE

Le projet Golfe de Gascogne vise à créer une nouvelle interconnexion électrique entre la France et l'Espagne pour profiter de la complémentarité des réseaux électriques et offrir à tous « une électricité plus sûre, abordable et durable ».

La ligne a pour objectif de doubler les capacités d'échanges d'électricité entre la France et l'Espagne pour les porter à 5 000 MW - soit de quoi alimenter 5 millions de foyers environ -, et doit permettre selon ses promoteurs d'éviter l'émission de 600 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Longue de 400 km, elle reliera le poste de Cubnezais (près de Bordeaux) et le poste de Gatika (près de Bilbao) avec un contournement par l'intérieur des terres du canyon du Gouf de Capbreton.



jusqu'à la fin des travaux. L'objectif est d'apporter des éléments précis sur le calendrier du déroulement des travaux dans chacune des communes (Seignosse, Soorts-Hossegor, Capbreton, Angresse, Bénesse-Mareme), avec les voiries, les pistes cyclables concernées, pour que chaque citoyen puisse avoir, par anticipation, l'ensemble des informations utiles.

### TRAVAUX LANCÉS

Jérôme Rieu, délégué régional de RTE Sud-Ouest, s'est félicité de la création

de ce comité « qui va permettre de continuer le travail d'explication et d'échange que l'on mène depuis plusieurs années avec toutes les parties prenantes. Il nous offrira aussi la possibilité d'expliquer les mesures que l'on met en place pour limiter, autant que possible, l'impact du projet sur l'environnement. »

Les travaux ont démarré en novembre 2023 « depuis que les autorisations ont été accordées ». Ils ont démarré sur les trois atterrages (passage de la partie maritime à la partie terrestre). Un en Gironde (Cubnezais) et deux dans les Landes (Capbreton sur un parking et à Seignosse sur une ancienne pisciculture). Un puits est creusé pour faire passer un microtunnelier qui va creuser à une quinzaine de mètres sous la plage un tunnel pour passer la liaison qui ira rejoindre le tracé maritime à environ un kilomètre de la côte. Les travaux ont avancé en Gironde. Suivront Seignosse et Capbreton avec la liaison souterraine de 27 km entre les deux. Les travaux seront arrêtés pendant la période estivale. Plus tard, arrivera la pose des câbles en mer pour une mise en service de la liaison en 2028.

### « MOINS D'IMPACT QU'UN MAGNET »

Et pour corroborer les déclarations rassurantes de la préfète, Jérôme Rieu a expliqué que « le champ magnétique naturel est de 40 microteslas. La liaison électrique rajoutera 30 microteslas. Ce qui est très loin de la limite des 40 000 microteslas autorisés. Sachant qu'un magnet de réfrigérateur représente 500 microteslas. »

Vincent Jechoux, directeur régional Nouvelle-Aquitaine de la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a précisé sa mission de coordination des services de l'État en matière d'environnement sur les trois départements concernés et de transparence pour montrer comment au fur et à mesure des travaux sera respecté tout ce qui est prévu dans l'arrêté préfectoral. Notamment la surveillance de l'eau, de la zone Natura 2000 et des espèces protégées selon les principes d'évitement, de réduction des atteintes à l'environnement et de compensation. ■



- (1) Sepanso, Fédération des Landes de la pêche, Bénesse environnement, Fédération nationale de plaisance et des pêches en mer, Seignosse Océan, Sauvegarde et perspective de Soorts-Hossegor, Landes Aquitaine environnement, Amis de la Terre.  
(2) Deux sénateurs, un député, le président du conseil régional, le président du conseil départemental, les maires des cinq communes concernées, le président de la communauté de communes Mareme Adour Côte Sud, le président de l'Association des maires des Landes, le président du syndicat mixte de gestion des baignades landaises, le président du syndicat mixte des rivières côte sud.



© Shutterstock

## Immobilier

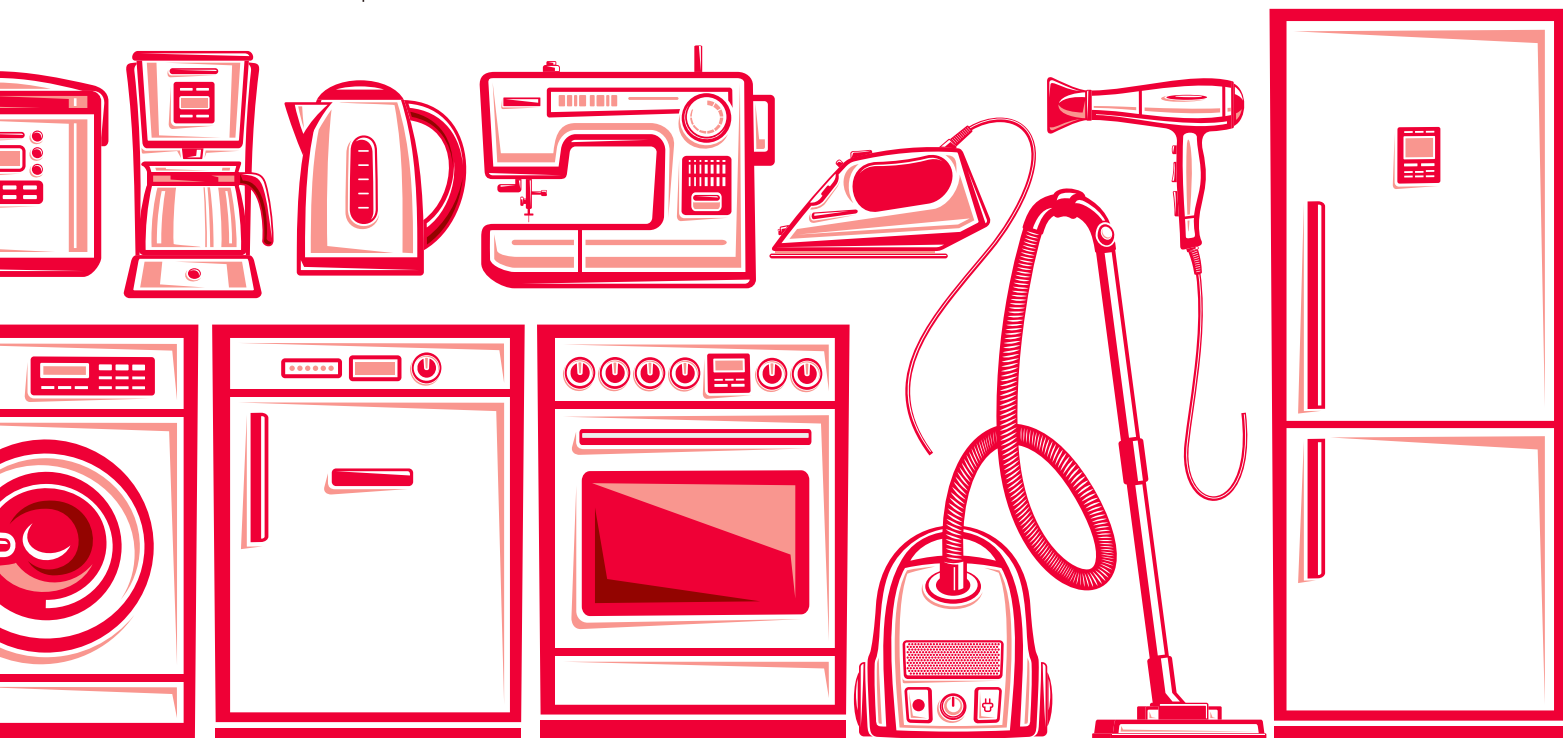
### BISCARROSSE DANS LE TOP 20 DES CONSTRUCTIONS DE RÉSIDENCES SECONDAIRES

Selon une enquête réalisée par Gotoinvest, média spécialisé dans les finances personnelles, 25 062 résidences secondaires ont été construites en France, entre 2017 et 2022. 62 % d'entre elles se concentrent dans quatre régions de la côte ouest. Avec 4 094 constructions, la Nouvelle-Aquitaine se classe en deuxième position des régions les plus prisées, derrière la Bretagne. Au niveau des départements, les Landes se situent à la 11<sup>e</sup> place, avec 546 constructions. Et dans le top 20 des villes les plus appréciées, on retrouve Biscarrosse en 12<sup>e</sup> position (72 maisons). Parmi les principales motivations, 60 % des propriétaires ont construit ou acquis une résidence secondaire pour leur usage exclusif. Seules 22 % sont louées régulièrement ou occasionnellement. Si le marché de la construction de résidences secondaires a été particulièrement boosté au lendemain de la crise sanitaire, il connaît aujourd'hui un ralentissement du fait de la hausse des taux d'intérêt et du coût des matériaux.

## Commerce

### DARTY S'IMPLANTE À AIRE-SUR-L'ADOUR

En passant sous l'enseigne Darty en franchise, route de Bordeaux à Aire-sur-l'Adour, Éric Henon, a ouvert le 26 janvier un nouveau chapitre de sa boutique d'électroménager. Avec une équipe de 10 personnes, dont trois recrutements, il propose sur 630 m<sup>2</sup> d'espace de vente l'offre d'appareils électroménagers et électroniques, complétée par un espace dédié à la literie de 79 m<sup>2</sup>.



© Shutterstock





## Entreprise LANCEMENT DU PRIX GUILLAUME MULLIEZ

Animée par des bénévoles, l'association 60 000 Rebonds a pour vocation d'aider les entrepreneurs en échec à se reconstruire sur le plan personnel pour les aider à rebondir vers un nouveau projet professionnel. Le prix Guillaume Mulliez, qui porte le nom du président de la Fédération nationale décédé en mars 2023, s'adresse aux entrepreneurs ayant rebondi et ayant été accompagnés par l'association. « Son investissement était considérable. À travers trois distinctions, nous rendons hommage à l'entrepreneuriat et la faculté de résilience des hommes et des femmes (prix du rebond entrepreneurial, prix du rebond salarial, prix du rebond insolite). »

**Le dossier de candidature est à télécharger sur [60000rebonds.com](https://60000rebonds.com) et à envoyer à l'adresse mail [prixgm@60000rebonds.com](mailto:prixgm@60000rebonds.com) avant le 1<sup>er</sup> mars 2024 à midi.**

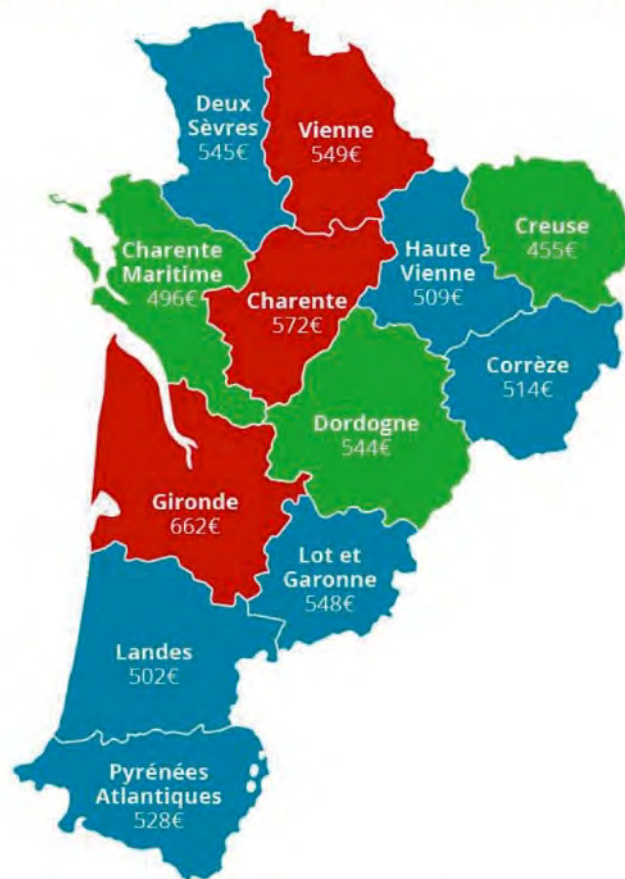
## Assurance auto PRIME DE 502 EUROS EN MOYENNE DANS LES LANDES

Assurland.com, leader des comparateurs d'assurances en ligne, publie son baromètre annuel de l'assurance auto. Alors qu'au niveau national, la prime annuelle moyenne (651 euros) est en hausse de 3,3 %, la région la plus chère pour assurer son véhicule reste l'Île-de-France (771 euros).

À l'inverse, les régions de l'Ouest sont les moins onéreuses de l'Hexagone en matière d'assurance auto (Bretagne, Pays-de-la-Loire et Nouvelle-Aquitaine). En

Nouvelle-Aquitaine, les Landes (502 euros) sont en troisième position pour le coût moyen des assurances auto, derrière la Creuse (455 euros) et la Charente-Maritime (496 euros).

### ASSURANCE AUTO LES PRIX PAR DÉPARTEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE



Prime moyenne : 558€

© Assurant

[assurland.com](https://assurland.com)

# Com'Sud Une transmission en douceur

Première entreprise installée sur le site de l'Agropole il y a plus de 30 ans, l'agence Com'Sud propose un service unique en France à sa clientèle composée majoritairement d'entreprises du secteur agroalimentaire (producteurs, artisans ou industriels). Fondateur de l'entreprise, Jean-Pierre Dubouil vient de la transmettre à sa jeune ingénieure, Rebecca Géraud.

Par Mathieu DALZOVO

**C'**est une histoire de reprise d'entreprise idéale ! Entrée en 2018 comme salariée après une formation d'ingénieure spécialisée en agroalimentaire, Rebecca Géraud est devenue depuis le 19 décembre dernier la gérante de l'agence Com'Sud, fondée par Jean-Pierre Dubouil. Première entreprise à avoir vu le jour sur le site de l'Agropole il y a plus de 30 ans, cette agence de communication/marketing a naturellement grandi au cœur du secteur de l'agroalimentaire en s'adaptant, avec lui, aux différentes évolutions de consommation comme de communication. D'abord seul, le photographe Jean-Pierre Dubouil s'est petit à petit entouré de graphistes puis de web designer, intégrateur ou plus récemment community manager. De son côté, la lot-et-garonnaise Rebecca Géraud terminait sa formation d'ingénieure agroalimentaire en s'intéressant, dans le cadre de son projet de fin d'études, à la valorisation du produit une fois développé : « Je maîtrisais toute la chaîne de production, du champ à l'usine, mais je voulais aller plus loin et en savoir plus sur la communication, le marketing, le packaging, la commercialisation... », explique-t-elle.



© D.R.



## ALCHIMIE PROFESSIONNELLE

Souhaitant revenir dans son Lot-et-Garonne natal, la jeune diplômée quitte la Ville rose en 2018 pour s'installer à Agen et découvre l'existence de Com'Sud. Venue à la rencontre de Jean-Pierre Dubouil pour simplement en savoir plus sur les métiers existants mêlant autant la communication que l'ingénierie, la jeune femme va voir sa vie basculer : « Le contact est passé tout de suite ! Lui maîtrisait la communication, mais les clients attendaient plus de conseils sur les techniques, process, ingrédients ou recettes. Nous étions complémentaires ». Cette union professionnelle va ainsi permettre à Com'Sud de connaître une croissance rapide en développant une offre allant au-delà de la communication ou du marketing.

## UNE FORTE ACTIVITÉ DE CONSEIL

Passant rapidement de 4 à 10 salariés, l'agence accompagne donc ses clients, essentiellement des acteurs de l'agroalimentaire, à travers des audits de production et des analyses stratégiques pour apporter son expertise sur les problématiques techniques et organisationnelles rencontrées par les entreprises, mais aussi sur le développement de leurs recettes ou bien encore leur packaging : « Quand un client lance un nouveau produit, nous l'accompagnons sur le choix des ingrédients et des recettes selon le marché ou bien encore sur l'emballage en prenant en compte les contraintes logistiques », détaille Rebecca Géraud.

## UNE MARQUE AGRO'PIXEL

Afin de mieux communiquer sur ses offres, l'agence lance alors une nouvelle marque (Agro'Pixel) assumant pleinement son statut singulier d'agence de conseil et ingénierie agroalimentaire. Le concept plaît à de nombreuses entreprises (locales ou nationales) séduites par l'expérience et le discours de Com'Sud bien loin des anglicismes des agences parisiennes. Com'Sud collabore donc avec des entreprises en pleine création d'une nouvelle gamme de produits ou pour des marques existantes confrontées par exemple à des baisses de vente : « Des marques naissent tous les jours et doivent s'adapter aux besoins du secteur sur le recyclage, les nouvelles tendances alimentaires, le choix et la traçabilité des ingrédients, le Nutri-Score... Sans oublier l'évolution de la communication sur les réseaux sociaux, le web », souligne Rebecca Géraud.

## TRANSMISSION DANS LES MEILLEURES CONDITIONS

Installée désormais dans les locaux de l'Atrium à Agen, cette agence pas comme les autres appartient à Rebecca Géraud (elle détient 90 % des parts, les 10 % restants étant à Vanessa, la première salariée entrée dans l'entreprise). La transmission s'est faite en douceur et presque naturellement entre Jean-Pierre Dubouil et son ancienne employée. C'est en effet lors

REBECCA  
GÉRAUD  
directrice  
de Com'Sud



d'une journée de formation commerciale que l'idée de reprendre l'activité a pu voir le jour. À l'anodine question du formateur sur ses projets dans les prochaines années, la jeune ingénieure a spontanément répondu : « À la place de Jean-Pierre ! ». Présent à ses côtés, le fondateur de Com'Sud a saisi l'opportunité de transmettre, en toute confiance et dans les meilleures conditions, son activité.

## PROJET D'AMPLEUR SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU

Aujourd'hui aux manettes de l'agence, la cheffe d'entreprise veut avant tout consolider sa clientèle locale et régionale (75 % sont issus du secteur agroalimentaire du grand Sud-Ouest) et gagner de nouveaux marchés avant de se développer en France, et même à l'international : « On ne s'interdit rien ! Pourquoi ne pas dupliquer ce modèle singulier ailleurs en France ? Nous avons de larges compétences en stratégie, création graphique et web, applications mobiles, emballage... » ambitionne la dirigeante qui envisage aussi de diversifier sa clientèle, à l'image d'un projet d'ampleur mené actuellement sur la problématique de l'eau. Possédant une grande connaissance de l'ensemble de la chaîne de production agricole, Com'Sud poursuit aussi un autre rêve : réunir autour d'un temps convivial agriculteurs, porteurs de projets, industriels et clients. Un projet qui répondrait pleinement à la crise agricole actuelle. ■

# Tonneins

# Traditab,

# exemple

# de

# mutation

En ce début d'année, c'est Tonneins qui a été choisie par la CCI 47 pour effectuer sa rentrée économique dans la partie nord du département. L'événement a eu lieu chez un fleuron du territoire qui représente un modèle de réindustrialisation : Traditab.

Par Jonathan BITEAU

**L**orsque la Manufacture des Tabacs de Tonneins a définitivement fermé en 2000, c'est un véritable coup de massue pour l'économie du territoire comme l'a rappelé en introduction le président de Val de Garonne Agglomération, Jacques Biliriot : « La Seita représentait 15 % des emplois du Tonneinçais ! ». Et le président de détailler ensuite tous les efforts fournis pour réhabiliter la zone André-Thevet et réindustrialiser Tonneins : 10 millions d'euros investis sur un foncier de 12 hectares pour 44 000 m<sup>2</sup> de locaux. Ceux-ci sont occupés à 90 % avec 10 entreprises pour 250 emplois. Et parmi elles, comme un symbole de l'histoire locale, on retrouve Traditab.

**TRADITAB EN CHIFFRES**

CA en 2008 : **100 000 €**  
CA en 2023 : **22 millions d'euros HT**  
**1 000 tonnes de**  
**tabac transformées par an**  
**39 salariés**  
Présent chez **21 000** **buralistes**  
en France  
**15,50 € les 30 g** de tabac  
à rouler (marque 1637)

## LA RENAISSANCE DU TABAC DU SUD-OUEST

L'histoire de la tabaculture aurait pu s'arrêter avec la fermeture de la Seita. Pourtant, malgré des primes européennes divisées par 3, des producteurs de tabac du Sud se rassemblent en coopérative : « Tabac, Garonne, Adour ». Ensemble, ils décident de créer en 2008 une entreprise qui va transformer et commercialiser le tabac : Traditab. Ils en confient les rênes à Jérôme Duffieux qui va patiemment construire une PME solide. En 15 ans, le chiffre d'affaires ne fait qu'augmenter au même rythme que les effectifs de l'entreprise : avec 22 millions d'euros HT et 39 salariés, Traditab a réussi à maintenir en vie une filière et une activité économique identitaire au territoire tonneinçais. La coopérative rassemble aujourd'hui 180 tabaculteurs du Sud-Ouest pour une production de 4 000 tonnes par an. Et pour le futur, Jérôme Duffieux joue carte sur table : « Nous allons continuer à vendre du tabac premium, limiter notre impact environnemental et développer des produits hors tabac car nous nous interrogeons aussi sur la moralité de notre activité et notre avenir ». ■





## Lot-et-Garonne **PRIMEVER RACHÈTE LES TRANSPORTS MESGUEN**

Poursuivant sa stratégie de croissance externe, le groupe de transports Primever, dont le siège est à Agen, vient de racheter les Transports Mesguen. Basé à Saint-Pol-de-Léon en Bretagne, le groupe Mesguen, créé en 1947, est un acteur majeur dans le transport routier de denrées alimentaires sous température dirigée. Spécialisé dans les produits frais et congelés (fruits, légumes, viandes et produits de la mer), il partage les mêmes valeurs et la même histoire familiale que Primever. Les deux sociétés, qui travaillaient ensemble depuis une décennie, ont décidé de se rapprocher avec l'ambition de tracer de nouvelles voies de transport. « Les transports Mesguen et leurs filiales apportent un savoir-faire et une expertise qui viendront enrichir nos compétences, nos business units et consolider notre position sur le marché », a déclaré Julien Garnier, PDG de Primever.



## Agen **MONOPRIX ARRIVE EN CENTRE-VILLE**

Alors que la situation reste floue sur l'avenir des Galeries Lafayette, l'offre commerciale en centre-ville d'Agen devrait prochainement être enrichie par l'arrivée du groupe Monoprix. En contact depuis plusieurs années avec les élus agenais, le groupe Monoprix a confirmé, mercredi 14 février, son intérêt pour s'installer dans les locaux de l'ancien cinéma Carnot, situé en centre-ville. Le magasin occuperait les deux étages du bâtiment, deux autres niveaux seraient aménagés pour accueillir une salle de sport et un restaurant panoramique. En attendant le début des lourds travaux, prévus cette année, le groupe Monoprix est en quête d'un contrat de franchise.

## Agen 2 000 PANNEAUX SOLAIRES SUR ARMANDIE

L'avant-match entre le SUA et Provence Rugby n'était pas tout à fait comme les autres le 7 février dernier. En effet, cette affiche a été l'occasion de l'inauguration des 2 327 panneaux solaires installés sur les toits des tribunes Lacroix et Ferrasse pour une surface de 4 500 m<sup>2</sup>. Le stade Armandie devient ainsi l'ancre sportive la plus solarisée d'Europe. Avec un investissement d'un montant d'un million d'euros, l'installation permettra de produire en électricité l'équivalent des besoins de 1 000 personnes. La société d'économie mixte Avergies a réalisé cet équipement. Son objectif est d'atteindre 10 % d'énergie renouvelable produite en Lot-et-Garonne d'ici 2026. Pour couronner le tout, le SUA a battu le leader de Pro D2 ce soir-là 31 à 7.



Jean Dionis, Michel Lauzzana, Jean-François Fonteneau et Frédéric Pechavy lors de l'inauguration

## Lot-et-Garonne ERANOVA : LA NOUVELLE CUVÉE DE BUZET

À l'occasion du salon Wine Paris, les Vignerons de Buzet ont dévoilé le fruit d'un travail de recherche de 8 ans sur le vignoble de demain : la cuvée Eranova. Il s'agit d'un assemblage de 8 des cépages présents sur les 17 hectares d'expérimentation. Ce vignoble, imaginé depuis 2016, planté en 2019 et géré par Carine Magot et son équipe, a pour objectif est de créer le vin de demain : adapté au changement climatique, autonome, résilient et rentable. Pour y parvenir, les Vignerons de Buzet ont utilisé pas moins de 28 modalités de culture différentes et 1 500 arbres plantés au travers du vignobles (dans les rangs et entre les rangs). D'un côté on retrouve des cépages résistants et autochtones, et de l'autre de l'agroforesterie avec des couverts végétaux, la mise en place du port retombant, et une taille haute. Tout est écrit sur l'étiquette ce qui fait un peu de lecture pour les consommateurs pendant la dégustation de cette cuvée inédite.





## Lot-et-Garonne LA CR 47 À L'ÉLYSÉE

Alors que les agriculteurs souhaitent maintenir la pression à la suite des annonces gouvernementales, les représentants de la Coordination Rurale du Lot-et-Garonne ont été reçus mercredi dernier par Emmanuel Macron à l'Élysée. Après le 1<sup>er</sup> Ministre, c'est donc le chef de l'État qui a souhaité écouter les revendications de Serge Bousquet-Cassagne, président de la Chambre d'Agriculture lot-et-garonnaise. Il faut dire que les images de la préfecture d'Agen, puis du convoi jusqu'à Rungis, ont fait le tour des médias de la France entière. Hasard du calendrier, la veille de leur rendez-vous avec le président de la République, le préfet de Lot-et-Garonne, Michel Barnier, a annoncé que le lac de Caussade allait entamer une mise en conformité pour envisager sa légalité en 2025. Le sujet de l'eau fait partie des dossiers majeurs pour les agriculteurs et le lac de Caussade est devenu un emblème de cette lutte.



La mobilisation des agriculteurs à Marmande.

© Julien Mivielle - La Vie Economique



© Julien Mivielle - La Vie Economique

## Lot-et-Garonne LA 2<sup>E</sup> PROMOTION DE L'INCUBATEUR PLUS10

Après sa première édition en 2023, l'Agropole lance sa 2<sup>e</sup> promotion PLUS10 : le premier incubateur dédié à l'innovation agroalimentaire. Ce dispositif se positionne comme un mix entre présentiel, immersion et distanciel. Durant 7 mois, les porteurs de projets confrontent leurs idées et leur vision de façon collective avant d'utiliser les ressources et services d'Agropole pour aboutir à leur produit et tester les marchés. Au cours de ces 7 mois découpés en « saisons », les start-ups rencontreront leurs consommateurs, auront le loisir de mettre leurs produits en avant-première dans les rayons ou réaliseront les prototypages rapides. Sur la partie technique, Agrotec, le centre de ressources technologiques de la technopole est à disposition. Directeurs généraux en poste, ingénieurs et professionnels confirmés viendront compléter le dispositif d'accompagnement. Cette 2<sup>e</sup> promotion sera composée d'une dizaine de porteurs de projets qui seront sélectionnés par l'équipe d'experts d'Agropole. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 mars.





© Studio Chamss Arouise

© Studio Chamss Arouise

# Pau Le futur visage des Rives du Gave

Le projet pour les Rives du Gave, ce site de plus de 35 hectares partiellement en friche entre Pau et Bizanos, connaît une avancée : un plan guide dévoilé le 9 février dessine les contours d'un nouveau quartier.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON



Depuis le boulevard des Pyrénées, le panorama sur les montagnes est l'une des richesses de la capitale béarnaise. Mais si « Pau est la plus belle vue de terre » selon Lamartine, en baissant les yeux vers le gave situé en contrebas, la réalité rattrape la poésie. Là, depuis plusieurs années, une friche industrielle s'étend sur quatre communes, entre la gare et le stade d'eaux vives. Une situation sur laquelle la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées (CAPBP) a décidé de se pencher, avec l'appui du studio d'architecture parisien Chamss Arouise. Après un an et demi de travail, le projet pour la revalorisation de ce site appelé à abriter le nouveau quartier Rives du Gave a été officiellement présenté. François Bayrou, le président de la CAPBP,



annonce « un projet phare » qui s'étendra sur « 20 à 25 ans » et estimé à « 60 millions d'euros ».

### CONSERVER LE VILLAGE ARTISAN

« C'est un nouveau chapitre du développement de la ville », s'est réjoui l'élu, après avoir évoqué la nécessité de « s'attaquer aux friches industrielles » dans le cadre de la réglementation de zéro artificialisation nette (ZAN). À ses côtés, l'architecte Chamss Arouise a détaillé le plan guide de ce projet voulu « cohérent » dans sa globalité et liant trois secteurs. Concernant le

## “C'est un nouveau chapitre du développement de la ville”

premier d'entre eux, autour de la gare, « la réflexion sur la notion du village et de l'artisanat sera déterminante », dans la lignée de ce que porte actuellement La Forge Moderne qui sera « mise en valeur ».

### LOGEMENTS, BUREAUX ET ESPACES DE VIE

Sur le secteur Dehousse, où se trouvent 4 halles industrielles à l'abandon qui seront réhabilitées, des espaces de vie ainsi que des habitations et constructions à usage mixte inspirées des clouques, ces maisons béarnaises aux toits pentus, émailleront ce lieu de vie. « Aujourd'hui, on constate que beaucoup de quartiers se spécialisent. Je le regrette », s'est épanché le maire de Pau. « Avec ce projet, nous allons insister sur la mixité des usages et la capacité à passer d'un commerce à des bureaux ou à des appartements. C'est un retour à la générosité de l'architecture du XVII<sup>e</sup> siècle ».

### 2 205 ARBRES PLANTÉS

Enfin, l'ambition pour le troisième secteur, qui englobe les rives du Gave, sera de valoriser ce patrimoine naturel selon Chamss Arouise : « Il est primordial que la population ne tourne plus le dos au Gave et redécouvre également les berges de l'Ousse. En ce sens, nous allons réaliser une vraie promenade depuis la gare jusqu'au stade d'eaux vives et créer une sorte de boucle ». La création d'entités paysagères comme celle-ci est par ailleurs l'un des socles de ce projet : « Avant même la construction, il faut préfigurer avec le paysage : 2 205 arbres vont être d'abord plantés ».

### LA PORTE DES PYRÉNÉES

Si la végétalisation sera privilégiée, la mobilité douce également, les deux étant liées. « Nous souhaitons que le paysage soit toujours intrinsèque à la mobilité », remarque ainsi l'architecte. Pour exemple, les places de stationnement ne seront pas visibles mais situées en étage dans les bâtiments, les transports en commun seront privilégiés et une grande esplanade a été imaginée comme « un support de circulation de tous types » qui reliera Pau à Bizanos. Une voie « perpendiculaire » aux montagnes, de plus de 3 hectares, officieusement baptisée par Chamss Arouise d'un nom évocateur : « la Porte des Pyrénées ». ■

### LES HABITANTS CONSULTÉS

Pour l'heure, aucun calendrier n'a été avancé sur ce projet. La prochaine étape concrète sera l'organisation dans les prochains mois d'une concertation destinée à recueillir les avis des habitants de l'agglomération.





## Béarn

### ARTOUSTE « TRÈS VULNÉRABLE »

La Cour des comptes a publié le 6 février dernier un rapport thématique sur les stations de montagne : l'enquête réalisée a permis de préciser les conséquences du changement climatique sur le tourisme hivernal en montagne et d'examiner comment les stations s'y sont adaptées. Au total, 42 stations, réparties sur les Alpes, les Pyrénées, le Massif central et le Jura ont été contrôlées. En Nouvelle-Aquitaine, trois d'entre elles sont concernées, en l'occurrence Artouste ainsi que Gourette et La Pierre Saint-Martin, toutes deux gérées par l'EPSA (Établissement Public des Stations d'Altitude). Dans ce rapport, la Cour a constitué une base de données permettant des analyses statistiques plus exhaustives et construit un indice de vulnérabilité : en ce qui concerne les trois stations béarnaises, les chiffres indiquent surtout « un fort risque climatique » et en particulier une « très forte vulnérabilité pour la station d'Artouste ».

## Pau LE CJD AU ZÉNITH

L'association de dirigeants CJD Béarn, présente sur le territoire depuis 1939 et constituée de 80 membres, organise sa grande soirée annuelle ce jeudi 22 mars au Zénith de Pau, à partir de 17 h 30. Une conférence sur le thème « Le talent : inné ou acquis, comment le révéler ? » sera donnée à 18 h 30, animée par Thomas Perron et en présence de trois personnalités.

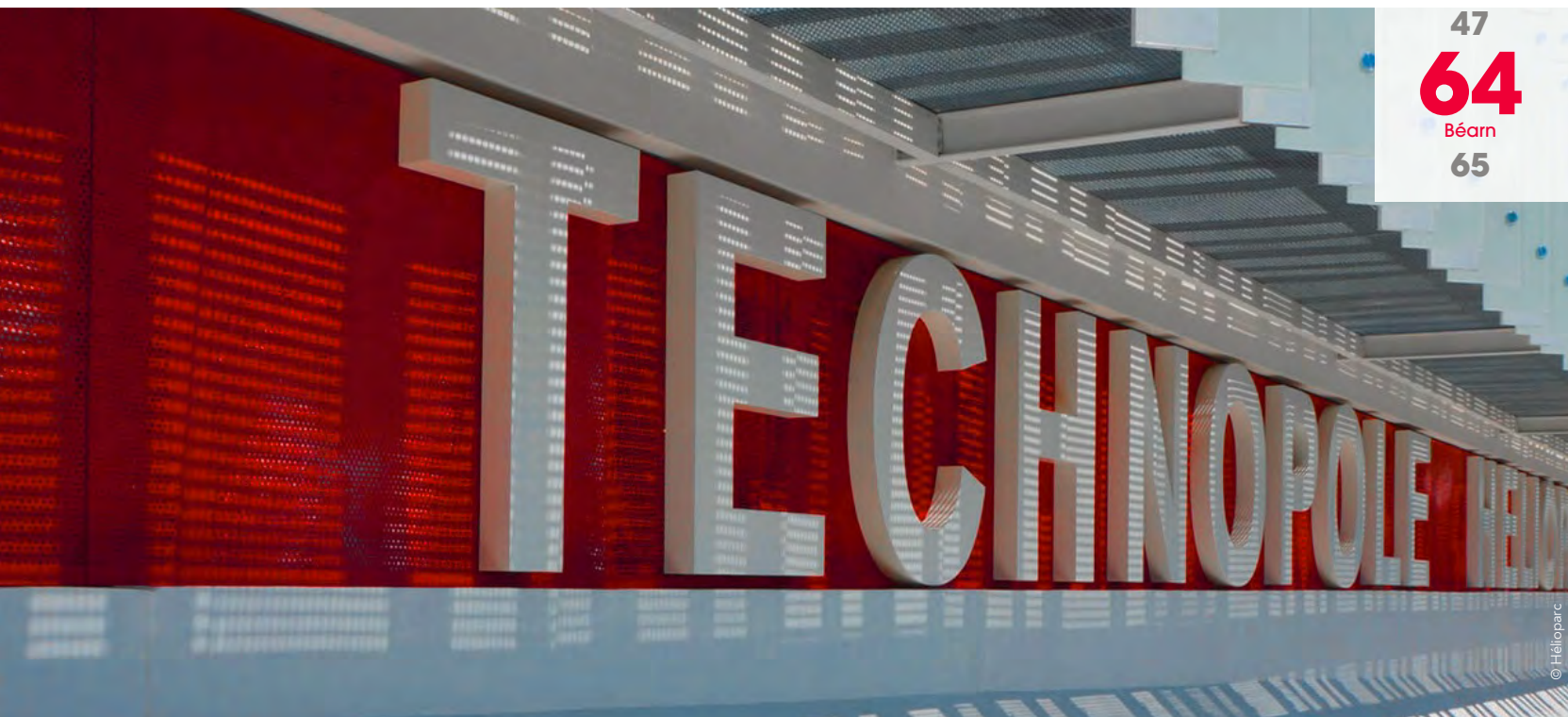
L'entrepreneur Guillaume Gibault, fondateur de Le Slip Français, Valérie Marie, ancienne responsable marketing devenu pianiste et la neuroscientifique Samah Karaki seront en effet invités à apporter leur témoignage autour de ce sujet. Un cocktail dînatoire suivra cet échange et se poursuivra dans la soirée.

Inscription sur [cjdbearn.net](http://cjdbearn.net)



Thierry Marx, invité de la soirée premium 2022 du CJD Béarn





## Pau UN NOUVEL APPEL À PROJET CHEZ HÉLIOPARC

L'an dernier, la technopole paloise Hélioparc créait un nouvel incubateur nommé Greenov, avec pour objectif de favoriser l'émergence de projets susceptibles d'œuvrer à la réduction de l'impact de l'activité humaine sur le climat. Pour la seconde édition, Hélioparc s'adresse aux porteurs de projets dans les domaines de l'éco-innovation, l'écoconception, l'économie circulaire, l'énergie et des ressources nouvelles et renouvelables, afin de les accueillir au cœur de l'écosystème de la technopole et leur permettre de développer leur entreprise. Les lauréats bénéficieront de l'hébergement et de l'accompagnement pris en charge durant 12 mois, comme ce fut le cas pour la première promotion constituée de Julien Tridon, fondateur de TechBioEnergy, Caroline Juan, fondatrice de Graines de Compost, ainsi qu'Émilie Abadie et Pauline Lacaze, cofondatrices de Pyrénées Chanvre. L'appel à projet est ouvert jusqu'au 25 mars 2024.

**Pour en savoir plus et candidater :**  
[www.helioparc.fr](http://www.helioparc.fr)



XAVIER  
PUGNIÈRE

### CARNET

L'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez a annoncé l'arrivée de son nouveau directeur commercial, **Xavier PUGNIÈRE**. Pour le club de basket, qui évolue en Pro B depuis sa relégation en mai 2023, « l'expertise et la passion » de cet ancien basketteur tout juste retraité des parquets de Nationale « s'inscrivent parfaitement dans les orientations stratégiques de la nouvelle direction ». À 45 ans, fort de ses 20 ans d'expérience en relation commerciale, Xavier Pugnère aura pour mission de piloter le service commercial et assurera la responsabilité du développement sponsoring du club ainsi que « la renaissance du Club affaires » de l'Élan Béarnais.

# Biarritz L'aéroport redécolle

Avec 970 000 passagers en 2023, l'aéroport de Biarritz-Pays Basque a presque retrouvé son niveau de trafic optimal. Après la pandémie qui a très fortement pénalisé son activité, la structure de gouvernance de l'aéroport présidée par Patrick Chasseriaud développe une stratégie en quatre axes.

Par Vincent BIARD

«**2023** est une année de sortie de crise », analyse Patrick Chasseriaud, président de l'aéroport de Biarritz-Pays Basque. En 2023 son

trafic a connu une hausse de 4 % par rapport à 2022. Bien que cela ne soit pas encore le niveau de référence (1,2 million de passagers) d'avant la pandémie, « le trafic a été reconstitué dans la moyenne nationale », précise Pascal Géraudie, directeur de l'aéroport. Ainsi 8 692 vols commerciaux pour 22 destinations directes ont été enregistrés en 2023. La Côte basque est en desserte avec 10 aéroports français et 12 aéroports européens avec cependant de nombreuses lignes saisonnières. En hausse de 31 %, l'international a représenté 24 % du trafic de l'aéroport de Biarritz-Côte Basque en 2023.

## 20 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET

L'aéroport est géré par un Syndicat Mixte propriétaire de l'aérodrome qui l'exploite en régie directe avec un budget de 20 millions d'euros en 2023. Après les départs ces dernières années de la CCI Bayonne Pays basque et du Conseil départemental des Landes, le Comité syndical qui assure la gouvernance de l'aéroport est composé

## AÉROPORT DE BIARRITZ-PAYS BASQUE : CHIFFRES CLÉS 2023

**970 000 passagers**

(4 % de plus qu'en 2022)

**694 000 passagers**

en vols nationaux

**276 000 passagers**

en vols internationaux

**22 destinations directes**

**10 compagnies aériennes**

**28 134 mouvements**

**d'avions en 2023** : aéroclubs (41 %),  
aviation commerciale (31 %),  
aviation d'affaires (8 %),  
hélicoptères (8 %), autres (12 %)





Patrick Chasseriaud, président  
et Pascal Géraudie, directeur de l'aéroport  
de Biarritz-Pays Basque



© V. Biard - La Vie Économique

## RYANAIR LANCE DEUX NOUVELLES LIGNES

La compagnie low cost a annoncé le lancement de deux nouvelles lignes reliant l'aéroport de Biarritz-Pays Basque aux villes d'Édimbourg et de Milan. Ryanair renforce ainsi son offre avec dorénavant cinq destinations opérationnelles d'avril à octobre 2024 : Londres Stansted, Bruxelles Charleroi, Dublin, Édimbourg, Milan. La ligne Biarritz - Édimbourg sera en service les lundis et les jeudis du 1<sup>er</sup> avril au 24 octobre. La ligne Biarritz - Milan fonctionnera également les lundis et les jeudis mais du 3 juin au 24 octobre.

© Ryanair

de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (37,5 %), du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques (37,5 %) et de la Région Nouvelle-Aquitaine (25 %). En 2023, les aides exceptionnelles des collectivités ont pris fin mais l'aéroport affiche 600 000 euros de résultat positif. « C'est un outil de développement du territoire », assure Patrick Chasseriaud à propos de cet aéroport installé sur 148 hectares en zone urbanisée.

### QUATRE AXES DE DÉVELOPPEMENT

Pour s'adapter aux évolutions de son marché, aux changements de comportements des voyageurs issus de la pandémie, aux exigences réglementaires, le Comité syndical développe une nouvelle stratégie en quatre axes. L'évolution des infrastructures, la reconstruction du trafic, la diversification des activités et le développement écoresponsable sont les objectifs annoncés. Un programme pluriannuel d'investissement de 26 millions d'euros à l'horizon 2028 est déjà engagé. Ainsi en mars prochain, une partie de l'aérogare sera réouverte après un an de travaux. 2 500 à 3 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques devraient être installés sur des ombrières des parkings afin de fournir

30 % de l'électricité de l'aéroport. Les anciens hangars Dassault (9 000 m<sup>2</sup>) récemment récupérés devraient être exploités.

### LA LIMITE DE 1,2 MILLION DE PASSAGERS

Convaincre des compagnies aériennes de desservir le Pays basque est l'une des missions de Patrick Chasseriaud. « Cinq lignes ont été ouvertes en deux ans sur des destinations majeures », précise-t-il. Et pour appuyer ses négociations, le Comité syndical a versé 900 000 euros d'aides directes aux compagnies aériennes en 2023. Le Portugal avec Lisbonne ou Porto mais aussi les Pays-Bas avec Amsterdam sont les destinations souhaitées. Pour 2024, l'objectif est un trafic de 1 020 000 passagers avec 21 destinations directes. Le nombre de 1,2 million de voyageurs est évoqué comme limite acceptable pour les structures de l'aéroport basque. ■

# Réindustrialisation

# L'IA

# en pointe

À l'occasion d'un tour de France des écosystèmes industriels les plus dynamiques, une délégation de KPMG France menée par Axel Rebaudières, directeur général de ce cabinet leader, est venue au Pays basque les 6 et 7 février derniers. Thèmes du séjour : intelligence artificielle, réindustrialisation, ingénierie et innovation.

Par Vincent BIARD



© V.Biard - La Vie Economique

Olivier CHESNOY  
(Technoflex),  
Axel REBAUDIÈRES  
(KPMG), Hubert  
FORGEOT (Aguila  
Technologies)

**F**ort de 12 000 collaborateurs en France, KPMG est un cabinet leader en audit, conseil, droit et fiscalité, expertise comptable. L'équipe de KPMG menée par Axel Rebaudières a entamé son séjour au Pays basque par la visite de l'usine Sokoa d'Hendaye. Environ 600 000 sièges et équipements de bureau y ont été produits en 2023. Timothée Acheritogaray, directeur général de ce groupe de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires, leur a présenté les récents investissements en robotique avec notamment un robot de stockage financé en partie via le plan France Relance. Selon Georges Maregiano, directeur national de KPMG France en charge des ETI et des sociétés familiales, Sokoa illustre parfaitement la catégorie d'ETI industrielle fer de lance de l'effort d'industrialisation des territoires de France.

## TECH ET ENVIRONNEMENT

L'école d'ingénieurs ESTIA, vaisseau amiral du technopôle Izarbel de Bidart, avait ensuite convié Axel Rebaudières à une table ronde intitulée « (Re) génération industrielle : et si l'ingénieur(e) formé(e) au business était le levier de développement et d'innovation de notre territoire ? » Hubert Forgeot, fondateur de la société Aguila Technologies et président de la French Tech Pays Basque ainsi qu'Olivier Chesnoy, directeur général de Technoflex, ont participé à ce débat. Axel Rebaudières a indiqué qu'un consultant sur deux de KPMG vient d'une école d'ingénieurs. Les compétences en technologie (IA, Data) et en thématiques environnementales sont particulièrement recherchées par KPMG.

## UNE ÉQUIPE DÉDIÉE AUX ETI

Au Pays basque, KPMG France a installé ses bureaux dans le centre d'affaires On Spot inauguré l'été dernier à Bayonne. Axel Rebaudières et Georges Maregiano y ont rencontré la nouvelle équipe dédiée aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) du Pays basque. Installée sous l'impulsion de Pierre Subreville, directeur de KPMG pour le Sud-Ouest, cette équipe est pilotée par Nicolas Castagnet secondé par Camille Bielsa et Alexis Béchamp. ■



# Imvesta

# L'investissement locatif de A à Z

**A**ccessible depuis le site web [investa.fr](https://investa.fr), l'application proposera un accompagnement étape par étape à tous ceux qui veulent réaliser un investissement locatif. Acheter un bien immobilier en vue de le louer est l'intention de 41 % des Français selon une étude citée par Kévin Lebreton et Stefan Rigaux. Les deux amis originaires du Pays basque ont lancé leur société en mai 2023 depuis l'incubateur ESTIA Entreprendre du technopôle Izarbel de Bidart. Leur objectif est de commercialiser un service en ligne proposant un accompagnement de 6 à 12 mois. Les deux associés ont divisé cet accompagnement en quatre grandes parties correspondantes, selon eux, aux quatre jalons de la réalisation d'un investissement locatif.

## QUATRE ÉTAPES JUSQU'À LA LOCATION

Combinant des questionnaires, tutoriels, simulateurs, comparateurs, l'application se veut instructive mais aussi rassurante. Sa première étape est une initiation à l'investissement locatif avec un outil de calcul du

Basés à Bidart, Kévin Le Brethon et Stefan Rigaux lancent une plateforme de conseil et d'accompagnement de particuliers dans leur projet d'investissement locatif. L'application Imvesta sera opérationnelle début mars.

Par Vincent BIARD

potentiel d'investissement. Ensuite, l'application expose les grandes stratégies locatives : marché, risques, rendement... Troisième étape avec une proposition de biens immobiliers recherchés et identifiés en ligne par Imvesta mais aussi des conseils pour la visite du bien, la recherche de financements, les documents administratifs nécessaires... Enfin l'étape finale concerne la finalisation du projet une fois le bien acquis. Imvesta accompagne alors l'investisseur dans des travaux éventuels, la recherche de locataires, la génération du bail et de l'état des lieux, les procédures de gestion locative.

## UN DUO COMPLÉMENTAIRE

Diplômé d'un master en management et d'un master en marchés financiers, Stefan Rigaux apporte au projet Imvesta son expertise de la finance et son expérience des investissements immobiliers. Kévin Le Brethon se consacre davantage au développement technologique de l'application mais son expérience dans le BTP complète les conseils de son associé. Travaillant en duo, les deux amis auront bientôt besoin de compétences supplémentaires en développement web et en marketing digital pour la promotion de leur conseiller virtuel d'après eux unique sur le marché. ■

KÉVIN  
LE BRETON  
ET STEFAN  
RIGAUX





Le docteur Sophie Bernard  
(au centre)

© D.R.

## Bayonne LE TAÏ CHI CHUAN POUR LE BIEN-ÊTRE DES PATIENTS

Le docteur Sophie Bernard, hématologue au Centre hospitalier de la Côte basque, a remporté la bourse « Qualité de vie des patients 2024 » lors des 9<sup>e</sup> rencontres nationales de l'association « Ensemble Leucémie Lymphomes Espoir » organisées à Tours le 3 février dernier. Le projet du docteur Bernard vise à améliorer le bien-être des patients atteints de lymphomes grâce à des séances de Tai Chi Chuan adaptées qui auront lieu sur trois ans au Service d'hématologie et à l'Unité transversale d'activité physique pour la santé du Centre Hospitalier de la Côte Basque ainsi qu'à la Maison Goxa Leku à Saint-Pée-sur-Nivelle.

## Bayonne SIX IMMEUBLES ACTUELLEMENT RÉHABILITÉS PAR DOMOFRANCE

Le premier bailleur social de Nouvelle-Aquitaine mène une opération dans le cadre de la restructuration de six immeubles du centre historique de Bayonne. Le chantier a été présenté le mardi 13 février en présence d'élus locaux, de responsables et de partenaires de la réalisation de la résidence Berritzea. Démarrés fin 2022, les travaux devraient être terminés en 2025 avec la livraison de 30 logements locatifs sociaux et de plus de 600 m<sup>2</sup> de surface commerciale. Le coût global de l'opération est de 11,9 millions d'euros, financé à hauteur de 11 % sur fonds propres de Domofrance, 39 % de prêts contractés par le bailleur social, 39 % de subventions et 11 % via le programme « Action Cœur de Ville ».



© Domofrance



## Pays basque UN PROJET DE 3 500 LOGEMENTS D'ICI 2027

Le projet multisite présenté par la Communauté d'agglomération du Pays basque a été retenu par l'appel à candidatures « Territoires engagés pour le logement ». Le Gouvernement a ainsi retenu 22 territoires s'engageant chacun dans une opération d'aménagement de l'ordre de 1 500 logements dont au moins 25 % de logement social sur les trois prochaines années. Le projet lauréat de la Communauté d'agglomération du Pays basque porte sur 24 opérations réparties dans 11 communes SRU du littoral avec l'objectif d'accélérer la réalisation d'environ 3 500 logements, dont 2 050 logements sociaux, à horizon 2027. Ces opérations bénéficieront de l'accompagnement de l'État, notamment dans le cadre d'un projet partenarial d'aménagement ou d'une opération d'intérêt national.



© OT Bigart

© ADT64



## Pays basque UN EFFET JO SUR LES RÉSERVATIONS TOURISTIQUES

Dans sa note sur les tendances et perspectives de l'hiver publié le 13 février dernier, l'Agence départementale du tourisme Béarn & Pays basque indique que les réservations pour Pâques et les vacances d'été sont au beau fixe et très en avance par rapport à 2023 et 2022. Les experts de la politique touristique départementale y voient un effet Jeux olympiques avec certains visiteurs et parisiens qui préféreront éviter la capitale à cette période et louer leur domicile pour rejoindre d'autres destinations comme le Béarn et le Pays basque. L'Agence départementale du tourisme des Pyrénées-Atlantiques s'attend à un mois de juillet record avec également le décalage des Fêtes de Bayonne du 10 au 14 juillet sur une période habituellement moins recherchée par les touristes.



# Esprit Parc La patte du Parc national



Dans le parc national des Pyrénées, Esprit Parc couvre 12 filières et compte 143 bénéficiaires. Si les hébergements sont nombreux à adhérer à ce cahier des charges, la marque entend encore se développer du côté de l'agroalimentaire.

Par Charlène LERMITE

**E**sprit Parc marque son territoire. Créée en 2015, la marque Esprit Parc est commune aux parcs nationaux, propriété de l'Office français de la biodiversité, elle a été déposée à l'INPI. Elle rassemble des producteurs et prestataires de services installés sur le territoire d'un parc national et qui partagent des valeurs communes avec ces espaces naturels protégés. L'adhésion à Esprit Parc est conditionnée au respect du règlement d'usage générique et du règlement d'usage catégoriel. « Nous avons 12 cahiers des charges pour 12 filières couvertes, ils sont écrits





## AUDREY BUTTIFANT

responsable adjointe du service valorisation des patrimoines et du territoire au parc national des Pyrénées

et validés au niveau national », souligne Audrey Buttifant, responsable adjointe du service valorisation des patrimoines et du territoire pour le parc national des Pyrénées.

### 143 BÉNÉFICIAIRES

Le parc national des Pyrénées comptabilise 143 bénéficiaires pour 400 produits. « Esprit Parc nous permet de travailler sur des champs et avec des partenaires avec lesquels nous ne travaillions pas, de découpler nos messages », continue Audrey Buttifant. La marque Esprit Parc va être apposée sur un produit spécifique et non pas à une personne ou à une entreprise. « Chez des accompagnateurs en montagne, par exemple, sur 10 sorties proposées, 3 auront la marque Esprit Parc », explique dans le détail Audrey Buttifant.

### DES FILIÈRES DIVERSES

Si la marque s'est d'abord développée sur l'hébergement, elle a ensuite touché à l'artisanat. « Nous avons des filières liées au travail du marbre ou du bois. Les entreprises Soares frères et Socabat sont venues nous chercher avec leur savoir-faire de toit en ardoise, ils respectent le bâti traditionnel dans leur manière de travailler », informe Audrey Buttifant. 11 restaurateurs adhèrent aussi au cahier des charges d'Esprit Parc : « Ils ne viennent pas chercher la marque pour vendre plus mais pour mettre en avant une façon de faire responsable et sans incidence sur la biodiversité. Ils viennent aussi chercher le réseau ».

### UN VÉRITABLE RÉSEAU

Esprit Parc n'a pas pour objectif de se développer outre mesure. « Animer un réseau de 140 bénéficiaires,

c'est déjà pas mal à gérer. Notre objectif est de déployer la marque sur toutes les filières, de créer un réseau de partenaires avec des valeurs communes à celles du Parc national et qui au travers de la marque se rencontrent, reçoivent des formations et montent aussi des produits communs », témoigne Audrey Buttifant. C'est le cas des guides d'Acumpanyat à Cauterets qui proposent un produit commun avec l'auberge *Le Pic de Pan* à Arrens-Marsous. Ces personnes se sont rencontrées via le réseau Esprit Parc et ont décidé de proposer un produit clé en main. « À l'automne, nous

“ Esprit Parc nous permet de travailler sur des champs et avec des partenaires avec lesquels nous ne travaillions pas et de découpler nos messages ”

réunissons les bénéficiaires de la marque, avec une journée de formation sur les animaux, l'écoresponsabilité ou le patrimoine bâti. L'objectif est que, derrière, ils orientent la clientèle dans ces directions », explique Audrey Buttifant.

### DÉVELOPPER L'AGROALIMENTAIRE

Esprit Parc a encore des filières à aller chercher. « Nous avons une plus forte proportion d'hébergements parmi nos adhérents et nous voulons nous développer sur l'agroalimentaire, mais c'est plus compliqué de toucher des éleveurs à cause de la question de l'ours, c'est un problème culturel », observe la responsable adjointe du service valorisation des patrimoines et du territoire. Certains commencent à rejoindre le réseau. « Nous arrivons sur un changement de génération et un fromager comme Baptiste Cazaux nous a rejoints car il y voit un intérêt quand il élève des bêtes en zone cœur de Parc », ajoute Audrey Buttifant. Esprit Parc fêtera ses 10 ans l'an prochain. « À l'avenir, nous voulons faire du qualitatif, fidéliser les bénéficiaires, qu'ils soient autonomes, se lancent dans des projets et le Parc sera là en appui », conclut-elle. ■

## UNE MARQUE NATIONALE

La marque Esprit Parc national est déclinée dans les 11 parcs nationaux français. Ils possèdent un site dédié en commun. La marque est venue de la loi de 2006 de réforme des parcs nationaux. Quand la loi de 1960 avait sanctuarisé ces zones, la réforme de 2006 propose une charte du territoire avec une adhésion ou non des communes, une vue plus économique et la naissance de la marque Esprit Parc. Les parcs partagent une commission par laquelle ils retravaillent les cahiers des charges de la marque Esprit Parc, dont certains fêtent leurs 10 ans. Il y a un comité de gestion de la marque où siègent à la fois des bénéficiaires et certains présidents de parc nationaux.

# Col du Soulor Valorisation en marche

Col maintes fois parcouru par le Tour de France, le Soulor va connaître un réaménagement. L'ancien parking à ciel ouvert devrait faire place à un projet paysager et pastoral.

Par **Charlène LERMITE**

© Estérol Marti, Franch



## UN PROJET À 4,3 MILLIONS D'EUROS

Pour les différentes phases d'études et de travaux, les deux communautés de communes ont conclu des conventions destinées à permettre la coordination des interventions. La répartition financière du programme de travaux et de la maîtrise d'œuvre est de 60 % pour la Communauté des communes du Pays de Nay et de 40 % pour la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves. Le coût total du projet est de près de 4,3 millions d'euros. Le démarrage des travaux est fixé au 19 mars 2024 pour une fin entre novembre prochain et début 2025.

**L**e col du Soulor va se refaire une beauté. Un projet de valorisation du site, mené depuis 2015 conjointement par la Communauté de communes du Pays de Nay et la Communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, a été présenté le 5 février dernier. Le col du Soulor, situé à 1 474 mètres d'altitude sur les communes d'Arbéost et d'Arrens-Marsous, était devenu une étape de passage et un lieu de stationnement à ciel ouvert. Cet espace dénaturé accueille des publics très différents entre randonneurs, motards et cyclistes. Le projet proposé a pour objectif de réaliser des aménagements intégrés et respectueux des lieux, d'en faire une véritable étape touristique et de mieux redistribuer et gérer la fréquentation du site. Les stationnements vont être répartis en deux pôles de part et d'autre du vallon, en contrebas, pour ne plus être vus depuis le col. Les parkings actuels seront remodelés sous forme de terrasses qui permettront d'orienter les visiteurs vers les différents itinéraires.

## LE CHALET D'ARBÉOST RÉHABILITÉ

Ce projet ne prévoit pas de nouvelle construction, le chalet d'Arbéost sera réhabilité pour devenir un bâtiment d'accueil, lieu d'information qui pourra raconter l'histoire du col, le pastoralisme et le passage du Tour de France. Il devrait s'inscrire dans un caractère architectural pastoral pyrénéen. L'étage accueillera un belvédère à 360°. Le pastoralisme a été mis au cœur du projet de valorisation du col du Soulor. En parquant les véhicules, le projet entend valoriser l'accès à l'herbe et limiter le dérangement des bêtes. Des espaces seront aussi dédiés à la vente ambulante. ■



Changement climatique

# Stations de ski en sursis



© Shutterstock

d'euros, les subventions représentent 23 % de leur chiffre d'affaires. Un avis qui n'est pas partagé par Laurent Garcia, directeur général de la station de ski Peyragudes : « Dans notre station, le chiffre d'affaires est de 11 à 12 millions d'euros. Or, nous réalisons le grand équilibre car nous subvenons à nos frais de fonctionnement et à nos investissements. Nous supportons aussi des charges supplémentaires comme le parking et la garderie ».

La Cour des comptes a publié un rapport le 6 février dernier sur les stations de montagne face au changement climatique pour le moins alarmant.

Pour celle-ci, les stations doivent faire évoluer leur modèle qui s'essouffle.

Par **Charlène LERMITE**

**A**lors que les vacances d'hiver s'ouvrent avec des températures particulièrement douces, un rapport de la Cour des comptes met de l'huile sur le feu. La juridiction financière pointe le modèle économique à bout de souffle des stations de montagne face au changement climatique dans un rapport publié le 6 février dernier. « Toutes les stations seront plus ou moins touchées à horizon de 2050 », souligne le document. Pour la Cour des comptes, avec « l'érosion de leur clientèle de skieurs, de plus en plus de stations ne sont déjà plus en capacité d'atteindre l'équilibre d'exploitation ». La dépendance aux dépenses publiques est visée : pour les opérateurs dont le chiffre d'affaires est de moins de 15 millions

## LES CANONS À NEIGE DANS LE VISEUR

Pour la Cour des comptes, les investissements sont décorrélés des prévisions climatiques. « La production de neige permet de fiabiliser l'enneigement à court terme, [...]. Son efficacité tend à se réduire avec la hausse des températures : dans certains cas, la production de neige peut tendre vers une mal adaptation », juge le rapport. Selon la Cour des comptes, « les actions de diversification mises en œuvre sont rarement adossées à un véritable projet ». Pour Régis Lignon, le directeur général adjoint de la Compagnie des Pyrénées, les investissements vont déjà dans ce sens. « C'est une transition qui doit se faire sur le long terme, il ne faut pas être dans le déni et il faut s'adapter. Avec la Compagnie des Pyrénées Participation, nous n'investissons pas si les projets ne comprennent pas de diversification. Nous accompagnons ces changements avec des financements sous réserve de critères économiques et environnementaux », explique-t-il. La Cour des comptes préconise aussi de formaliser des plans d'adaptation, de mettre en place une gouvernance ne relevant plus du seul échelon communal et de mettre en place un fond d'adaptation au changement climatique pour financer les actions de diversification. ■



## Saint-Lary-Soulan FIN DE LA VENTE DE BOUTEILLES D'EAU EN PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Saint-Lary-Soulan, le parc national des Pyrénées et Ogeu Pyrénées font campagne commune. Saint-Lary a annoncé, le 7 février dernier, de nouvelles actions de préservation de l'environnement avec la fin de la vente des bouteilles d'eau en plastique à usage unique dans les points de restauration de son domaine skiable. À la place, l'eau sera vendue en canettes en aluminium, recyclables à l'infini. En parallèle, les trois acteurs précédemment cités s'associent autour de la campagne de communication « Ici, commence l'océan » qui s'affiche dans les rues de Saint-Lary et en haut des pistes. Ogeu Pyrénées a décidé d'accompagner le parc national des Pyrénées dans la protection de l'environnement avec des actions de connaissance et de préservation autour de l'eau.



© Emma FLORENTIN - OGEU Pyrénées

CCI TARDES ET HAUTES-PYRÉNÉES

00:36:47

**Judi 29 Février**  
**de 14h à 20h**  
à la CCI Tarbes & Hautes-Pyrénées

**LA NUIT DE L'ORIENTATION**

GRATUIT  
Entrée libre

Collégiens, lycéens, étudiants :  
découvrez les métiers, échangez  
avec les professionnels !

[www.tarbes.cci.fr](http://www.tarbes.cci.fr)

Partenaire majeur  
une rivière un territoire

CAF

21  
COMPÉTENCES  
PROFESSEURS

AVEC  
L'INDUSTRIE  
MULTI-MILLIARDIAIRE

EURETED

© CCI Tarbes et Hautes-Pyrénées

## Tarbes LA CCI ORGANISE LA NUIT DE L'ORIENTATION

Le 29 février prochain, de 14 heures à 20 heures, se tiendra la Nuit de l'orientation dans les locaux de la CCI de Tarbes et des Hautes-Pyrénées. La chambre consulaire entend s'engager pour favoriser les rapprochements entre jeunes et entreprises. La Nuit de l'orientation a pour objectif d'accompagner les collégiens, lycéens et étudiants dans leurs choix futurs de métiers et de filières. Cette édition 2024 sera dédiée aux métiers de transition avec pour thématique la transition numérique, sociétale et environnementale. Des ateliers et conférences seront proposés, mais aussi, des rencontres individuelles avec des professionnels issus de différentes filières et un espace sera dédié aux conseils individuels en orientation. Le pôle entrepreneuriat de la CCI a aussi mis en place un escape game autour de la création d'entreprise. L'entrée est libre et gratuite.





## Hautes-Pyrénées **LES STATIONS DE SKI OUVERTES PENDANT LES VACANCES**

Malgré le redoux annoncé, la plupart des stations de ski des Hautes-Pyrénées ont pu ouvrir partiellement pour les premiers vacanciers. À Cauterets, 19 pistes sur 22 sont ouvertes et à Peyragudes, 27 des 48 pistes sont accessibles. Du côté de Grand Tourmalet, 63 % des pistes sont ouvertes et à Piau-Engaly, 68 % contre 65 % à Luz-Ardiden et 42 % à Saint-Lary. Gavarnie a pu ouvrir juste à temps pour les vacances ce qui n'est pas le cas des stations de ski nordique comme Nistos ou Pont d'Espagne. Hautacam n'a pas non plus enregistré assez de neige pour ouvrir. Les résultats restent, en revanche, bons : en janvier, Peyragudes a accueilli une fréquentation légèrement supérieure à celle de l'an dernier. La station enregistre aussi un taux de réservation de 85 % pour les vacances de la première zone.

## Bagnères-de-Bigorre **L'ABATTOIR EN DIFFICULTÉ**

Largement déficitaire, l'avenir de l'abattoir de Bagnères-de-Bigorre est encore fragile. Si la Communauté de communes de la Haute Bigorre (CCHB) se veut rassurante quant à sa volonté de le maintenir, elle va devoir mettre en place un plan de licenciement. D'ici mai prochain, 9 des 27 agents de l'abattoir devraient être licenciés. Lors de ses délibérations du 6 février dernier, la CCHB a voté un acompte de 250 000 euros pour équilibrer son budget en 2024. Une nouvelle tarification d'abattage a aussi été votée. Le président de la CCHB, Jacques Brune, souligne avoir « déjà fait beaucoup pour que l'abattoir puisse traverser 2023. Nous voulons le sauver mais ce ne sera pas à n'importe quel prix ». Le cabinet d'audit mandaté par la CCHB a qualifié l'outil de fragile rapporte La Nouvelle République des Pyrénées.



Congés  
payés et  
maladie

# Un casse-tête pour les entreprises

Tremblement de terre, big bang, tsunami... C'est ainsi qu'ont été qualifiées les solutions retenues par la Cour de cassation le 13 septembre 2023 relatives à l'acquisition de congés payés pendant un arrêt maladie.

Par **Stéphanie DUGOUJON**  
Avocate associée - Directrice du  
département conseil en droit social  
JURI LAWYERS CONSULTANTS  
- Marmande.

**C**ela fait plusieurs années que la CJUE (Cour de justice de l'Union Européenne) proclame que le droit français n'est pas conforme aux Directives européennes, notamment la Directive n° 2003/88/CE du 4 novembre 2003, article 7, et les Gouvernements successifs ont toujours fait la sourde oreille en ce qui concerne l'exigence d'accorder des congés payés non seulement sur les périodes de travail mais aussi sur les périodes d'absences. La Cour de cassation a considéré dans trois arrêts du 13 septembre 2023 que les dispositions du droit français relatives aux congés payés qui ne sont pas conformes au droit de l'Union européenne devaient être écartées par les employeurs et que désormais le salarié acquiert des congés payés en maladie. Pour qui se reporte au Code du Travail, cela n'a rien d'évident, puisque les fameuses règles contraires au droit européen y figurent toujours. Sauf à avoir un Code

du Travail Annoté ou à suivre l'actualité jurisprudentielle, difficile pour le profane de comprendre qu'une règle figurant dans le Code du travail n'est pas applicable.

## TOUR D'HORIZON DE CES ARRÊTS ET DES CONSÉQUENCES PRATIQUES EN ENTREPRISE

En France, les règles d'acquisition du droit à congés payés sont fixées par la loi et lié au travail effectif. Pour l'Union européenne, le droit à congés payés est déconnecté de l'accomplissement d'un travail effectif et lié à la qualité de salarié.

L'article 7 de la directive du 4 novembre 2003 est bref et se borne à instituer un minimum de durée du congé annuel : « Les États membres prennent les mesures nécessaires pour que tout travailleur bénéficie d'un congé annuel payé d'au moins quatre semaines, conformément aux conditions d'obtention et d'octroi prévues par les législations et/ou pratiques nationales. ». Il n'est pas question de travail effectif mais simplement de « travailleur ». On peut le résumer de façon par cette formule : « Vous êtes un travailleur ? Dans ce cas, vous avez droit à quatre semaines rémunérées consacrées au repos et aux loisirs ».

## CONDITIONS D'OBTENTION ET D'OCTROI

La directive autorise malgré tous les États à déterminer des « conditions d'obtention et d'octroi », ce qui aurait pu légitimer l'approche française et explique probablement l'inertie de nos parlementaires. Si l'on s'en tient au Code du travail, les salariés n'acquiescent pas de droit à congés payés pendant les arrêts de travail pour maladie non professionnelle (article L 3141-3 du Code du travail). Les absences pour accident du travail ou





M<sup>E</sup> STÉPHANIE  
DUGOUJON

© Louis Piquemil - La Vie Economique



maladie professionnelle sont assimilées pour une durée d'un an (article L 3141-5 du Code du travail) et permettent d'acquies des congés payés sur cette période.

Ce texte n'est pas conforme à la directive européenne sur le temps de travail de 2003 qui prévoit un droit à congés payés d'au moins 4 semaines (directive 2003/88/CE du 4 novembre 2003). Un arrêt de la Cour de Justice Européenne (CJCE) du 24 janvier 2012 avait déjà mis en avant la réglementation française non conforme à cette norme. Aussi le 13 septembre dernier, après plus de 10 ans d'inaction des pouvoirs publics, la Cour de cassation en s'appuyant sur les droits fondamentaux garantis par l'Union Européenne a rendu 3 décisions en conformité avec le droit européen.

### LE PRINCIPE : LES SALARIÉS ACQUIÈRENT DES CONGÉS EN MALADIE OU ARRÊT POUR ACCIDENT DE TRAVAIL OU MALADIE PROFESSIONNELLE SANS LIMITATION DE DURÉE

La Cour de cassation a considéré, le 13 septembre 2023 que les dispositions du droit français relatives aux congés payés qui ne sont pas conformes au droit de l'Union européenne devaient être écartées par les employeurs pour appliquer les règles suivantes. Le salarié acquies des congés lorsqu'il est malade :

- Le salarié malade a droit à des congés payés sur sa période d'absence, même si cette absence n'est pas liée à un accident ou à une maladie professionnelle ;
- En cas d'accident du travail, le calcul des droits à congés payés n'est plus limité à la première année de l'arrêt de travail ;

### LES ÉLÉMENTS À RETENIR

La prise en compte des arrêts maladie dans l'évaluation des droits à congés payés est sans condition. Premier constat, les juges ne font aucune différence entre les absences donnant lieu à un complément de salaire et celles qui ne sont pas rémunérées, celles pour lien professionnel ou non, les unes et les autres ouvrent droit à des congés payés. Deuxième constat, la Cour aurait pu limiter son revirement en le cantonnant au socle minimal de quatre semaines voulu par l'Union européenne. Elle n'est pas entrée dans cette distinction.

### UNE LIMITATION POSSIBLE DANS LE TEMPS AUTORISÉE PAR LA CJUE

Saisie par le Conseil de Prud'hommes d'Agen, en 2022, de deux questions préjudicielles portant sur la limitation dans le temps du report des congés payés non pris en cas d'arrêt de travail pour maladie, la

CJUE a rendu quant à elle une décision le 9 novembre 2023. Elle considère qu'il ne lui revient pas de définir une durée de report, mais qu'il s'agit d'une prérogative des États membres. La CJUE se déclare incompétente pour répondre à la question relative à la durée « raisonnable » de report des congés payés non pris. Elle relève qu'il ressort des termes mêmes de l'article 7 de la directive qu'il appartient aux États membres de définir, dans leur réglementation interne, les conditions d'exercice et de mise en œuvre du droit au congé annuel payé. Elle estime que la détermination de la durée de report applicable au droit au congé annuel payé relève des conditions d'exercice et de mise en œuvre du droit au congé annuel payé et qu'elle incombe, par conséquent, à l'État membre concerné.

La CJUE estime toutefois que « l'article 7, § 1 de la directive ne s'oppose pas à une législation nationale et/ou à une pratique nationale qui, en l'absence de disposition nationale prévoyant une limite temporelle expresse au report de droits à congé annuel payé acquis et non exercés en raison d'un arrêt de travail pour maladie de longue durée, permet de faire droit à des demandes



© Shutterstock



de congé annuel payé introduites par un travailleur moins de 15 mois après la fin de la période de référence ouvrant droit à ce congé et limitées à deux périodes de référence consécutives ». Pour la CJUE, « un tel report ne méconnaît pas la finalité du droit au congé annuel payé, dès lors qu'un tel congé conserve sa qualité de temps de repos pour le travailleur concerné, et, d'autre part, qu'un tel report ne semble pas être de nature à exposer l'employeur au risque d'un cumul trop important de périodes d'absence du travailleur »

### LA CJUE INVITE DONC L'ÉTAT FRANÇAIS À INTERVENIR ET DÉFINIR LA DURÉE DE REPORT DES CONGÉS PAYÉS NON PRIS EN CAS D'ARRÊT MALADIE

Même hors réglementation européenne, le régime juridique des congés payés continue d'interroger puisque que le Conseil constitutionnel a été saisi pour se prononcer sur les dispositions figurant dans le Code du Travail afin de savoir si elles sont ou non contraires au droit au repos et au principe d'égalité garantis par

le bloc constitutionnel français. Le 15 novembre 2023, la Cour de Cassation a demandé au Conseil constitutionnel de vérifier la constitutionnalité de ces règles contraires au droit européen. Le Conseil constitutionnel devra donc examiner si ces règles portent atteinte au droit à la santé et au repos garanti par le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (11e alinéa). Le Conseil a 3 mois pour se prononcer. D'ici la mi-février 2024, on connaîtra donc son verdict.

### UN REVIREMENT RÉTROACTIF. ET C'EST RÉTROACTIF ! FOCUS SUR LE POINT DE DÉPART DU DÉLAI DE PRESCRIPTION

Juridiquement la position de la Cour de cassation peut être invoquée y compris dans des litiges se rapportant à des périodes antérieures au 13 septembre 2023. Mais jusqu'à quand?

L'employeur doit prendre les mesures propres à assurer au salarié la possibilité d'exercer effectivement son droit à congé. En cas de contestation, l'employeur doit justifier qu'il a accompli les diligences qui lui incombent légalement afin que le salarié puisse prendre ses congés (Cass. soc., 13 juin 2012, n° 11-10.929). Il faut savoir que le paiement des indemnités dues pour les congés payés est soumis aux règles applicables pour le paiement des salaires. Sauf exception, l'action en paiement se prescrit par 3 ans. Le point de départ de ce délai de prescription est fixé au jour où celui qui l'exerce a connu ou aurait dû connaître les faits lui permettant de l'exercer (Code du travail, art. L. 3245-1).

“ Le salarié malade a droit à des congés payés sur sa période d'absence, même si cette absence n'est pas liée à un accident ou à une maladie professionnelle ”

### POINT DE DÉPART DU DÉLAI DE PRESCRIPTION

Concernant l'indemnité de congés payés, la Cour de cassation fixait le point de départ du délai de prescription à l'expiration de la période légale ou conventionnelle au cours de laquelle les congés payés auraient pu être pris (Cass. soc., 14 novembre 2013, n° 12-17.409). Ainsi, si la période de prise est fixée du 1<sup>er</sup> mai au





30 avril de l'année suivante, le délai de prescription commençait à courir à partir du 1<sup>er</sup> mai.

Mais de son côté, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) juge que la perte du droit au congé annuel payé à la fin d'une période de référence ou d'une période de report ne peut intervenir qu'à la condition que le travailleur concerné ait effectivement eu la possibilité d'exercer ce droit en temps utile (CJUE, 22 septembre 2022, LB c/ TO, C- 120/21). C'est-à-dire que le point de départ de la prescription n'est pas automatiquement fixé à la fin de la période de prise.

Le 13 septembre, la Cour de cassation a donc complété sa position. Le délai de prescription ne peut commencer à courir qu'à partir du moment où l'employeur a pris les mesures nécessaires pour permettre au salarié d'exercer effectivement son droit à congés payés. Aussi le juge semble autoriser un effet rétroactif au-delà de 3 ans en arrière. Tel est le cas de la troisième décision prononcée le 13 septembre rendue dans une affaire de requalification d'une relation de travail en contrat de travail. Certains spécialistes évoquent même la possibilité de remonter jusqu'au 1er décembre 2009 date d'entrée en vigueur du traité de Lisbonne donnant une force juridique contraignante à la Charte des droits fondamentaux

de l'Union Européenne. Ce point soulève de grosses difficultés d'interprétation et expose les sociétés à un risque de rappel de congés payés important.

### LES IMPACTS POUR LES ENTREPRISES

Il est incontestable que cette approche fait peser sur les entreprises de lourdes conséquences financières. Les entreprises ne sont pas toutes exposées au même

“ Il n'est pas exclu que, demain, la Cour de cassation étende le droit à acquérir des congés payés à d'autres absences, grève, congé sabbatique, etc. ”



risque selon la fréquence et la nature des arrêts et les usages et règles applicables. De plus, certaines conventions collectives ou usages permettaient déjà l'acquisition de congés payés pendant la maladie. À noter également que la règle d'équivalence minimise l'impact des petits arrêts maladie. En effet un salarié qui totalise 48 semaines de travail effectif bénéficie d'un droit intégral à congés payés. De sorte que les absences de moins d'un mois n'avait déjà pas d'impact.

## L'ANALYSE DES RISQUES PERMET DE GUIDER LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Certains employeurs ont choisi ne rien faire dans l'immédiat et d'attendre l'intervention du législateur en gérant au cas par cas les éventuelles réclamations de salariés. Certaines entreprises choisissent d'appliquer la règle de l'acquisition pour l'avenir pour les arrêts postérieurs au 13 septembre 2023 mais reste la question du passé et le dilemme des salariés qui ont quitté la société.

Le patronat à travers différentes organisations syndicales tel que le MEDEF ou encore la CGPME s'est insurgé contre cette mesure et fait pression auprès du gouvernement avec notamment le lancement d'une pétition en ligne. Le Syndicat des indépendants (SDI) a réclamé le 11 décembre la création d'une instance chargée d'allouer des indemnités aux TPE, pénalisées par la généralisation à venir de l'acquisition de congés payés par les salariés en arrêt de travail.

## LES POINTS DE VIGILANCE À DESTINATION DES EMPLOYEURS

Il est essentiel de prendre des mesures pour s'y conformer, notamment :

- établir un audit rapide du risque sur les trois dernières années. Cela permettra aux entreprises de comprendre l'impact financier de cette décision et donc de mesurer le risque ;
- se préparer à une négociation avec les salariés mais aussi et surtout les organisations syndicales. Si une entreprise a des syndicats actifs, il est probable que ce sujet sera abordé. Il est donc essentiel de connaître le risque associé pour pouvoir l'anticiper et le négocier ;
- préparer un plan de communication, quelle que soit la décision prise (régularisation ou non), pour expliquer la pratique sur ce sujet.

Les syndicats de salariés eux, alertent sur ce droit et la non-conformité du Code du travail depuis 20 ans. Le Medef a fait part à ses adhérents le 15 décembre qu'il avait obtenu de la part du ministère du Travail qu'il reprenne dans la future loi de mise en conformité plusieurs mesures permettant d'encadrer et de limiter l'accumulation des congés payés pendant les arrêts maladie en l'occurrence le plafonnement à 24 jours ouvrables de congés payés (soit 4 semaines) par un pouvant être acquis en cas d'arrêt de travail non lié à un accident du travail ou une maladie professionnelle ainsi que l'instauration d'un droit au report des congés sur une période de 15 mois.

## INTERVENTION ET PROMESSES DU GOUVERNEMENT

Le début de l'année 2024 nous apportera peut-être plus d'éléments sur la posture à tenir ! En effet, le gouvernement a promis une intervention et reconnaît les impacts et les inquiétudes générées par les décisions du 13 septembre dernier.

Élisabeth Borne avait expliqué que la France allait bien se mettre en conformité avec le droit européen, au cours du premier trimestre 2024. Ainsi, le 30 novembre 2023, dans un discours prononcé à l'occasion du salon Impact PME, la Première ministre a affirmé que le droit français serait mis en conformité au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2024. Élisabeth Borne avait précisé qu'elle souhaitait « réduire au maximum l'impact de cette décision sur les entreprises » et a assuré qu'il n'y aurait pas de « surtransposition ». Pour rappel, le législateur pourrait limiter les conséquences de ces jurisprudences aux 4 premières semaines de congés payés prévues par la directive européenne. Le législateur pourrait également limiter dans le temps le report des congés payés tel qu'admis par la jurisprudence européenne, à la condition que la période de report ait une durée « substantiellement » supérieure à celle de la période de référence pour laquelle elle est accordée (À titre d'exemple 15 mois). Les chefs d'entreprises et les différents experts en la matière espèrent une clarification rapide du sujet ! Reste en tout état de cause la question de la prescription.

## DES EMPLOYEURS BIEN SEULS

En attendant les employeurs se trouvent bien seul entre attentisme, application pour l'avenir et régularisation les choix ne sont pas simples. Les entreprises ne sont pas au bout de leurs surprises. Puisque, comme nous l'avons vu, la façon de raisonner au niveau européen n'a rien à voir avec celle de la France, il n'est pas exclu que, demain, la Cour de cassation étende le droit à acquérir des congés payés à d'autres absences, grève, congé sabbatique, etc. Le forfait jours est lui aussi dans le collimateur de l'Europe et pourrait être une nouvelle réplique du tsunami de la jurisprudence de la CJUE. À suivre. ■

# Endettement privé :

# un risque sous-estimé

Malgré un repli du ratio de dette privée, sous l'effet d'un peu de croissance du PIB, l'endettement des entreprises et des ménages demeure très élevé au sein de la zone euro...

Par Raphaël DIDIER

**A** force de ne parler que des risques liés à la dette publique, l'on finirait par oublier qu'il existe également une dette privée ! Au sens de la comptabilité nationale, la dette privée au sein de la zone euro est constituée, d'une part, des prêts nets accordés par les intermédiaires financiers résidents et non-résidents aux ménages et aux sociétés non financières (SNF), d'autre part des en-cours de titres émis par les SNF. En sont par conséquent exclus les crédits intragroupes et interentreprises, ainsi que des crédits commerciaux. Pour faciliter l'analyse, la dette privée est généralement rapportée au PIB, ce que l'on qualifie alors de ratio (ou taux) d'endettement privé.

## UN RATIO D'ENDETTEMENT PRIVÉ TRÈS ÉLEVÉ

Au deuxième trimestre 2023, le ratio d'endettement privé s'est établi à 112,9 % du PIB dans la zone euro, en repli de 1,9 point par rapport au trimestre précédent, sous l'effet d'un reliquat de croissance du Produit intérieur brut (PIB). C'est d'ailleurs le cas dans les principales autres régions économiques du monde, qui servent de repères à la Banque centrale européenne (BCE) : 149 % aux États-Unis (-1,3 point),

170,1 % au Japon (-1,3 point), 130,1 % au Royaume-Uni (-2,8 points).

Mais au sein de la zone euro, c'est l'hétérogénéité qui prime – comme toujours – avec des taux d'endettement privé très différents selon les pays membres : 103,9 % en Allemagne (-1,1 point), 142 % en France (-2,2 points), 101,4 % en Italie (-0,9 point), 104,8 % en Espagne (-2,9 points). Et alors que la tendance sur dix ans est globalement à un recul de ce ratio (sauf au Japon), la situation française en prend le contre-pied (+25 points) !

Assurément, le niveau élevé atteint par les taux d'intérêt et l'atonie de la croissance ne peuvent que rendre plus difficilement supportable la dette privée, d'où un risque sérieux de faillites en cascade. Ce, d'autant plus que derrière les pourcentages en baisse, le montant nominal de l'endettement des ménages et des sociétés non financières continue son escalade, ce qui est bien le fond du problème...





## ENDETTEMENT EN HAUSSE DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES ET DES MÉNAGES

Là encore, à la faveur d'un peu de croissance, le ratio d'endettement brut des SNF est en recul presque partout, mais avec de fortes disparités : 48,5 % aux États-Unis (-0,6 point), 102,6 % au Japon (-0,8 point), 50,6 % au Royaume-Uni (-1,5 point) et 57,4 % au sein de la zone euro (-1,1 point). Ce taux s'élève à 78,4 % du PIB en France, très au-dessus de celui des autres grands pays européens : 50,4 % en Allemagne, 61,8 % en Italie, 55 % en Espagne. Une fois corrigée de la trésorerie détenue, la situation est un brin plus optimiste, puisque l'endettement net des SNF françaises s'élève à 39,1 % en France, contre 33,7 % en Allemagne, 36,4 % en Italie et 30,1 % en Espagne, avec une moyenne de 29,5 % au sein de la zone euro. Mais alors que la tendance sur une décennie est à la baisse dans la zone euro, au Royaume-Uni, en Espagne et en Italie, l'on assiste au contraire à une hausse en Allemagne et une stagnation à niveau élevé en France.

Il n'en fallait pas plus pour que la BCE sonne l'alarme. Dans son dernier rapport sur la stabilité financière, elle semble même avoir pris conscience que le resserrement de sa politique monétaire a été mené au pire moment du cycle économique : « Les

## “ L'endettement des ménages et des sociétés non financières continue son escalade ”

coûts plus élevés des emprunts et du remboursement de la dette vont de plus en plus mettre à l'épreuve la résilience des ménages, des entreprises et des gouvernements de la zone euro ». Mais dans son allocution, le vice-président de la BCE, Luis de Guindos, semble moins intéressé par la situation des ménages et des entreprises, que par celle du secteur financier dans son ensemble (secteur bancaire, secteur financier non bancaire...) dont il redoute la fragilité, en cas de défaut de remboursement des premiers. Pourtant, même les agences de notation manifestent de vives inquiétudes pour les sociétés non financières, entre tensions immédiates sur les financements de trésorerie et conséquences à retardement de la hausse des taux d'intérêt sur les emprunts obligataires.

Le danger est d'autant plus grand que le contexte dans de nombreux secteurs d'activité est peu porteur, pas uniquement dans l'immobilier. Eu égard à la dégradation des conditions socio-économiques et géopolitiques, la demande s'affaiblit durablement. En particulier, l'endettement des ménages, qui a longtemps servi de viatique pour satisfaire des désirs de consommation croissant plus vite que les revenus, atteint désormais ses limites. Ainsi, au deuxième trimestre 2023, il a atteint 90,6 % du revenu disponible brut (RDB) dans la zone euro : 85,6 % en Allemagne, 97,9 % en France, 60 % en Italie et 79,9 % en Espagne.

Peut-être est-il grand temps d'admettre que le monde traverse une « polycrise » pour reprendre le mot du sociologue Edgar Morin ? Dans ce contexte, plutôt que d'agiter sans cesse le spectre de la crise de la dette publique, peut-être serait-il temps de prendre au sérieux la menace de l'endettement privé ? ■

# Robotisation **Comment la France rattrape son retard ?**

La robotisation des entreprises a bien progressé en France, ces dernières années. Le pays revient de loin. Car faute de très grands industriels, c'est la réindustrialisation et la modernisation des sites et entrepôts qui redonnent un élan.

Par Pierre MANGIN

**L**a robotisation se porte mieux en France. Le rattrapage se confirme. La dernière enquête de Xerfi (novembre 2023), montre que les achats de robots industriels (en usine) ont bien résisté en 2023, malgré une pression sur les capacités d'investissement des entreprises. Ils devraient se maintenir en 2024 et 2025, à + 6 % par an, si l'automobile et l'aéronautique ne ralentissent pas.

S'agissant de la robotique industrielle, l'organisation d'entrepreneurs Evolis (biens d'équipement et machines de production industrielle) a constaté une bonne progression post-Covid en 2022 (+15,3 %), mais anticipe une croissance moindre pour 2023, sauf pour les robots collaboratifs (ou « cobots ») en plein essor (cf. le japonais Omron).

Selon les chiffres IFR (International Federation of Robotics), la France devrait conserver sa 8<sup>e</sup> place dans le monde en achats de robots industriels et sa troisième place en Europe, derrière l'Allemagne et l'Italie. Mais l'Hexagone n'est qu'au 18<sup>e</sup> rang mondial en nombre de robots installés.

Les autres branches de la robotique (logistique, inspection/surveillance, secteur médical et agriculture) se redynamisent grâce à la poussée de la concurrence, à l'adoption de nouveaux usages et aux traitements des

données (dont l'IA - intelligence artificielle). La distinction entre la robotique industrielle et la robotique de service s'estompe, beaucoup de développements étant communs à ces deux domaines, car la tendance est aux robots mobiles et collaboratifs.

## LE PLAN FRANCE ROBOTS INITIATIVES

En revanche, le marché des robots compagnons (à forme humanoïde ou non) n'a pas encore réellement décollé, « faute de technologies capables d'apporter une véritable plus-value à ces produits », constate l'étude Xerfi. En attendant, les fonctions d'assistant personnel se répandent, grâce à l'IA, dans des objets d'utilisation courante.

**“ L'Hexagone n'est qu'au 18<sup>e</sup> rang mondial en nombre de robots installés ”**

Un retard à combler La France ne manque pas de grands équipementiers ou experts en matière de robotique (Actenium, Cimlec Industrie, Clemessy, Siléane,



Sepro...), à côté de leaders comme le franco-suisse Staübli. Le pays accuse cependant un retard par rapport à l'Allemagne ; on compte trois fois moins de robots industriels en France - ce qui s'explique, en grande partie par la contraction des industries de l'automobile et des composants électroniques dans l'Hexagone.

Le plan France Robots Initiatives, lancé en 2013, a pourtant porté des fruits. De vraies filières ont émergé. Le transfert technologique entre chercheurs - universités, grandes écoles - et industriels a fonctionné, accompagné d'investissements conjoints publics et privés. On voit des rapprochements entre équipementiers historiques et de jeunes pousses (partenariats, prise de participation, comme Agreenculture et Pellenc), ou encore les ouvertures faites par l'américain Medtronic, dans le domaine des systèmes de chirurgie robotique. Les initiatives récentes de réindustrialisation ou « néo-industrialisation » avec relocalisation contribuent aussi à cette nouvelle dynamique dans les territoires.

## LA PERCÉE DES START-UP FRANÇAISES

L'enquête de Xerfi constate la belle percée des start-up hexagonales. Citons Exotec, eCential Robotics, Naïo Technologies, Scallog... qui viennent s'ajouter à des acteurs référents comme Effidence (Romagnat, Auvergne) ou Balyo (chariots autonomes, à Arcueil, Ile-de-France) ou Meanwhile (robot mobile médical à Villeurbanne), etc.

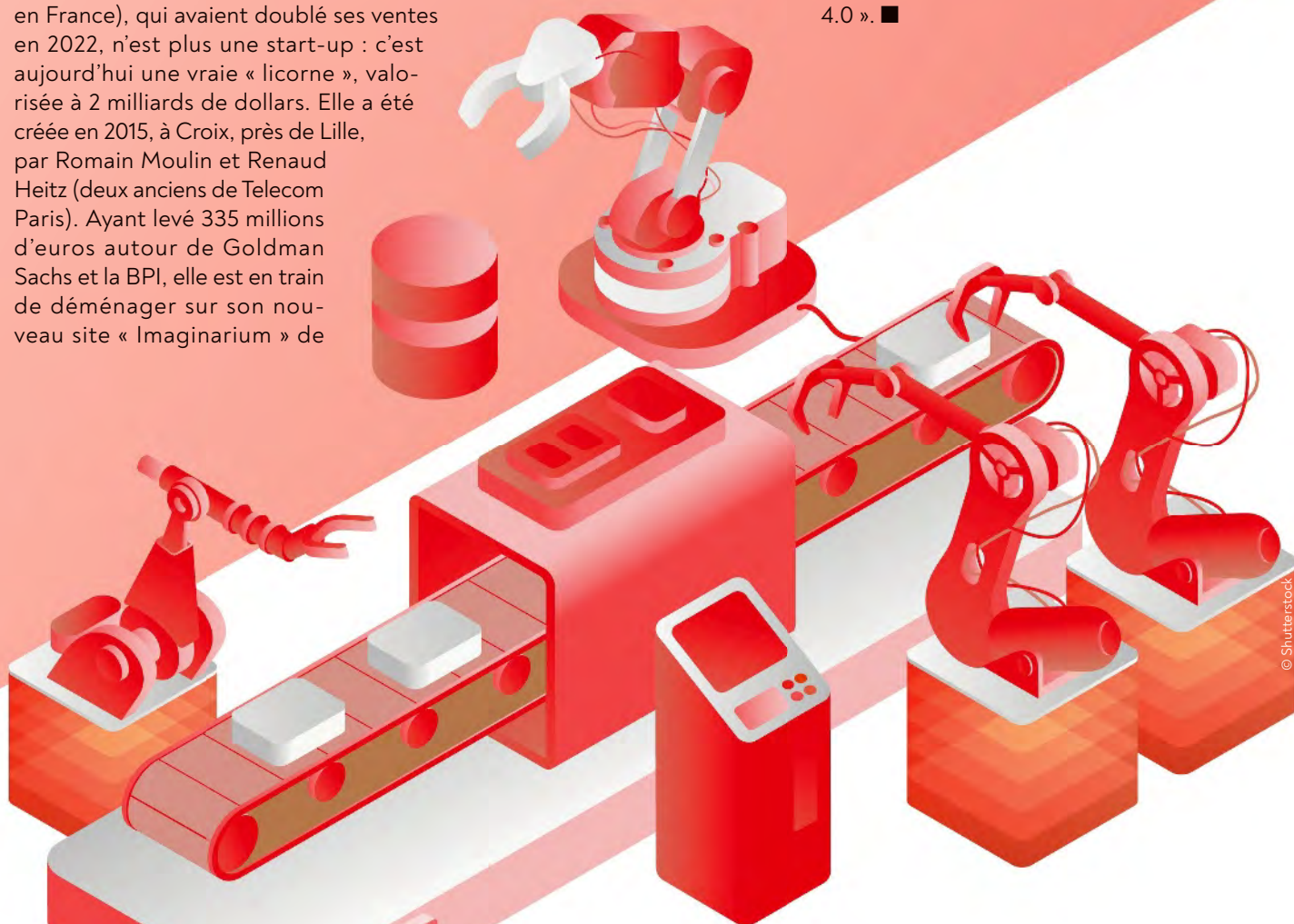
Exotec (200 M€ en 2022, 600 personnes, en France), qui avaient doublé ses ventes en 2022, n'est plus une start-up : c'est aujourd'hui une vraie « licorne », valorisée à 2 milliards de dollars. Elle a été créée en 2015, à Croix, près de Lille, par Romain Moulin et Renaud Heitz (deux anciens de Telecom Paris). Ayant levé 335 millions d'euros autour de Goldman Sachs et la BPI, elle est en train de déménager sur son nouveau site « Imaginarium » de

25 000 m<sup>2</sup> à Wasquehal (Lille), où elle pourra accueillir jusqu'à un millier de salariés. Ses robots Skypod répondent exactement aux besoins des entrepôts logistiques où se préparent les commandes sur des racks qui peuvent être stockés jusqu'à une hauteur de 10 mètres, sans intervention humaine. La société a également développé un bras articulé pour déplacer des pièces ou paquets, un convoyeur dit « intelligent » et un logiciel gestionnaire d'entrepôts. Elle s'apprête à ouvrir un pôle de recherche (25 personnes) à Lyon.

## PRIORITÉ AU LOGICIEL

Le point fort de ces réussites est, pour sûr, le logiciel. C'est le cas pour Scallog : ce concurrent d'Exotec à plus petite échelle (12 M€, 60 salariés), basé à Nanterre, fabrique des robots baptisés Bobby, capables de soulever des palettes de 600 kg. Ils sont déjà vendus sur 80 sites en France et à l'international. Autres exemples, Sepro Robotique (créé en 1994 à la Roche-sur-Yon, en Vendée) : grâce à l'intelligence artificielle, son système optimise les déplacements des robots, ce qui se traduit par des gains en énergie, en usure de pièces et en temps. À Paris, Ganymed Robotics (qui a levé 21 M€, en 2022) réussit dans la chirurgie orthopédique, tandis que Naïo Technologies, près de Toulouse, s'est spécialisée dans le maraîchage et la viticulture. Preuve est

ainsi faite que la course à l'innovation peut se gagner, en embrassant ici, parfaitement, le concept d'« industrie 4.0 ». ■



# Envolée des salaires des cadres

Après des mois d'euphorie, aussi bien du côté du nombre d'offres d'emploi que de celui des rémunérations, le marché de l'emploi semble retrouver un niveau similaire à celui de 2018. Le cabinet de recrutement international Robert Walters, revient sur les tendances qui ont marqué le marché du recrutement en 2023 et présente les perspectives pour 2024. Focus sur les principaux résultats de sa nouvelle étude de rémunération. \*

Par Charlotte DE SAINTIGNON

**L**a moitié des cadres s'attend à une augmentation pour cette année, une augmentation de 1 à 5 % pour 61 % d'entre eux et 6 à 10 % pour 29 %. De leur côté, plus d'une entreprise sur deux (53 %) pense accorder une augmentation à ses collaborateurs en 2024, avec seulement 23 % qui prévoient des augmentations supérieures à l'inflation, celle-ci ayant été estimée à 4,5 % pour 2023 par la Banque de France. À noter, le retour à l'individualisation des augmentations. « Il y a énormément de différences en fonction des métiers, des spécialités et des niches. » Matthieu Imbert-Bouchard, directeur général du cabinet de recrutement Robert Half international France,

signale par exemple que l'on « commence à voir un ralentissement des évolutions de salaire sur les métiers de la tech ». Ces derniers devraient ainsi évoluer en moyenne de +7 % en 2024, avec une forte demande sur des métiers cibles, tels qu'architect (cloud, data, cyber), de platform director et de data tech lead.

Des augmentations similaires de 7 % en moyenne sont attendues pour les postes en finance, juridique (+5 %), avocats (+6 %), et, dans une moindre mesure, pour les métiers de l'immobilier – asset management, property management (+2 %) - ou de la vente et du marketing – directeur marketing, responsable de communication et responsable d'affaires (+2 %), achats et supply chain (+4 %) ou ingénierie, fabrication et opérations (+5 %).

## LE SALAIRE, PRIORITÉ NUMÉRO UN DES CADRES

En termes de marché, après une année 2022 euphorique, le nombre d'offres d'emploi cadre a subi une baisse de 21 % en moyenne, en 2023. Néanmoins, les cadres restent optimistes quant au marché de l'emploi dans leur domaine d'activité. À noter que du côté des entreprises, la majorité d'entre elles (78 %) se disent toujours préoccupées par la pénurie de compétences et de talents (contre 85 % en 2022). Parmi les défis qu'elles rencontrent, des attentes salariales trop élevées (59 %), des candidats très sollicités (48 %) et un manque de candidatures (45 %).



Si les recrutements ont tendance à se complexifier, ils se poursuivent tout de même avec des candidats volatiles, qui postulent au maximum d'offres éligibles. « Marqués par les augmentations exceptionnelles reçues l'année dernière, ils restent en veille permanente pour ne pas risquer de passer à côté d'une belle opportunité », explique le cabinet Robert Walters. À noter que le salaire reste le choix numéro un pour les candidats. Ainsi, 66 % des salariés vont faire un choix de carrière en fonction des opportunités de salaire. « Toujours confiants quant aux opportunités d'emploi dans leur secteur (76 %), 55 % d'entre eux souhaiteraient changer d'emploi dans les douze prochains mois, avant tout pour un meilleur salaire (94 %), ou pour un autre management (46 %), pour l'évolution de leur carrière (25 %), ou plus de flexibilité (23 %) », détaille l'étude.

Les moteurs pour changer d'emploi ? Si 90 % des cadres déclarent prêter une attention importante aux valeurs de l'entreprise pour laquelle ils postulent, la quête de sens reste largement derrière la rémunération, avec des professionnels qui attendent avant tout que leur organisation s'engage sur leur équilibre vie professionnelle/vie personnelle (84 %) et sur les sujets climatiques et la diversité et l'inclusion (28 % et 20 %). De leur côté, les entreprises attendent des candidats un réel projet professionnel :

## RÉMUNÉRATIONS : DES HAUSSES À PLUSIEURS VITESSES

4,7 %. C'est la hausse globale des salaires en 2023, toutes professions confondues. « Une tendance qui devrait se poursuivre globalement en 2024 », a signalé Matthieu Imbert-Bouchard, directeur général du cabinet de recrutement Robert Half international France, lors du webinaire LinkedIn sur les « Métiers en croissance : quelles perspectives pour 2024 ? ».

À noter, que les salaires n'augmentent pas tous à la même vitesse. « Il y a des métiers où le salaire augmente beaucoup plus rapidement que d'autres, comme les directeurs commerciaux, où on s'attend à une hausse de 24 %, ou les responsables recrutement, car ce sont des postes à forte valeur ajoutée dans des métiers très pénuriques (avec des augmentations moyennes de 5 % jusqu'à 20 %), et des directeurs de projet IT, jusqu'à +15 % ».

ambitions, compétences à développer... « Les candidats qui se disperseront dans une démarche opportuniste seront mal perçus par les entreprises, qui ne seront plus prêtes à tout pour recruter. Elles poseront leurs limites », avertit l'étude.

## L'IA, UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ

Quant à l'intelligence artificielle, elle semble être accueillie avec optimisme par les cadres. Huit sur dix déclarent ainsi ne pas être inquiets face à cet outil, et plus de la moitié y voit même l'opportunité d'améliorer leur productivité, leur permettant de mieux se concentrer sur les missions à valeur ajoutée.

Outre son intérêt opérationnel, l'IA pourrait devenir un véritable outil de prévision de gestion des collaborateurs. Elle permettrait ainsi aux managers « de porter un autre regard sur le positionnement de chaque collaborateur : sont-ils au meilleur poste au regard de leurs compétences ? Quels sont les leviers qui les réengageraient ? » En ce sens, l'IA deviendrait un outil précieux pour lutter contre la démission, quand on sait qu'un tiers des cadres préfèrent démissionner que de se confronter ou exprimer leur désaccord. ■

\* Données issues d'entretiens réalisés auprès de 50 000 candidats et clients dans le monde, de janvier à novembre 2023. Enquête Robert Walters réalisée auprès de plus de 1 400 cadres et entreprises interrogés en ligne en septembre 2023 en France.

# Métiers en croissance

Courtier en énergie, responsable RSE, ingénieur IA... LinkedIn vient de publier son dernier classement des 25 métiers qui ont connu la plus forte croissance en France ces cinq dernières années\*. Focus sur les professions en plein essor et sur les dernières tendances du marché du travail.

Par Charlotte DE SAINTIGNON

« **L**es talents de la tech sont toujours aussi convoités, tandis que les métiers de la vente et du marketing font toujours recette et que les enjeux de la transition écologique et énergétique gagnent du terrain », signale Gaëlle Coursel de LinkedIn Actualités. Malgré des postes traditionnels dans le commerce, le marketing et les RH qui restent toujours très recherchés, le monde du travail est en pleine évolution, note le réseau professionnel. En cause ? L'essor de l'intelligence artificielle, la prise de conscience des enjeux environnementaux et la hausse du coût de l'énergie. Des enjeux qui créent à la fois de nouveaux défis pour les entreprises et de nouvelles opportunités pour les professionnels.

Selon LinkedIn, « 25 % des compétences demandées en 2015 par les recruteurs sont aujourd'hui obsolètes. Une proportion qui devrait atteindre 65 % d'ici 2030 ».

## LES TALENTS DE LA TECH TIENNENT LE HAUT DU PAVÉ

Dans le détail du classement des 25 métiers qui ont connu la plus forte croissance en France, les métiers de la tech semblent de plus en plus plébiscités. « Ce sont des postes à forte valeur ajoutée sur le marché », commente Matthieu Imbert-Bouchard, directeur général du cabinet de recrutement Robert Half international France. Par exemple, le métier d'architecte cybersécurité, chargé de « détecter, réparer les failles de

sécurité du système informatique d'une entreprise et de sensibiliser les employés aux bonnes pratiques, afin d'éviter les risques de piratage, les attaques de logiciels malveillants et violations de bases de données » ; ou de responsable data, chargé de « structurer la collecte et l'analyse des données d'une entreprise, d'en assurer la fiabilité et de veiller au respect des règles en matière de protection des données personnelles » sont des profils très largement recherchés. Autres métiers convoités, les ingénieurs en fiabilité de sites. Inventé par Google au début des années 2000, le métier consiste à s'assurer de la robustesse d'un site Internet, d'une application ou d'un logiciel. Au quotidien, cet ingénieur « mesure la performance du système informatique et répond aussi aux urgences, notamment aux problèmes de sécurité ».

Enfin, « même si les métiers de l'IA ne sont pas encore très développés pour l'instant, en France », constate Matthieu Imbert-Bouchard, les ingénieurs en intelligence artificielle, qui « développent des



programmes informatiques capables de raisonner « comme un humain » et donc de réaliser des tâches complexes », apparaissent pour la première fois dans le classement LinkedIn, à la 23<sup>e</sup> position.

## ET LES FONCTIONS SUPPORT TOUJOURS RECHERCHÉES

Certains métiers restent indispensables au développement des entreprises. Il s'agit notamment des « responsables de développement commercial », numéro un du classement. Ils sont chargés d'« identifier de nouveaux leviers de croissance pour une entreprise ». Ou celui de technico-commercial, qui « assure la vente de produits qui nécessitent des connaissances techniques ou technologiques, à la différence du simple commercial classique » ; ou encore de growth marketing manager. Son rôle ? « Attirer de manière rapide de nouveaux clients grâce à un ensemble de techniques marketing digitales ».

Outre ces fonctions commerciales clés pour les entreprises qui restent donc très convoitées, les fonctions support, comme les chargés de recrutement, qui s'occupent « des différentes phases du processus d'embauche », le sont tout autant. Ou encore les chargés de clientèle. « Il y a une vraie demande sur ce type de profils qui vont arriver avec un portefeuille clients et avoir un vrai impact sur l'augmentation du chiffre d'affaires, mais également sur l'acquisition de parts de marché », signale Matthieu Imbert-Bouchard. Ce d'autant plus qu'il y a « une appétence pour grossir les parts de marché et chercher plus de chiffre d'affaires » dans les entreprises aujourd'hui davantage focalisées sur la rentabilité.

## RSE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Outre ces métiers plus classiques, de nouveaux métiers, liés notamment à la transition écologique et énergétique, ont fait leur apparition et sont également

plébiscités. Par exemple, celui de courtier en énergie qui aide particuliers et entreprises à « trouver le contrat d'électricité ou de gaz le plus adapté à leurs besoins et le moins cher. Il compare les différents fournisseurs et accompagne ensuite ses clients dans le processus de résiliation et de souscription d'un nouveau contrat » ; l'energy manager, qui a pour mission de mettre en place une stratégie visant à réaliser des économies d'énergie au sein des bâtiments ; le responsable RSE, chargé de veiller à ce que son entreprise « respecte les lois et réglementations en vigueur en matière de développement durable. Il élabore aussi une stratégie pour réduire l'impact environnemental de son organisation ». Ou encore le consultant développement durable, qui « aide les entreprises ou les collectivités à améliorer leur bilan environnemental (empreinte carbone, pollution, gestion des déchets et de l'eau...). Il commence par établir un diagnostic, puis rédige un plan d'actions qui tient compte des contraintes économiques et techniques de son client ».

## 88 % DES ENTREPRISES VONT RECRUTER

La sortie de ce classement des métiers en croissance est également l'occasion de tirer un bilan global sur le marché du travail. « On sort d'une année 2023 globalement bonne mais en demi-teinte, avec un petit ralentissement de la croissance et des créations d'emploi et un taux de chômage qui commence à remonter au troisième trimestre. La Banque de France prévoit un retournement, avec un chômage qui continuera à augmenter jusqu'à 8 % jusqu'en 2025 », décrit Matthieu Imbert-Bouchard.

Si 88 % des chefs d'entreprise prévoient des recrutements en CDI en 2024, il justifie ces prévisions par un effet rattrapage, un décalage des recrutements, du remplacement de postes et un investissement sur de nouveaux, après « un marché pénurique en 2023 avec énormément de dirigeants qui n'avaient pas réussi à recruter, même si on est sorti de l'euphorie des recrutements de 2022 : le marché commence à se rééquilibrer entre l'offre et la demande », précise-t-il.

Sur les difficultés de recrutement, le directeur général de Robert Half international France affirme que les entreprises les éprouvent dans tous les secteurs. « Il n'y en a pas un qui est épargné, même si certains sont un peu moins attractifs et donc très impactés, comme le BTP et les activités liées à l'immobilier ». Dès lors, les entreprises sont, selon lui, en train de « repenser leur modèle de recrutement et la façon dont elles recrutent pour être attractives ». ■

\* Source : intitulés de poste des membres LinkedIn. Les chercheurs de LinkedIn Economic Graph ont examiné des millions de nouveaux emplois occupés par des membres de LinkedIn entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 juillet 2023, afin de calculer un taux de croissance pour chaque intitulé de poste.

# L'Empire

## LA GUERRE DES ÉTOILES CH'TI

**D**ans une modeste bourgade du Nord de la France. La jolie Line rencontre le rugueux Jony, simple ferrailleur en apparence. Il est en réalité le chevalier d'un empire extraterrestre s'apprêtant à asservir la population terrienne ! Il soumet la jeune femme à sa volonté comme d'autres êtres humains devenus membres de sa mini-armée. Pour contrer cette menace se dresseront sur son chemin la fière guerrière Jane et son allié humain Rudy. En attendant le combat final entre la Reine des 1 qui veut sauver l'Humanité et le Roi des 0 qui veut la dominer, une lutte commence entre leurs hérauts... Bruno Dumont impressionne dans sa capacité à créer un univers original malgré les références évidentes à l'imaginaire de George Lucas avec sa princesse courageuse, ses affrontements aux sabres laser colorés ou une troupe impériale où costumes rigides et véhicules ultra-technologiques sont remplacés par des cavaliers en guenilles ! Une vraie référence pour lui, avec des ramifications profondes :

« Les odyssees spatiales, avec plus ou moins de bonheur, sont un grand spectacle très cinématographique où se jouent métaphoriquement les grandes questions métaphysiques irrésolues de l'humanité : la quête de l'Absolu, l'origine et la fin du monde, la lutte du Bien et du Mal, l'Apocalypse, l'exil, l'invasion, les mystères de la vie, de l'amour le tout avec des héros mythologiques et légendaires sous les dehors et les ressorts inépuisables des lieux et des temps, du passé, du présent, de l'avenir. L'espace intergalactique au cinéma est ainsi un paysage naturellement fort méditatif, propice à la poussée de leurs vaisseaux à de grandes spéculations



voire à de vrais trips. L'infini n'y est même plus une abstraction. Beaucoup de questions et de mystères, inconcevables sur la Terre, trouvent dans l'espace au cinéma des réponses, ou au moins des équivalences. C'est donc un vrai lieu de connaissances et d'explorations pour que les mystères s'y pointent, ainsi que les échos de notre âme, dont l'univers infini est le berceau. Cela peut être vraiment fabuleux. »

L'auteur de *La Vie de Jésus* revisite ce classique avec une dérision qui ne l'empêche pas de mettre en scène un univers futuriste crédible. Le cérémonial martial de *Star Wars* reste présent mais désacralisé par une





© D. R.

**En salle le 21 février**  
Un film de Bruno Dumont  
Avec Lyna Khoudri,  
Anamaria Vartolomei, Camille  
Cottin, Fabrice Luchini  
**Comédie, Comédie  
dramatique, Drame,  
Science-Fiction**

touche bien gauloise, les discours sentencieux étant adaptés au patois local. Anamaria Vartolomei passe avec aise de double d'Annie Ernaux dans *L'Événement* à apprentie Leïa. La guerre n'excluant pas le désir, le Dark Vader ch'ti (Brandon Vlieghe, mécanicien dans la vie et parfait en presque Jedi) séduira la Skywalker de la Côte d'Opale, une évolution inattendue !

« **Le Bien et le Mal n'existent pas en soi. Dans le réel, c'est juste l'humain qui se dresse ou s'abaisse, ici et là. La conduite morale n'est pas une balance, c'est une bascule. Elle est souvent si imperceptible que nous avons besoin de la représenter, pour nous prémunir et au risque sinon que le réel en fasse l'office. Les représentations du Mal sont celles d'entités imaginaires qui en forcent artificiellement le trait parce qu'elles n'existent pas sous cette forme dans la réalité, où elles sont mêlées à notre nature, dans sa banalité, et que nous devons combattre et extirper. Jony et Jane sont les Roméo et Juliette de cette histoire. Il y a une très belle évolution entre leur première scène, purement sexuelle, et leur dernier baiser, qui est vraiment une scène d'amour. Cette condition terrestre bouleverse extraordinairement leur vocation surnaturelle pour les plonger dans le tumulte de l'humanité. Ces forces pures du Bien et du Mal subissent à la fois leur répulsion intestinale mais aussi l'attraction de leurs corps humains et des désirs qui découlent et brouillent leurs desseins. »**

Bruno Dumont entretient ainsi volontairement le flou, la frontière entre bons et méchants n'étant jamais aussi nette dans la réalité que dans la science-fiction hollywoodienne. Au-delà de la blague du projet, le cinéaste glisse des interrogations sur des conflits de civilisations et de religion d'actualité, Daesh étant même citée. Ce n'est pas un des moindres exemples de la dimension naturaliste d'une intrigue qui s'inscrit tout de même dans le registre fantastique où les vaisseaux antagonistes sont un château et une église, transformés en objets volants de l'espace non identifiés. Après *Ma Loute*, Bruno Dumont retrouve Fabrice Luchini qui s'en donne à cœur joie en empereur cruel, s'agitant avec démesure dans un étonnant costume de bouffon. Il entraîne également dans ces aventures fantastico-fantaisistes ses fidèles gendarmes du *P'tit Quinquin*, Van der Weyden et Carpentier, déjà confrontés au paranormal dans *Coincoin et les Z'inhumains* et toujours aussi perdus face à des situations si bizarres.

« **Je dirige les acteurs à l'oreillette ! Et Fabrice Luchini marche droit à l'oreillette ! Son costume théâtral l'a vite fait monter aux rideaux et, perché si haut, il a magistralement interprété l'oiseau. Le sérieux confine si naturellement au burlesque chez cet homme qui monte en spirale et descend en piqué telle une alouette au-dessus d'un champ agricole. »**

Une comédie intergalactique jubilatoire, cocasse, rafraîchissante ! ■

# L'entreprise et les salariés

Revue de récentes décisions  
de la Cour de cassation en matière  
de droit du travail.

François TAQUET, avocat, spécialiste  
en droit du travail et protection sociale

## RÉMUNÉRATIONS

La cour d'appel avait, en l'espèce, constaté que l'employeur avait informé, le 14 février 2009, les représentants du personnel de sa décision de dénoncer l'**usage d'attribution du treizième mois** pour les seuls nouveaux embauchés, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009. Elle a décidé, à bon droit, que le maintien de cet usage au profit des salariés en place dans l'entreprise avant la dénonciation de l'usage, grâce à sa contractualisation, ne constituait pas une raison objective et pertinente susceptible de justifier la différence de traitement dont elle avait constaté l'existence. (Cass. soc., 10 janvier 2024, pourvoi n° 22-20498).

Aux termes de l'article L 3253-8, 1° du Code du travail, l'AGS couvre les sommes dues aux salariés à la date du jugement d'ouverture de toute procédure de redressement ou de **liquidation judiciaire**. Une cour d'appel ne saurait donc exclure de la garantie les indemnités de rupture du contrat de travail alors qu'elle avait constaté que la liquidation judiciaire de la société était intervenue le 10 mars 2015 et qu'elle fixait la date de la résiliation judiciaire du contrat de travail au 1<sup>er</sup> août 2014. (Cass. soc., 20 décembre 2023, pourvoi n° 22-22689).

## RUPTURE CONVENTIONNELLE

L'**indemnité** spécifique de rupture conventionnelle homologuée ne peut pas être d'un montant inférieur à celui de l'indemnité conventionnelle de licenciement, lorsque celle-ci est supérieure à l'indemnité légale de licenciement. (Cass. soc., 10 janvier 2024, pourvoi n° 22-19165)

## LICENCIEMENTS

Même si l'employeur n'a pas respecté la législation relative aux dates de **congés payés**, le départ du

salarié en vacances sans le prévenir peut justifier un licenciement pour cause réelle et sérieuse. (Cass. soc., 13 décembre 2023, pourvoi n° 22-17890)

Le licenciement disciplinaire du salarié ne peut pas être fondé sur une conversation privée par **messagerie personnelle**, lorsqu'il n'y a aucun manquement du salarié à ses obligations professionnelles. (Cass. assemblée plénière, 22 décembre 2023, n° 21-11.330)

Pour le calcul de l'**indemnité conventionnelle de licenciement**, entrent en ligne de compte, outre les appointements de base : les majorations relatives à la durée du travail, les avantages en nature, les primes de toute nature y compris les primes à la productivité, les participations au chiffre d'affaires ou aux résultats, les indemnités n'ayant pas le caractère d'un remboursement de frais, les gratifications diverses ayant le caractère contractuel ou de fait d'un complément de rémunération annuelle, à l'exclusion des gratifications exceptionnelles. (Cass. soc., 10 janvier 2024, pourvoi n° 22-19165).

## SANTÉ AU TRAVAIL

L'employeur n'est pas dispensé de chercher à **reclasser le salarié déclaré inapte** si le médecin du travail a coché, dans son avis d'inaptitude, la case mentionnant que son état de santé fait obstacle à tout reclassement dans un emploi, tout en limitant cet avis à un seul site. (Cass. soc., 13 décembre 2023, pourvoi n° 22-19603)

L'employeur qui est présumé avoir respecté son **obligation de reclassement** en proposant au salarié déclaré inapte un emploi prenant en compte l'avis et les indications du médecin du travail ne le dispense pas de verser à ce dernier, qui a refusé cette proposition de reclassement et qui n'a pas été reclassé dans l'entreprise à l'issue du délai d'un mois à compter de la date de l'examen médical de reprise ou qui n'a pas été licencié, le **salaire** correspondant à l'emploi qu'il occupait avant la suspension du contrat de travail. (Cass. soc., 10 janvier 2023, pourvoi n° 21-20229)

L'exercice d'un **recours contre l'avis d'inaptitude** ne suspend pas le délai d'un mois imparti à l'employeur pour reprendre le versement du salaire, à défaut de reclassement ou de licenciement du salarié. (Cass. soc., 10 janvier 2024, pourvoi n° 22-13464) ■



E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)  
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.  
**Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.vie-economique.com](http://www.vie-economique.com) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.**  
Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

## 24. DORDOGNE

### CONSTITUTIONS



1 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER  
24750 BOULAZAC  
Tél : 05 53 04 43 83

Aux termes d'un ASSP en date du 24/01/2024, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BELINGARD JEREMY**

Objet social : Les travaux d'installation, de dépannage, de maintenance, d'entretien et de rénovation dans les domaines suivants du bâtiment : Plomberie, eau, gaz, chauffage, systèmes de climatisation et équipements thermiques ; électricité, ventilation,

Siège social : 3 Route des Chênes, 24210 AZERAT

Capital : 1 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PERIGUEUX

Gérance : M. BELINGARD JEREMY, demeurant 3 Route des Chênes, 24210 AZERAT

Pour avis  
Le Gérant

L24VE00941

### FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 février 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée

DENOMINATION : **SARL ROMAIN**  
SIEGE SOCIAL : 11, avenue Roger Ranoux, 24570 LE-LARDIN-SAINT-LAZARE

OBJET : la création, l'achat, la location, la prise à bail, l'exploitation directe ou indirecte de tous restaurants, traiteur et plats à emporter ; la participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger,

sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires

DUREE : 99 années  
CAPITAL : 10.000 euros  
GERANCE : Monsieur Romain SAVIGNAC demeurant à 347, route de la Chapellenie, 24210 LIMEYRAT  
IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX  
Pour avis

L24VE02034

### FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15 février 2024, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée à Associé unique

DENOMINATION : **AC IMMOBILIER**

CAPITAL : 10 euros divisé en 10 actions de 1 euro

SIEGE SOCIAL : 11, rue Rolph Hammel - 24000 PERIGUEUX

OBJET : - Transactions immobilières,

- Conseil, étude, assistance en vue de l'acquisition de tout bien immobilier,

- Conseils en décoration et aménagement intérieur, home staging et valorisation immobilière, ainsi que le négoce, la vente d'éléments de décoration, le suivi et la réalisation de travaux.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque titre de capital donne droit à une voix.

PRESIDENTE : Madame Audrey CHERBONNET domiciliée 11, rue Rolph Hammel - 24000 PERIGUEUX

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L24VE02101

### MODIFICATIONS



Etude de Maître Jérôme BARDIN  
notaire associé, à BERGERAC (Dordogne)  
1 rue des Docteurs Vizerie

### D NICOLAU

Société à responsabilité limitée au capital de 7622,25 euros  
Siège social : lieu-dit Carrières 24140 EYRAUD-CREMPSE-MAURENS  
RCS BERGERAC numéro 390 208 866

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Jérôme BARDIN en date du 5 février 2024, il a été constaté :

- La démission de Monsieur Dominique NICOLAU de ses fonctions de gérant à compter du 5 février 2024.

- La nomination en qualité de co-gérants de Madame Catherine BRIAU demeurant à EYRAUD-CREMPSE-MAURENS (24140) 261 impasse Carrière et de Monsieur Rémi NICOLAU, demeurant à BERGERAC (24100) 5 rue des Primevères à compter du 5 février 2024.

- La nouvelle dénomination qui sera désormais : SIRENA PISCINES

Les articles 2 et 7 des statuts ont été corrélativement modifiés.

Pour avis

Le Notaire.

L24VE01826

### TRAVAUX PUBLICS DESSOUBZDANES DUMONT ET FILS

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500.000 €  
Siège social : Les Rivières - 24460 NEGRONDES  
R.C.S. PERIGUEUX 340 243 849

L'associée unique a décidé le 8 février 2024 de modifier l'activité transport de la société en retenant désormais les activités de transport de marchandises, de déménagement et de location de véhicules avec conducteur destinés à l'aide de véhicules excédant 3,5 tonnes.

L'article 2 des statuts «OBJET» a été modifié en conséquence.

L24VE01918

### FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

### TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Au terme de décisions du Gérant en date du 22 janvier 2024, le Siège social de la Société **IMOMI**, SCI au capital de 1.000 €, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 752 930 362, a été transféré du 14, rue Guynemer - 24000 PERIGUEUX, au 24, avenue de l'Automobile - 24750 TRELISSAC, ce à compter du 22 janvier 2024.

La Société conserve donc son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de PERIGUEUX.

L'article «4 - SIEGE» des Statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis, le Gérant

L24VE02069

### NON DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Malgré la perte de plus de la moitié du capital social

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12

février 2024, les associés de la Société **ELIFLO**, SARL au capital de 2.000 euros, dont le siège social est Le Bourg 24410 SAINT VINCENT JALMOUTIERS, 515 025 567 RCS PERIGUEUX, et conformément aux dispositions de l'article L223.42 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la Société malgré les pertes constatées.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L24VE02144

### FONDS DE COMMERCE

### FIDAL AVOCATS

76, ROUTE DE LYON  
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

### CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Aux termes d'un acte SSP du 1<sup>er</sup> février 2024, enregistré au SPFE de PERIGUEUX le 6 février 2024, réf. 2404P01 2024 A 00238, la Société «**AGORA TAXIS**», SAS au capital de 20.000 €, ayant son Siège social à CHAMPCEVINEL (24750) - 13, route de Paris, immatriculée au RCS de PERIGUEUX sous le n° 754 074 136, a cédé à la Société «**TAXI JORDAN**», SAS au capital de 1.000 Euros, ayant son Siège social à MONFAUCON (24130) - 2690, route de Mussidan, immatriculée au RCS de BERGERAC sous le n° 982 647 547, une Branche complète d'activité de TAXI lui appartenant, sise et exploitée à SANILHAC (24660), comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, l'autorisation de stationnement sur la voie publique à SANILHAC portant le n° 2. Le matériel et, plus généralement, tous les éléments incorporels et corporels de cette branche nécessaires à son exploitation. Le prix de cession s'élève à 135 000 euros. L'entrée en jouissance a été fixée au 1<sup>er</sup> février 2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet FIDAL, 76 route de Lyon - 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis

L24VE01807

### REGIMES MATRIMONIAUX



Jean-Baptiste GUILLAUME  
Notaire associé  
1 Place d'Alsace  
24590 SALIGNAC EYVIGUES  
Tél : 05 53 28 80 01  
Fax : 05 53 28 92 49  
[scp.guillaume@notaires.fr](mailto:scp.guillaume@notaires.fr)

### CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste GUILLAUME, notaire à SALIGNAC-EYVIGUES (Dordogne) 1 Place d'Alsace, CRPCEN 24098, le 9 février 2024, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant par :

**Monsieur Bruno Yves Camille DALLONGEVILLE**, né à SAINT-OMER (62500), le 28 mai 1962, et **Madame Véronique Yvette PRUVOST**, née à SAINT-OMER (62500), le 21 mars 1963, demeurant ensemble à SALIGNAC-EYVIGUES (24590) Castang.

Mariés à la mairie de MONTAGNAC-LA-CREMPSE (24140) le 2 septembre 2006 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Me Jean-Baptiste GUILLAUME

L24VE01975



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LAMOTHE, notaire à BERGERAC, le 15.02.2024, **M. Boris Cédric CIMETIERE**, orthoptiste, né à ORLEANS (45000) le 8.05.1992, et **Mme Marion Edith Janie FLEURY**, médecin généraliste, née à BERGERAC (24100) le 11.09.1994, demeurant ensemble à RAZAC-DE-SAUSSIGNAC (24240) 173 route Vladimir Cosma, soumis au régime matrimonial de la communauté d'acquêts, ont décidé d'adopter le régime de la séparation de biens.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24VE02116

## RECTIFICATIFS



## RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce n°L23VE12526 parue le 30.12.23 relative à la cession de fonds de commerce entre :

La société LAJARTHE PERIGORD MOTO-CULTURE et PERIGOURDINE MOTO-CULTURE.

Il faut lire :

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me Vincent BARNERIAS, Notaire à PERIGUEUX (24000) 2 bis Rue Victor Hugo.

Au lieu de :

Lesdites oppositions devront être adressées en l'Etude de Me BONNEVAL, à BERGERAC 34 Cours Victor Hugo.

L24VE02089

## AUTRES ANNONCES



Maître Stéphanie BLIN

## ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe du 11/08/2021, **M. BERTRAND Jean Claude**, demeurant à BERGERAC (24100), né à MONTPON-MENESTEROL (24) le 22/05/1937, décédé à BERGERAC (24) le 05/03/21, a consenti un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Stéphanie BLIN, Notaire à MONTPON (24700), 10 rue Foix de Candalle, CRPCEN 24071, le 06/02/2024, récépissé de dépôt au Tribunal Judiciaire de Bergerac du 12/02/2024. Les oppositions sont à former en l'étude de Me BLIN dans les mois suivant la réception par le greffe de l'expédition de l'acte de contrôle de la saisine.

Pour avis, Me BLIN.

L24VE01996

## AVIS DE SAISINE DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION  
Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 30 août 2019,

**Madame Marie Iris LAMY**, en son vivant retraitée, **veuve** de Monsieur Lucien Jean Claude **DUMONT**, demeurant à AUDRIX (24260) Lacépède.

Née à SAINT-DENIS (97400), le 15 janvier 1945.

Décédée à SARLAT-LA-CANÉDA (24200) (FRANCE), le 10 janvier 2020.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Bertrand GUILLAUME, Notaire à MEYRALS (Dordogne), le 24 août 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Bertrand GUILLAUME, notaire à MEYRALS, référence CRPCEN : 24097, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BERGERAC de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour Avis

Maître Bertrand GUILLAUME  
L24VE02016

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 février 2024)

**SARL TIFF' CREATION**, 28 Rue Gambetta, Sarlat-La-Canéda, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 329 132 492. Coiffure mixte, vente de produits de parfumerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 janvier 2023, désignant liquidateur Me Texier Aurelien 11 Avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401560129010

**SARL ORTEL**, le Cloup, 24550 Campagnac-Lès-Quercy, RCS BERGERAC 850 922 253. Charpente couverture. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023, désignant liquidateur SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401560129031

**SARL EL'JAS**, 450 Route de Fuma, 24130 Saint-Pierre-D'Eyraud, RCS BERGERAC 833 618 804. La prise de participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des

paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401560129025

**SAS GARDICHOU**, Chemin du Puy-pezac, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 880 863 824. Restauration. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401560129028

**SARL METIFET**, les Planques, Zone Artisanale, 24680 Lamonzie-Saint-Martin, RCS BERGERAC 351 959 960. Exploitation fonds artisanal de chaudronnerie serrurerie industrielle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401560129013

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 février 2024)

**SARL SOCIETE MONTAGE G L (SMGL)**, 28 Chemin de l'Ourme, 24500 Eymet, RCS BERGERAC 413 365 545. Montage et installation de systèmes d'aération chaudronnerie et tous travaux de maçonnerie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401560129016

**SARL BORDIER**, Pommarède Est, 24130 Lunas, RCS BERGERAC 809 077 035. Travaux publics routiers voies réseaux distribution terrassement démolition assainissement (création du fonds) - transport public de marchandises (achat du fonds, voir observation). Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 décembre 2023 désignant mandataire judiciaire Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401560129019

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 07 février 2024)

**SAS QUALITY AUTO**, 30 Bis Boulevard Albert Claveille Prolo, 24100 Bergerac, RCS BERGERAC 809 384 092. Commerce de fruits et légumes, commerce d'épicerie, commerce de fleurs et plantes ; négoce de véhicules d'occasions. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SELARL De Keating 12 Rue Guynemer 24000 Périgueux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : principale. Délai pour former recours : 10 jours. Jurisdiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'appel de Bordeaux.

12401560129022

### FAILLITE PERSONNELLE

(Jugement du 07 février 2024)

**SARL ECURIE JARLAN**, Brugère, 24700 Saint-Rémy, RCS BERGERAC 487 622 060. Élevage exploitation de la carrière de chevaux de courses achat vente de chevaux. Jugement prononçant la faillite personnelle à l'encontre de Mme Khadija CHAIB pour une durée de 15 ans.

12401560232371

### DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 02 février 2024)

**SARL ROULLAND.LEO**, 40 Avenue Gambetta, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 903 059 558. Restauration rapide fabrication et vente de pâtes pizzeria vente de glaces boissons non alcoolisées sandwichs salades Snacking tous produits alimentaires achat revente de pâtisseries viennoiseries et confiseries épicerie fine vente de vins de produits régionaux et produits du monde le tout à consommer sur place ou à emporter livraison vente par correspondance et service au volant (achat) Évènementiel conseil formation (création). Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la publication au BODACC.

12401559882340

### CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 07 février 2024)

**SAS SARLAT SURPLUS**, Avenue de Madrazes, la Gare Sud, 24200 Sarlat-La-Canéda, RCS BERGERAC 844 243 295. Vente au détail d'habillement neuf et occasion vêtements de travail pêche chasse loisir randonnée prêt-à-porter homme femme enfants accessoires de mode chaussures maroquinerie objets de Paris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401560013599

**DESTOUESSE Marie**, Enveaux, 24220 Saint-Vincent-De-Cosse, RCS BERGERAC 837 911 585. Restaurant, Bar. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401560013603

**PAROT Isabelle**, Château du Seigneur, Sainte-Foy des Vignes, 24100 Bergerac, RM 451 069 330. Coiffure Hors Salons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

12401560013606



E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)  
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://www.annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.  
**Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.vie-economique.com](http://www.vie-economique.com) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.**  
Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT00048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 31 janvier 2024)

**SARL LE TRANSPORTEUR 24**, 39 Impasse de la Tuilerie, 24460 Saint-Front-d'Alemps, RCS Greffe de Périgueux 828 369 322. Transports routiers de fret de proximité. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.  
2024\_2402\_1072

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PÉRIGUEUX

### AVIS

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de :

**M. Emmanuel BOURLIOU** demeurant Lieudit La Conterie - 24320 NANTEUIL AURIAC DE BOURZAC. Activité : Chef d'Exploitation.  
A ordonné la publicité dudit jugement.  
L24VE01851

### AVIS

Par jugement en date du 05 Février 2024, le Tribunal judiciaire de PÉRIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **Mme Geneviève, Marie-Claire FREGIER épouse GENDREAU**, demeurant MILLET N° 37 - 33230 COUSTRAS. Activité : Infirmière libérale. A ordonné la publicité dudit jugement.  
L24VE01853

## ABONNEZ VOUS

# 47. LOT-ET-GARONNE

## CONSTITUTIONS

## In Extenso

Cabinet Husson  
1 rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél. : 05 53 95 66 35

«SASU BAÏCOU»  
Société par actions simplifiée à Associée Unique

En cours de constitution  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 36 Bis Avenue du Général de Gaulle,  
47180 SAINTE-BAZEILLE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINTE-BAZEILLE du 16 FEVRIER 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à Associée Unique

Dénomination : SASU BAÏCOU  
Siège : 36 Bis Avenue du Général de Gaulle, 47180 STE BAZEILLE

Durée : Quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 1 000 euros, divisé en 100 ac-

tions de 10 €.

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'achat et l'exploitation, directe ou par location, de tous fonds de commerce de restauration traditionnelle, bar, café, bar à vin, brasserie, snack, restauration rapide sur place et à emporter, vente de casse-croûte, fabrication et vente de plats cuisinés à emporter, débit de boissons, vente de boissons non alcoolisées et alcoolisées de 4<sup>ème</sup> groupe, à consommer sur place ou à emporter, salon de thé et vente d'épicerie et d'épicerie fine et de vins, et, plus particulièrement, l'exploitation directe d'un fonds de commerce de café, vente de casse-croûte, boisson à emporter, fabrication et vente de plats cuisinés à emporter, bar à vin, restauration rapide et brasserie, vente de matériel de décoration, sis et exploité à SAINTE BAZEILLE (47 180), dans un immeuble situé au 36 Bis Avenue du Général de GAULLE, connu sous le nom commercial «LB LE BAZELLAIS», dont la société sera propriétaire par acquisition et en aura la jouissance.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : En cas de perte du caractère unipersonnel, les cessions d'actions au profit d'un tiers à quelque titre que ce soit sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Présidente : Madame Isabelle Reine Michèle Arlette GERARD, demeurant au 1, Rue Roger Lévy et 36 Bis, Avenue du

Général de Gaulle - 47180 SAINTE-BAZEILLE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS,  
La Présidente,  
Mme Isabelle GERARD

L24VE00583



302 Avenue du Gal Leclerc  
47000 AGEN  
05 53 95 43 53

Aux termes d'un ASSP en date du 29/01/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LCAVENIR**  
Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :- la réalisation de toutes prestations en matière de direction d'entreprises, ainsi que toutes prestations administratives, comptables, financières et sociales se rapportant à la gestion des titres de participation ou à d'autres entités,- la réalisation de toutes animations de groupe,- la prise et la gestion de participations dans le capital de sociétés commerciales ou autres existantes ou à créer  
Siège social : 349 Route d'Agen, 47390 LAYRAC

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN

Co-gérance : Mme COUR Elodie, demeurant 349 Route d'Agen, 47390 LAYRAC et M. LE TRONG Xavier, demeurant 349 Route d'Agen, 47390 LAYRAC  
Pour avis  
Les Gérants

L24VE01999

## SASU CLAVEL WILLIAM

Au capital social de 500 euros  
Siège social : 381 Chemin du Mouly Del Ben  
47270 Saint Caprais-de-Lerm

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Caprais-de-Lerm (Lot et Garonne) du mercredi 14 Février 2024, il a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes.

Dénomination sociale : SASU CLAVEL WILLIAM

Forme sociale : société par actions simplifiée unipersonnelle.

Siège social : 381 Chemin du Mouly Del Ben 47270 Saint Caprais-de-Lerm

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet social : La société a pour objet en France et dans tous pays de l'Union Européenne :

Activités principales : Prestations de travaux agricoles et forestiers pour le compte de tiers, l'entretien d'espaces verts, Travaux d'aménagements extérieurs.

Activités accessoires : Travaux publics, travaux de terrassements, travaux du bâtiment en général, travaux de mécanique agricole

Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières,

civiles et commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, ateliers se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées,

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités

Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet social

Capital social : 500 euros, apport en numéraire.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserves des dispositions légales chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les cessions ou transmissions des actions de l'associé unique sont libres.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'actionnaires : les cessions d'actions entre actionnaires ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou descendant sont libres.

Toutes autres cessions ou transmissions d'actions seront soumises à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Monsieur CLAVEL William, Patrick demeurant au numéro 381 Chemin du Mouly Del Ben 47270 Saint Caprais-de-Lerm

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN (Lot et Garonne).

Pour avis, le Président.

L24VE02025



Office Des Droits de  
l'Homme  
Catherine RICHON,  
Valérie LAPÔTRE-ROUZADE,  
Patrick SANGUIN

SELARL «LAFFOND-MARCELIS»

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique en date du 1er février 2024, reçu par Maître Valérie LAPÔTRE-ROUZADE, notaire à AGEN, il a été constituée une société d'exercice libéral à responsabilité limitée (SELARL) ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : LAFFOND-MARCELIS  
Objet social : La société a pour objet l'exercice en commun de la profession de chirurgien-dentiste

Siège social : AGEN (47000), 46 boulevard Eugène Pelletan

Capital : 1 000 euros

Durée : 99 ans

Gérance : Madame Anne Claire Emilie MARCELIS, née le 24 septembre 1982 à AGEN (47), et Monsieur Thibault Jean Robert LAFFOND né à BORDEAUX (33) le 17 septembre 1982, demeurant ensemble à BON ENCONTRE (47240), 3161 route de Pécau.

Pour avis  
Le Notaire

L24VE02099

CRÉATEURS D'ENTREPRISES  
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS  
ABONNEZ-VOUS !

**MODIFICATIONS**

# In Extenso

Cabinet Husson  
1 rue Marcel Pagnol  
47510 Foulayronnes  
Tél. : 05 53 95 66 35

SCM TAHERALY - KIEFFER  
Société civile de moyens  
au capital de 200 euros  
Siège social : 1, Rue Joséphine Baker  
47510 FOULAYRONNES  
RNE/RCS AGEN 913 295 291  
SIRET 913 295 291 00011  
Code APE 6619A

Aux termes d'un acte unanime des Associés du 22 janvier 2024, il a été constaté que lors de la constitution de la SCM, c'est à tort et par erreur que M. Alexis KIEFFER a été nommé en qualité de Co-Gérant de la «SCM TAHERALY-KIEFFER» au lieu de la SELARL «DOCTEUR KIEFFER». Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée à Associé Unique de Chirugiens-Dentistes, au capital de 12 000 Euros, ayant son siège social à FOULAYRONNES 47 510 - 1, Rue Joséphine BAKER, immatriculée aux RNE et RCS d'AGEN sous le numéro 822 585 816, et ce à compter rétroactivement de la date d'immatriculation de la SCM.

L'avis de constitution de la société a été publié dans «LA VIE ECONOMIQUE DU SUD-OUEST», le 11 mai 2022.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis  
La Gérance

L24VE01280



## SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE RESIDENCE RENE MARBOUTIN

Société civile immobilières au capital de  
232 500 euros  
Siège social : 31 Allée Paul Bourillon -  
47200 MARMANDE  
414 614 347 RCS AGEN

### AVIS DE REMPLACEMENT DU GÉRANT

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 Février 2024 :

- Monsieur Jean-Bernard DELPY, demeurant 31 Allée Paul Bourillon 47200 MARMANDE, et Monsieur Pierre-François DELPY, demeurant 22 Boulevard Pierre Loti, 33120 ARCACHON, ont été nommés cogérants pour une durée illimitée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024, en remplacement de Madame Jeanne MAGNEN.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN.

Pour avis

La Gérance

L24VE01856

## REDEN PARTICIPATIONS

SASU au capital de 1 000 000 €  
Siège social : ZAC DES CHAMPS DE  
LESCAZE  
47310 ROQUEFORT  
RCS d'AGEN n°843 662 800

En date du 12/02/2024, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement REDEN PARTICIPATIONS qui devient à compter du 12/02/2024 :

REDEN ERUELA  
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AGEN.

Pour avis  
Bertrand COMBALBERT

L24VE01957

## LUMIERE 2

SASU au capital de 5 000 €  
Siège social : ZAC DES CHAMPS DE  
LESCAZE 47310 ROQUEFORT  
RCS d'AGEN n°843 651 415

En date du 12/02/2024, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement LUMIERE 2 qui devient à compter du 12/02/2024 :

REDEN AURA  
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS d'AGEN.

Pour avis  
Bertrand COMBALBERT

L24VE01960



OFFICE NOTARIAL  
Bruno ROLLE, François  
CALVET, Céline GRASS-  
DARQUE, Romain LANDES  
45 rue des Vignes  
47300 Villeneuve-sur-Lot

## JBJR

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : LD TUQUE DE COUDIE  
47300 PUJOLS  
RCS d'AGEN n°518 502 414

L'AGM du 18/01/2024 a décidé à compter du 04/09/2022 de rendre effectif le départ de M. BLANCHETON Jacques aux fonctions de co-gérant pour cause de décès.

Modification au RCS d'AGEN

Pour avis  
Le gérant

L24VE01967



EXPERT CONSEIL ENTREPRISE  
VILLENUEVE SUR LOT  
FUMEL BOE  
05.53.49.13.26  
c.moulis@villeneuve-ecce.com

**IZABIS.** SARL transformée en SAS au capital de 108 800 €. Siège social : 17, Rue de Casseneuil 47300 VILLENUEVE SUR LOT. 518 433 933 RCS AGEN.

Selon décisions du 05/02/2024, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 108 800 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés,

sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme SARL, la Société était gérée par Mme Isabel GARCIA. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRESIDENT : Mme Isabel GARCIA demeurant 9 rue Sellière 47300 VILLENUEVE SUR LOT.

Pour avis

L24VE02148

**CLÔTURES**



SELARL DAVASSE  
POUJADE  
Notaires associés  
8 rue du Palais  
47200 MARMANDE

### SCI DE L'AVENUE DE LA MARNE

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE L'AVENUE DE LA MARNE. Forme : SCI société en liquidation. Capital social : 609,80 euros. Siège social : 20 Avenue de la Marne 47520 LE PASSAGE. 320567852 RCS D'AGEN. Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Alain GOMEZ demeurant 7 rue Lakanal 47000 AGEN, et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS d'AGEN.

L24VE02106

**FONDS DE COMMERCE**



SELARL ANNE-LAURE  
ANGLADE  
Place José Bès - BP 24  
47700 CASTELJALOUX  
05 53 93 01 30  
annelaure.anglade@notaires.fr

## CESSIONS DE FONDS ARTISANAL ET RESILIATION LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne-Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 26 janvier 2024, a été cédé un fonds artisanal par :

La Société dénommée **SARL BARRAT**, Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 €, dont le siège est à TONNEINS (47400) , 2 bis Chemin du Plaisir , identifiée au SIREN sous le numéro 404 678 963 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN

A La Société dénommée **TAXI BARRAT**, Société unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 10000,00 €, dont le siège est à TONNEINS (47400), Lieudit 'Lauba' , identifiée au SIREN sous le numéro 839 730 561. et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN.

Désignation du fonds : Un fonds artisanal de transport de personnes par taxi exploité à TONNEINS (Lot et Garonne)

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (90000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (88500,00 EUR), au matériel pour MILLE CINQ CENTS EUROS (1500,00 EUR).

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du jour de la signature de l'acte et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter du 01/02/2024.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Et résiliation de la location-gérance entre la SARL BARRAT et l'EUROL TAXI BARRAT à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

Pour insertion  
Le notaire.

L24VE02032

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## ABONNEMENT

### PAPIER + WEB

6 MOIS = 48 € TTC     1 AN = 79 € TTC     2 ANS = 119 € TTC

### WEB

6 MOIS = 24 € TTC     1 AN = 39 € TTC     2 ANS = 59 € TTC  
SOIT 26 NUMÉROS    SOIT 52 NUMÉROS    SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE  
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@VIE-ECONOMIQUE.COM / 05 57 14 07 55

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM



E-mail : [annonces-legales@vie-economique.com](mailto:annonces-legales@vie-economique.com)  
Plateforme : [annoncelegale.vie-economique.com](https://annoncelegale.vie-economique.com)

Le site vie-economique.com est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Dordogne, la Haute-Garonne, le Lot-et-Garonne, les Pyrénées-Atlantiques et les Hautes-Pyrénées.  
**Les annonces reprises dans les pages de notre magazine sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site [www.vie-economique.com](http://www.vie-economique.com) ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.**  
Les tarifs de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté du 14 décembre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000048680411>).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé et sont consultables gratuitement sur <https://actulegales.fr>

## AUTRES ANNONCES



OFFICE NOTARIAL  
**Bruno ROLLE, François CALVET, Céline GRASS-DARQUE, Romain LANDES**  
45 rue des Vignes  
47300 Villeneuve-sur-Lot

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 17 octobre 2018,

**Monsieur Valentin Abel Roger PIE-COURT**, en son vivant retraité, demeurant à BIAS (47300) 4 rue du Général et Lieutenant Lavergne.

Né à SERIGNAC (46700), le 15 juin 1939.

Célibataire.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) (FRANCE), le 15 octobre 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Céline GRASS-DARQUE, notaire de la Société : «Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 23 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Céline GRASS-DARQUE, notaire à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 45 rue des Vignes, référence CRPCEN : 47044, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de AGEN de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24VE02121

## 65. HAUTES-PYRÉNÉES

### CLÔTURES

#### ADOUR MONTAIGU

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 8.000 €

Siège social : 2, rue Arthur Rimbaud - 65800 AUREILHAN  
R.C.S. TARBES 881 612 550

L'assemblée générale extraordinaire du 7 février 2024 a approuvé les comptes

définitifs de la liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur, Monsieur Daniel LOETSCHER, demeurant à AUREILHAN (65800), 2, rue Arthur Rimbaud et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au R.C.S. de TARBES.

L24VE02094

## ANNONCES MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES



Les candidats intéressés sont invités à se manifester auprès de :

**SELARL FHBX**  
Me Sylvain HUSTAIX  
Administrateurs  
Judiciaires Associés  
227 avenue Alfred Nobel  
64000 PAU  
[www.fbx.eu](http://www.fbx.eu)

e-mails :  
[segolene.richer@fbx.eu](mailto:segolene.richer@fbx.eu)

### RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux | Jean-François Blanc  
Gaël Couturier | Cécile Dür | Nathalie Leboucher  
Sylvain Hustaix | Benjamin Tamboise | Charlotte Fort  
Alicia Alves Eric Samson | Théophile Fornacciari

### ASSOCIATION ADOVIC PROXIM'SERVICES Aide à la personne - Prestataire de jour

Redressement judiciaire du 27 juin 2023  
• Activité : Fourniture de prestations d'aides à domicile aux personnes âgées (prestataire de jour) au sein de l'agglomération de Pau (64), structure habilitée à l'aide sociale et tarifée par le Département des Pyrénées Atlantiques pour son intervention auprès de ses bénéficiaires,  
• Chiffre d'affaires au 31/12/2022 (exercice clos) : 1.687.237 €  
• Nombre de bénéficiaires au 31/12/2023 : 305  
• Adresse : 30 rue Michel Hounau 64000 PAU  
• Effectif total au 31/01/2024 : 72 salariés représentant 56,54 ETP

La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au vendredi 5 avril 2024 à 12h00.

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

# LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

## HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS

SARL au capital de 50 000 €

Siège social : 108 rue Fondaudège

CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex

SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU

Directeur délégué : Nicolas THOMASSET

Directeur des rédactions : Vincent ROUSSET

Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT, Cyrielle MICHAUD,

Noëllie SANZ & Raphaëlle MOURET

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE

Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,

Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,

Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU,

Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON,

Vincent BIARD, Hermance HITTE, Bérengère

BOSI, Maxime FAYOLLE, Charlène LERMITTE,

Marie LEMAITRE & Marie-Amélie HUSSON

Photographe : Louis PIQUEMIL

Responsable Organisation et Systèmes

d'Information : Ophélie BROUTTIER

Assistante de direction

& Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Chargée de Webmarketing

et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :

Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :

Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :

Katia DE STEFANO

Responsable comptable :

Florence MANOEUVRIER

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :

Christophe CLERTEAU

### PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13

[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

Dépôt légal à parution Hebdomadaire

Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES

Carrer del Pla de l'Estany, sn,

17181 Aiguaviva, Girona, Espagne

ROUTAGE : IGS

(SAINTE-COLOMBE-EN-BRUILHOIS)

Commission paritaire n° 1027182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 2,20 €

Abonnement 1 an papier + web : 79 €

Membre RésoHebdoEco



# Rupture conventionnelle

# Nouveau régime

L'exonération sociale de l'indemnité de rupture conventionnelle est désormais identique, que le salarié soit ou non en droit de partir à la retraite.

**L**a réforme des retraites a unifié le régime social des indemnités de rupture conventionnelle pour établir l'équité entre les salariés, selon qu'ils sont ou non en droit de percevoir une pension de retraite. Antérieurement, l'indemnité de rupture conventionnelle versée à un salarié en âge de prendre sa retraite ne bénéficiait pas de l'exonération de cotisations sociales accordée aux autres salariés.

## L'EXONÉRATION SOCIALE IDENTIQUE

L'exonération sociale est désormais identique quelle que soit la situation du salarié vis-à-vis

de ses droits à partir en retraite. L'indemnité est exonérée dans la limite de deux fois le plafond annuel de la sécurité sociale (soit 92 736 euros en 2024). Cette mesure est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Cependant, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2024 a apporté une retouche d'ordre rédactionnel au dispositif pour lever une ambiguïté technique susceptible de générer des contentieux (second alinéa de l'article L 242-1, II-7<sup>o</sup> du Code de la sécurité sociale).

## NOUVELLE VERSION RÉTROACTIVE

L'administration confirme que cette nouvelle version est rétroactive et s'applique aux cotisations

sociales sur les indemnités versées à l'occasion des ruptures conventionnelles intervenues depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2023. Signalons qu'en matière d'impôt sur le revenu, la situation est différente. Alors que l'indemnité versée à un salarié pouvant bénéficier d'une pension de retraite est imposable en totalité, celle versée aux autres salariés est exonérée en totalité dans la limite de l'indemnité légale ou conventionnelle de licenciement. L'indemnité d'un montant supérieur est exonérée dans la limite du double de la rémunération brute annuelle ou de 50 % de son montant. ■

Référence : Loi de financement de la sécurité sociale pour 2024, n° 2023-1 250 du 26 décembre 2023

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %
2022 T4	126,05	+ 6,29 %
2023 T1	128,68	+ 6,69 %
2023 T2	131,81	+ 6,60 %
2023 T3	133,66	+ 5,97 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;

- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2024 : 3 864 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (46 368 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2023			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,529	(d x 0,316) + 1 065 €	d x 0,370
4 CV	d x 0,606	(d x 0,340) + 1 330 €	d x 0,407
5 CV	d x 0,636	(d x 0,357) + 1 395 €	d x 0,427
6 CV	d x 0,665	(d x 0,374) + 1 457 €	d x 0,447
7 CV et plus	d x 0,697	(d x 0,394) + 1 515 €	d x 0,470
VELO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,315	(d x 0,079) + 711 €	d x 0,198
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,395	(d x 0,099) + 891 €	d x 0,248
3, 4 ou 5 CV	d x 0,468	(d x 0,082) + 1 158 €	d x 0,275
plus de 5 CV	d x 0,606	(d x 0,079) + 1 583 €	d x 0,343

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	DÉCEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	114,16	118,39	+ 3,7 %
INDICE HORS TABAC	113,42	117,50	+ 3,6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2022	140,59	+ 3,5 %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	141,3	+ 3,69 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2023	142,06	+ 3,5 %	
SMIC			
HORAIRE	MENSUEL (35 H)		
11,65 €	1 766,96 €		



# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN HÉNIN**  
 Directeur de  
 la Gestion Privée  
 Alienor Capital

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 621,60	2,1%	1,0%	14,9%	7 689,80	7 318,69	France
SBF 120	5 772,24	1,8%	0,7%	13,4%	5 826,33	5 555,78	France
EURO STOXX 50	4 688,33	4,6%	3,7%	19,9%	4 746,35	4 403,08	Europe
S&P 500	4 968,73	3,9%	4,2%	25,8%	5 026,61	4 688,68	USA
NASDAQ 100	17 693,71	5,1%	5,2%	53,1%	17 962,40	16 282,01	USA
FOOTSIE 100	7 508,52	-1,5%	-2,9%	1,8%	7 733,24	7 446,29	Royaume-Uni
DAX 30	16 876,03	1,0%	0,7%	17,4%	17 037,35	16 431,69	Allemagne
SMI	11 134,71	-0,8%	0,0%	0,4%	11 443,13	11 091,58	Suisse
NIKKEI	37 963,97	6,7%	13,4%	35,9%	37 963,97	33 288,29	Japon
SSE COMPOSITE	2 865,90	-0,6%	-3,7%	-7,1%	2 974,94	2 702,19	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2024		Rendement 2023
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	13,30	-1,1%	1,5%	47,8%	13,60	13,05	-
ARVERNE GROUP SA	8,25	-13,2%	-13,1%	-17,5%	9,65	8,20	-
ASHLER ET MANSON	3,20	0,0%	0,0%	-2,4%	3,20	3,20	-
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	-35,9%	0,0%	8,10	5,90	-
CERINNOV GROUP	2,73	7,1%	3,8%	164,0%	2,98	2,41	-
CHEOPS TECHNOLOGY	63,50	-2,3%	-1,6%	1,6%	65,00	56,00	2,3%
DOCK.PETR.AMBES AM	494,00	2,9%	4,7%	9,3%	496,00	470,00	7,7%
EAUX DE ROYAN	88,00	3,5%	-3,3%	2,3%	91,00	84,00	7,0%
EUROPLASMA	0,002	-54,5%	-71,7%	-99,9%	0,005	0,001	-
FERMENTALG	0,91	224,3%	200,7%	-43,3%	0,91	0,27	-
GASCOGNE	3,46	-1,1%	-4,9%	-12,0%	3,64	3,42	-
GPE BERKEM	2,40	-29,4%	-21,6%	-54,6%	3,68	2,32	-
GPE PAROT (AUTO)	8,25	0,6%	0,0%	291,0%	8,30	8,15	-
HYDROGENE DE FRANCE	9,56	-13,1%	-24,1%	-61,2%	12,70	9,56	-
HUNYVERS	13,95	-1,8%	-0,4%	19,2%	14,25	13,50	-
I.CERAM	4,28	39,0%	47,6%	-62,8%	5,25	2,54	-
I2S	6,35	14,4%	9,5%	0,8%	6,80	5,10	2,2%
IMMERSION	2,00	0,0%	3,1%	-57,8%	2,02	1,79	-
IMPLANET	0,07	12,9%	12,2%	-56,6%	0,09	0,06	-
KLARSEN DATA	2,46	-27,2%	-9,6%	26,8%	3,38	2,39	-
LECTRA	31,20	0,8%	-0,2%	-8,4%	33,20	29,15	1,5%
LEGRAND	90,96	-0,5%	-3,3%	15,3%	94,10	89,28	2,1%
MON COURTIER ENERGIE	7,90	-2,0%	-	-	8,19	7,86	-
MULTIMICROCLOUD	0,25	25,0%	19,0%	0,0%	0,25	0,20	-
OENEO	11,20	-7,8%	-13,2%	-18,5%	12,90	10,75	3,1%
POUJOULAT	14,90	-5,7%	-9,7%	-34,1%	16,50	14,65	2,1%
SERMA TECH.	430,00	0,0%	0,0%	0,0%	430,00	430,00	-
UV GERMI	3,97	0,3%	12,8%	5,0%	4,34	3,45	-
VALBIOTIS	4,00	-13,0%	-20,0%	12,7%	5,12	3,97	-



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
 ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : 05 56 81 17 22  
[www.alienorcapital.com](http://www.alienorcapital.com)

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

# Air France 90 ans d'élégance

Le 27 janvier, Air France célébrait son anniversaire au Château Lynch Bages. Un moment prestige pour une compagnie qui veut continuer à incarner l'élégance à la française.

Par Vincent ROUSSET



internationale et qui puisse être compris par tout le monde.

C'est Georges Raffalovich, du quotidien *Le Journal* qui demande à l'assistance : « Et pourquoi pas Air France ? ».

Le nom est aussitôt accepté à l'unanimité. Sur le tarmac, les avions alignés pour l'occasion arborent l'emblème de la jeune compagnie nationale : l'hippocampe ailé, un héritage d'Air Orient. Cette histoire mythique d'Air France a été rappelée le 27 janvier au Château Lynch Bages à Pauillac en présence de ses clients, partenaires et collaborateurs.

## COMPAGNIE RENFORCÉE

En 90 ans, bien sûr, la compagnie nationale devenue franco-néerlandaise (Air France/KLM) a connu

bien des turbulences. Mais l'équipe dirigeante continue à célébrer à travers le monde une compagnie en fort redressement comme nous l'indiquait Sébastien Champion (dans LVE n° 2565 du 12/07/23). « Notre compagnie nationale sort d'une crise sans précédent mais elle a su se transformer pour en sortir renforcée avec une flotte renouvelée qui comporte près de 30 % d'avions nouvelle génération. »

## ART DE VIVRE À LA FRANÇAISE

Ce qu'Air France a voulu célébrer avec ses 90 ans, c'est aussi cet art de vivre à la française, ce « je ne sais quoi » mondialement reconnu à la France. C'est ce qu'ont montré les stewards et hôtesses au cours d'un défilé en musique dans diverses tenues icônes qui ont marqué le look Air France depuis 90 ans. Parmi les uniformes sélectionnés se trouvaient le tout premier uniforme de steward de 1933 ainsi que ceux signés par la maison Dior en 1962, Jean Patou en 1976 ou encore l'uniforme actuel réalisés par Christian Lacroix en 2005. ■

**L**es journalistes ont parfois des fulgurances créatives dans leurs articles, leurs formules comme des slogans. Comme ce 7 octobre 1933. C'est ce jour-là qu'Air France, issue des cinq principaux transporteurs aériens tricolores de l'époque, voit officiellement le jour au Bourget. En conférence de presse, Louis Allègre, directeur général de la nouvelle compagnie, demande aux journalistes présents de l'aider à trouver le nom idéal, à consonance

## EFFORTS SUR L'EMPREINTE SONORE

En 2019, Air France accueille son premier Airbus A350-900. Avion de nouvelle génération, il consomme 25 % de carburant en moins.

Son empreinte sonore est également réduite de 40 %. Au total, la compagnie a commandé 41 Airbus A350-900 dont la livraison se poursuivra à un rythme soutenu jusqu'en 2025.